

An aerial photograph showing a hydroelectric power plant facility. The plant consists of several large blue and white buildings, likely housing turbines and generators, situated next to a river. The surrounding area includes green fields, a cornfield, and a forested area with trees showing autumn colors. A large electrical pylon with power lines is visible in the foreground. The overall scene depicts a blend of industrial infrastructure and natural environment.

Rapport sur le développement durable 2022



Nous participons à la conception de l'avenir énergétique de manière

sûre, innovante et durable

Le réseau à très haute tension est l'épine dorsale d'un approvisionnement sûr en électricité. Swissgrid est à pied d'œuvre 24 heures sur 24 pour garantir un fonctionnement stable et sûr à tout moment. Nous travaillons de manière rentable et assumons notre responsabilité envers la société et l'environnement. Nous planifions et construisons dès aujourd'hui le réseau de demain et contribuons fortement à transformer le système énergétique.



Déclarations GRI 2-22



Adrian Bult
Président du Conseil d'administration

« Un approvisionnement fiable en électricité constitue l'épine dorsale de notre société et de notre économie. Dans ce contexte, l'exploitation sûre du réseau de transport est un pilier central de la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. En tant que gestionnaire du réseau de transport suisse, Swissgrid a toujours orienté son action entrepreneuriale sur le long terme. La Stratégie 2027 ancre encore davantage le développement durable dans l'entreprise, et les activités correspondantes sont considérées de manière globale et systématisée. À cet égard, Swissgrid se fonde sur les objectifs de développement durable 2030 des Nations Unies. »



Yves Zumwald
CEO

« Swissgrid met déjà en œuvre différentes mesures écologiques, économiques et sociales qui suivent les principes du développement durable. Les domaines thématiques essentiels du développement durable chez Swissgrid ont en outre été identifiés pour la Stratégie 2027, au cours de laquelle ils seront pilotés et mesurés à un niveau intersectoriel. Swissgrid renforce son engagement en faveur du développement durable en intégrant des mesures supplémentaires aux activités déjà existantes. »



Michelle Roth
Head of Communication & Stakeholder Affairs

« En rédigeant un rapport sur le développement durable, Swissgrid fait preuve de transparence. Ce dernier offre un aperçu consolidé des thèmes essentiels et des chiffres clés correspondants ayant un lien avec le développement durable. Il sert également de base au développement et au contrôle des objectifs et des mesures. D'un point de vue formel, notre rapport sur le développement durable s'appuie sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI). »



Contexte du rapport

Depuis toujours, Swissgrid inscrit son action entrepreneuriale sur le long terme. Pour la première fois, l'entreprise présente son engagement effectif en faveur du développement durable sous la forme d'un rapport pour l'exercice 2022. Le présent rapport sur le développement durable concerne Swissgrid SA, dont le siège se situe à Aarau. Swissgrid opère exclusivement en Suisse. L'entreprise détient 100 % des actions de Pronovo AG, qui est soumise à la surveillance de l'Office fédéral de l'énergie et est explicitement exclue d'une consolidation dans Swissgrid en vertu de l'art. 64, al. 5 de la Loi sur l'énergie (LEne). Pour le reste, Swissgrid ne détient pas de participations majoritaires. Un aperçu de toutes les participations est disponible dans le rapport financier sous la rubrique « Immobilisations financières ».

Ce premier rapport de Swissgrid sur le développement durable pour l'exercice 2022 est structuré selon les quatre domaines d'action Purpose, People, Partnership et Planet. Au sein de ces quatre domaines d'action, Swissgrid fait état de ses thèmes essentiels ainsi que des informations mentionnées dans l'index de contenu GRI, en se référant aux normes de la GRI. Comme de nombreux chiffres clés ont été collectés de manière systématique pour la première fois, il n'est pas encore possible de montrer les évolutions. Ce premier rapport servira donc plutôt de base, et 2022 sera l'année de référence pour le développement des objectifs. La période de référence du présent rapport coïncide avec celle du rapport annuel de Swissgrid, publié le 20 avril 2023. À l'instar du rapport annuel, le rapport sur le développement durable est approuvé par la Direction et le Conseil d'administration. À l'avenir, le rapport sur le développement durable sera publié chaque année en lien avec le rapport annuel. Le présent rapport n'a pas fait l'objet d'une vérification externe.

Contact

Swissgrid SA
Bleichemattstrasse 31
Case postale
5001 Aarau
Suisse

+41 58 580 21 11
info@swissgrid.ch

Service Médias

+41 58 580 31 00
media@swissgrid.ch

GRI 2-1, 2-2, 2-3, 2-4,
2-5, 2-14

Contenu



Swissgrid

- 7 L'entreprise
- 8 Activité commerciale et chaîne de création de valeur
- 9 Sites et réseau



Stratégie

- 12 Un système énergétique en pleine mutation
- 14 Stratégie 2027
- 15 Corporate Social and Environmental Responsibility
- 16 Thèmes essentiels et lien avec les objectifs de développement durable
- 19 Valeurs, principes et code de déontologie



Purpose

- 21 Sécurité d'approvisionnement
- 25 Grid Transfer Capacity
- 28 Innovation et numérisation
- 30 Capacité financière saine



People

- 33 Sécurité au travail et protection de la santé
- 45 Attirer, fidéliser et former du personnel qualifié
- 52 Diversité et inclusion



Partnership

- 60 Gouvernance, compliance, anticorruption et minimisation des risques
- 70 Durabilité de la chaîne d'approvisionnement
- 73 Stakeholder Engagement
- 78 Transparence



Planet

- 83 Protection du climat
- 90 Biodiversité et protection de l'environnement
- 101 Économie circulaire, efficacité des matériaux et préservation des ressources

Annexe

- 107 Indice GRI
- 113 Mentions légales



Swissgrid

L'entreprise

7

Activité commerciale et
chaîne de création de valeur

8

Sites et réseau

9



GRI 2-6

L'entreprise

Swissgrid est la société nationale du réseau de transport et propriétaire du réseau suisse à très haute tension. Son mandat est régi par la Loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI, RS 734.7) et l'Ordonnance sur l'approvisionnement en électricité (OApEI, RS 734.71), dont le respect est contrôlé par la Commission fédérale de l'électricité (ElCom). Par l'accomplissement de son mandat, Swissgrid apporte une contribution essentielle à la sécurité de l'approvisionnement en Suisse.

Swissgrid ne produit pas d'électricité ; elle transporte, via le réseau de transport, l'énergie électrique produite par les grandes centrales électriques vers les régions de consommation. Dans les centres de conduite du réseau de Swissgrid, les opératrices et opérateurs surveillent le réseau 24 heures sur 24. Ils veillent également à ce que l'équilibre entre la production et la consommation soit respecté à tout moment et à ce que l'énergie soit transportée en toute sécurité. Swissgrid inspecte et entretient régulièrement les pylônes, les lignes, les sous-stations et les postes de couplage ou les remet en état. En outre, elle est responsable de la planification, du remplacement et de l'extension de l'infrastructure du réseau de transport dans son ensemble. Elle développe également des plateformes de négoce et garantit les capacités frontalières correspondantes aux acteurs du marché de l'électricité.

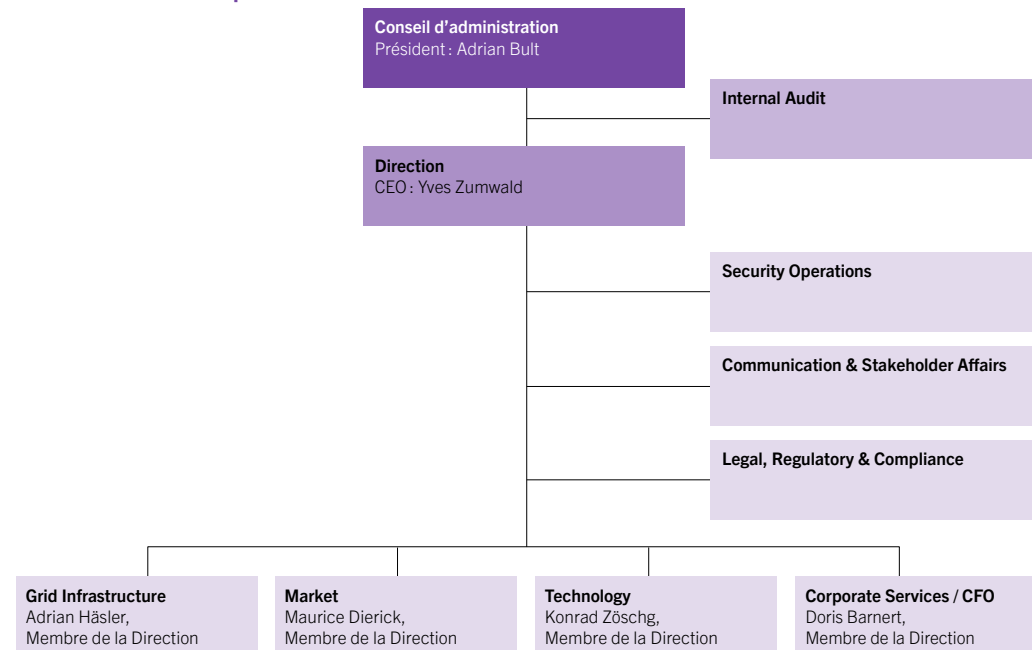
En tant que membre du Réseau européen des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (ENTSO-E), Swissgrid joue un rôle important dans la coordination et l'utilisation du réseau pour les échanges d'électricité en Europe. En collaboration avec la branche de l'énergie, les acteurs économiques et politiques ainsi que la population, Swissgrid contribue à transformer le système énergétique, et élabore des solutions pour développer durablement et efficacement le réseau de transport suisse.

Histoire

Swissgrid a été créée en 2006 dans la perspective de la libéralisation progressive du marché suisse de l'électricité, avec pour objectif d'harmoniser et d'exploiter de manière centralisée le réseau de transport suisse. Auparavant, différentes entreprises du réseau d'interconnexion d'électricité étaient simultanément responsables du transport d'électricité en Suisse. Depuis 2008, la LApEI prévoit que le réseau de transport doit être la propriété de la société nationale du réseau de transport. Depuis 2009, Swissgrid, en tant que société nationale du réseau de transport, est responsable de l'exploitation et de la sécurité du réseau à très haute tension, long de quelque 6700 kilomètres. En 2013, Swissgrid a repris le réseau en sa possession et est, depuis lors, également responsable de son développement. La reprise a fait l'objet d'un processus de plusieurs années qui s'est achevé avec succès en 2021.

GRI 2-1

Structure de l'entreprise





À la suite de l'indemnisation finale des reprises de réseaux qui a eu lieu en 2021, les 18 entités transitoires ont été fusionnées au sein de Swissgrid avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2022. Avec cette fusion, les actifs et les passifs de toutes les entités transitoires ont été transférés à Swissgrid.

Swissgrid détient 100 % des actions de la filiale non consolidée Pronovo AG. Conformément à l'article 64 de la Loi sur l'énergie (LEne, RS 730.0), Pronovo AG est l'organisme de certification compétent pour l'enregistrement des garanties d'origine et pour la mise en œuvre des programmes d'encouragement des énergies renouvelables de la Confédération (système de rétribution de l'injection, rétribution unique et financement des frais supplémentaires). Elle est également responsable de l'encaissement du supplément réseau. Elle emploie environ 60 personnes. Pour le reste, Swissgrid ne détient pas de participations majoritaires. Un aperçu de toutes les participations est disponible dans le rapport financier sous la rubrique « Immobilisations financières ».

Activité commerciale et chaîne de création de valeur

Contexte légal et réglementaire

Pour simplifier, la chaîne de création de valeur du secteur de l'électricité se compose des maillons suivants : production, transport, distribution et consommation. Swissgrid, propriétaire et exploitante du réseau suisse à très haute tension, est responsable du transport d'électricité. En raison des lourds investissements nécessaires à la construction du réseau de transport, des économies d'échelle croissantes (effet de la baisse des coûts marginaux) et du niveau élevé des coûts irréversibles, le transport d'électricité constitue un monopole naturel. Le législateur en a fait un monopole de droit en adop-

tant la LApEI et l'OApEI. Afin de renforcer l'approvisionnement en électricité en Suisse, l'Ordonnance sur une réserve d'hiver (OIRH, RS 734.722) est également entrée en vigueur en février 2023.

Étant donné que la sécurité de l'approvisionnement en électricité en Suisse relève de l'intérêt du grand public, qu'une législation correspondante a été mise en place et que l'application de ces lois est surveillée par l'autorité de régulation, Swissgrid évolue dans un contexte très réglementé. L'EiCom est l'autorité de régulation étatique indépendante dans le domaine de l'électricité et surveille le respect de la LApEI et de l'OApEI ou de l'OIRH. Au besoin, elle peut prendre des décisions auxquelles il est permis de s'opposer par voie juridique auprès du Tribunal administratif fédéral, avec possibilité de recours auprès du Tribunal fédéral.

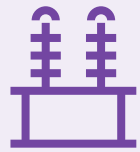
Activité commerciale

En tant que société nationale du réseau de transport, Swissgrid est tenue d'assurer une exploitation non discriminatoire, fiable et performante du réseau de transport et d'entretenir ce dernier de manière efficace. Lorsqu'elle accomplit son mandat légal, Swissgrid veille à ce que ses actions soient compatibles avec l'environnement. L'entreprise a pour autres missions principales de rénover le réseau à très haute tension et de l'étendre en fonction des besoins. Par ailleurs, Swissgrid fournit d'autres prestations de services dans le cadre du réseau interconnecté européen et suisse, telles que la gestion des groupes-bilan et des congestions, ou fait appel à des services système en cas de besoin. Swissgrid assume toutes ces responsabilités et défend en parallèle les intérêts de la Suisse.

La sphère de responsabilité de Swissgrid



Le réseau de transport en 2022



147

postes de couplage

6700

kilomètres de long

380 et 220

kilovolts de tension

41

lignes transfrontalières avec l'étranger



12 000

pylônes



2

centres de conduite du réseau

7

sites

Sites et réseau

GRI 2-1

Swissgrid emploie plus de 700 personnes hautement qualifiées, originaires d'une trentaine de pays, sur ses sites d'Aarau et de Prilly et sur ses antennes régionales de Castione, Landquart, Laufenburg, Ostermundigen et Uznach. Le réseau de transport suisse s'étend sur 6700 kilomètres et transporte de l'énergie électrique à une tension de 380 et 220 kilovolts. Outre toutes les lignes, le réseau de transport comprend 147 postes de couplage, 12 000 pylônes électriques et 24 transformateurs. Ce n'est pas sans raison que le réseau de transport suisse est l'un des plus stables au monde ; 40 000 points de mesure reproduisent le réseau de manière méticuleuse. En quelques secondes, ils enregistrent et traitent environ 10 000 valeurs de mesure. Swissgrid a recours à ces valeurs pour surveiller la sécurité du réseau et prendre des mesures en cas d'état d'alerte ou de menace afin de ramener le réseau à un état sûr.

Les installations essentielles au réseau

Pour que le réseau de transport fonctionne sans problème, il faut une infrastructure sophistiquée et parfaitement adaptée, composée de différents éléments centraux.

Centres de conduite du réseau

📍 Centres de conduite d'Aarau et de Prilly

Les deux centres de conduite du réseau de Swissgrid situés à Aarau et à Prilly constituent le cœur du réseau de transport suisse. Le personnel y surveille le réseau 24 heures sur 24. Il veille à ce que l'équilibre entre la production et la consommation soit conservé en permanence et à ce que l'électricité soit transportée en toute sécurité.

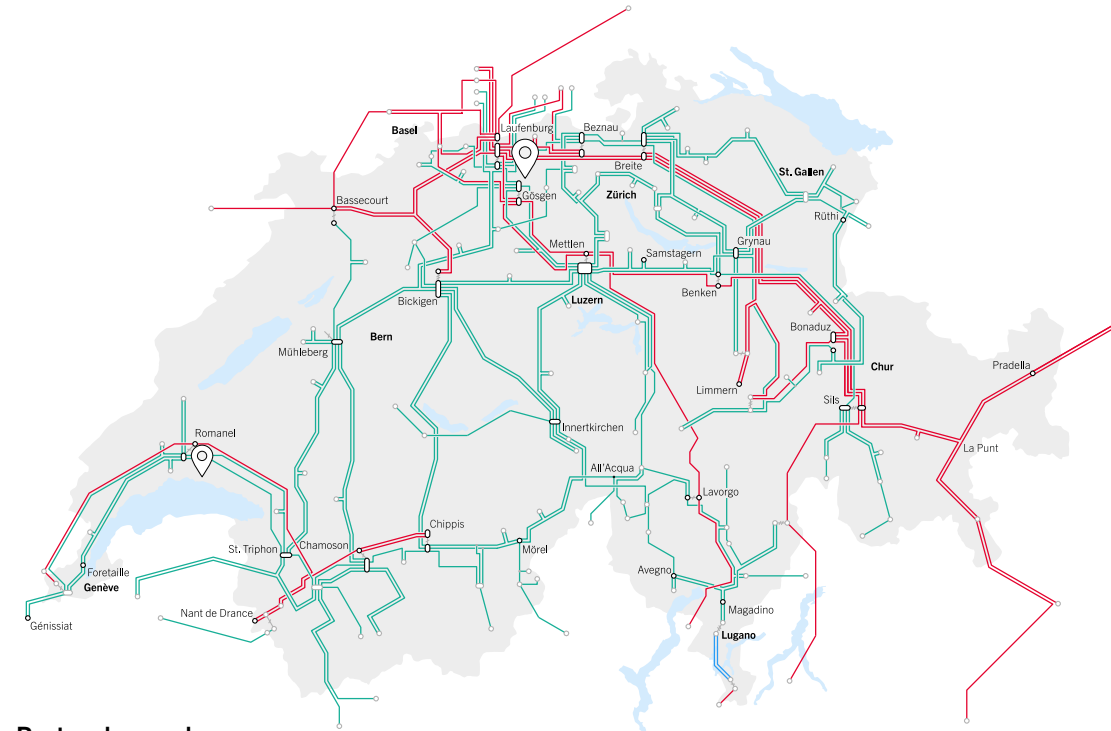
Lignes à très haute tension

— Lignes de 220 kV — Lignes de 380 kV

Le réseau de transport se compose de lignes de 380 et 220 kV, d'une longueur totale de 6700 kilomètres. Il comprend en outre 12 000 pylônes électriques et est relié au réseau interconnecté européen par 41 lignes. Les lignes de 380 kV servent à l'importation et à l'exportation, tandis que les grandes centrales suisses injectent leur énergie dans le réseau de 220 kV. Au niveau de la très haute tension, l'électricité est en grande partie transportée par des lignes aériennes. À chaque extension du réseau, Swissgrid examine la possibilité d'utiliser des lignes câblées souterraines.

Sous-stations

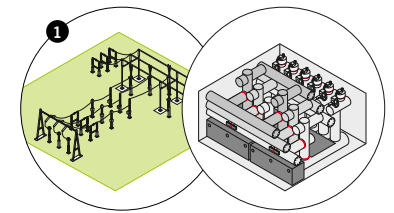
Les sous-stations servent à relier différents niveaux de réseau et sont donc les nœuds du réseau de transport. Les 125 sous-stations de Swissgrid abritent des postes de couplage, et parfois des transformateurs et la technique de protection et de contrôle-commande des installations.



Postes de couplage

⊖⊕ Postes de couplage

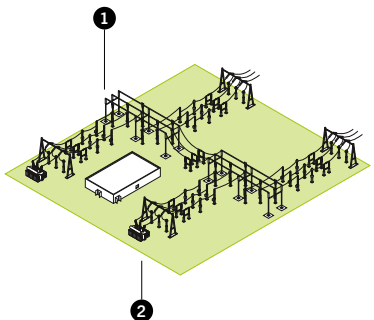
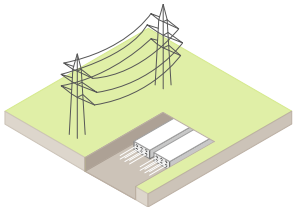
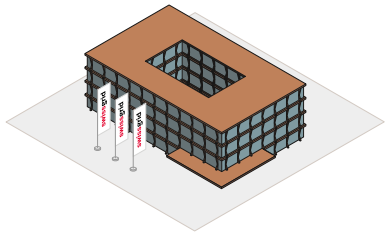
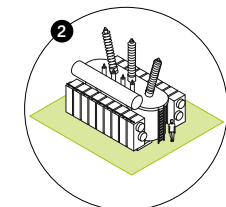
Les lignes sont reliées entre elles dans les 147 postes de couplage de Swissgrid. En effectuant des manœuvres, le personnel du centre de conduite du réseau déconnecte ou connecte des lignes et influence ainsi les flux d'énergie. Cela permet d'éviter les surcharges et de déconnecter des lignes pour les travaux de révision. Outre les vastes postes de couplage en plein air, il existe des postes isolés au gaz qui n'occupent qu'une surface minimale.



Transformateurs

⊖⊕ Transformateurs

Les 24 transformateurs de Swissgrid relient le réseau de 380 kV au réseau de 220 kV. Ils permettent de réduire ou d'augmenter la tension du réseau.





Stratégie

Un système énergétique en pleine mutation	12
Stratégie 2027	14
Corporate Social and Environmental Responsibility	15
Thèmes essentiels et lien avec les objectifs de développement durable	16
Valeurs, principes et code de déontologie	19





L'année 2023 marque le début d'une nouvelle période stratégique de cinq ans pour Swissgrid. Ces dix dernières années ont été marquées par la reprise des réseaux des anciens propriétaires ainsi que par une phase consécutive de développement et de consolidation. L'entreprise a ainsi créé des bases solides qui lui permettent de relever les défis d'un système énergétique en pleine mutation.

Un système énergétique en pleine mutation

Après une longue période de stabilité, le secteur de l'électricité a connu de grands bouleversements au cours des vingt dernières années. C'est la décision de l'UE d'intégrer les marchés européens de l'électricité et de décarboniser le paysage énergétique qui a déclenché cette transformation radicale. La pression exercée pour accélérer la transformation du système énergétique et la décarbonisation n'ont cessé de s'intensifier en raison des nouveaux objectifs climatiques définis dans le cadre de l'« European Green Deal ».

Les politiques énergétiques de l'UE et de la Suisse sont à nouveau sur la sellette : les évolutions géopolitiques, la raréfaction de l'offre du gaz, les capacités limitées des centrales électriques en hiver et les évolutions exceptionnelles des prix de gros du gaz et de l'électricité ne font que renforcer l'aspiration à une autonomie énergétique nationale. Il faut s'attendre à ce que le parc des centrales électriques, et donc l'ensemble du système énergétique, continuent à évoluer au cours des prochaines années.

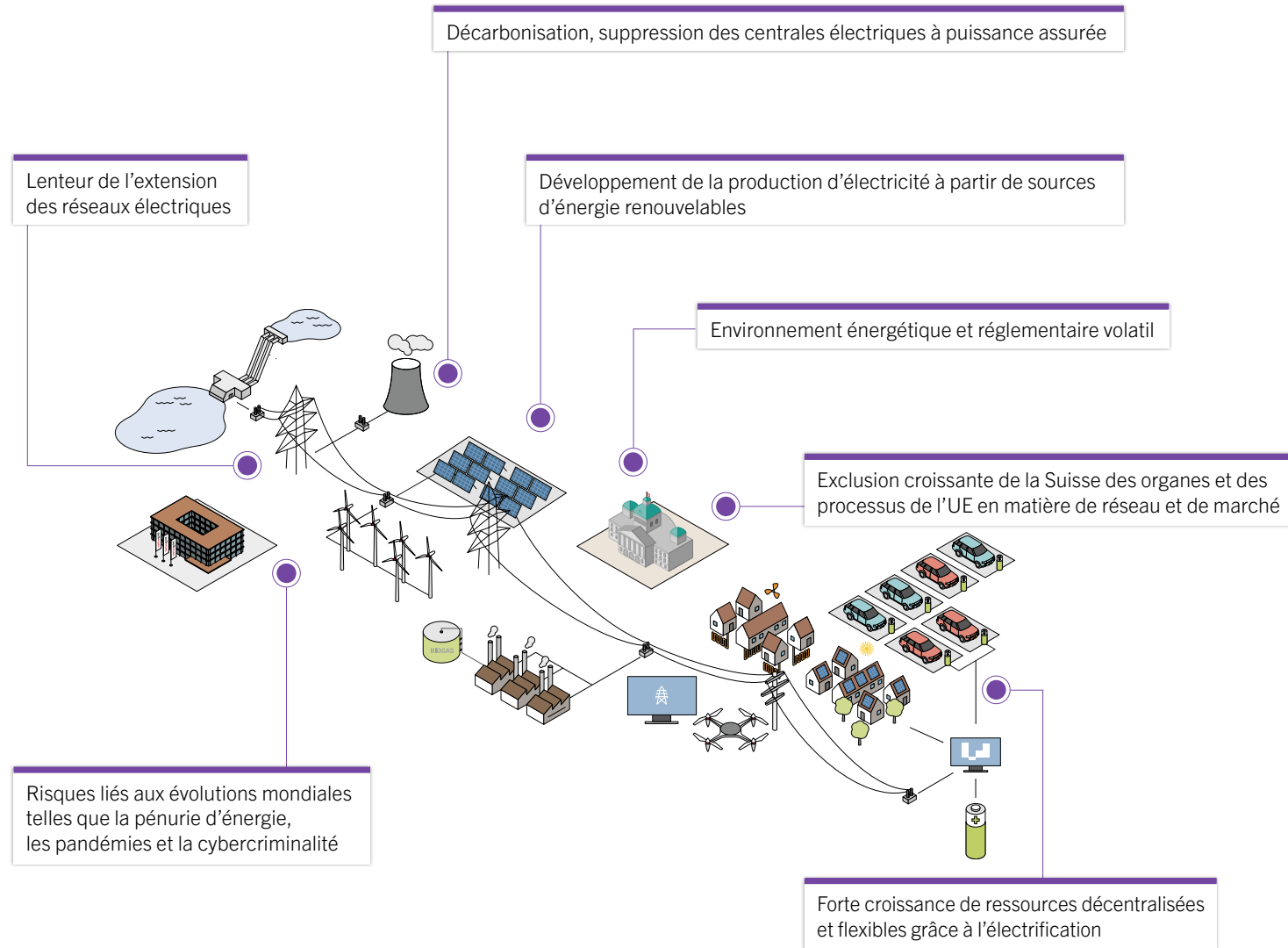
Ces évolutions affectent les gestionnaires de réseau à plusieurs égards : le développement rapide de la production

d'énergie renouvelable entraîne des modèles de production très variables et des flux d'électricité volatils. Cette situation implique des défis considérables pour la gestion du réseau et nécessite une puissance de réserve suffisante et une automatisation plus poussée afin de garantir la stabilité du réseau. Le contexte politique et réglementaire oblige les gestionnaires de réseau à mettre en œuvre de nouvelles activités dans des délais très courts. Parallèlement, le cadre légal entrave toute modification majeure. Citons à titre d'exemple les procédures d'approbation et d'autorisation des projets de réseau qui sont toujours aussi longues et qui freinent considérablement l'adaptation urgente et nécessaire de l'infrastructure de réseau aux nouvelles conditions générales.

L'absence d'accord sur l'électricité entre la Suisse et l'UE ne fait qu'accentuer ces difficultés pour Swissgrid. La Suisse est de plus en plus exclue des mécanismes de marché essentiels de l'UE. Les risques liés à l'augmentation de flux d'électricité non planifiés, à l'absence de prise en compte dans les processus de sécurité du système et à la réduction des capacités d'importation augmentent.

Les gestionnaires de réseau sont mis à l'épreuve non seulement en raison de la mutation du système énergétique, mais aussi des évolutions au niveau mondial. Les dangers tels que les conséquences du changement climatique sur l'infrastructure de réseau, les pandémies ou la cybercriminalité montrent que les exploitants d'infrastructures critiques doivent faire preuve d'un niveau de protection et de préparation exceptionnellement élevé. Les exigences imposées à ces entreprises en matière de résilience, de dispositif de sécurité, de préparation aux situations d'urgence, de Business Continuity Management et de gestion de crise restent élevées.

Moteurs de l'action stratégique de Swissgrid



GRI 2-22

Stratégie 2027

Swissgrid assume ses responsabilités envers l'économie, la société et l'environnement en sa qualité de société nationale du réseau de transport. C'est pour cette raison que la nouvelle stratégie de l'entreprise est placée sous la devise suivante :

« Nous participons à la conception de l'avenir énergétique – de manière sûre, innovante et durable. »

Cette stratégie comprend cinq axes intrinsèquement liés.

Avec des mesures visant à garantir à long terme la sécurité d'approvisionnement côté réseau – indépendamment du degré d'intégration dans les processus européens de l'UE – et tout en soutenant la Stratégie énergétique de la Confédération, la « **Sécurité d'approvisionnement** » est au cœur de la Stratégie 2027. La « **Grid Transfer Capacity** » joue également un rôle important. Son objectif est d'augmenter la capacité du réseau en fonction des besoins ainsi que de façonner et d'exploiter le réseau de manière encore plus efficace à l'avenir. Un paquet de mesures axées sur l'« **Innovation et la numérisation** » crée les conditions nécessaires à la mise en œuvre de la transformation numérique visée.

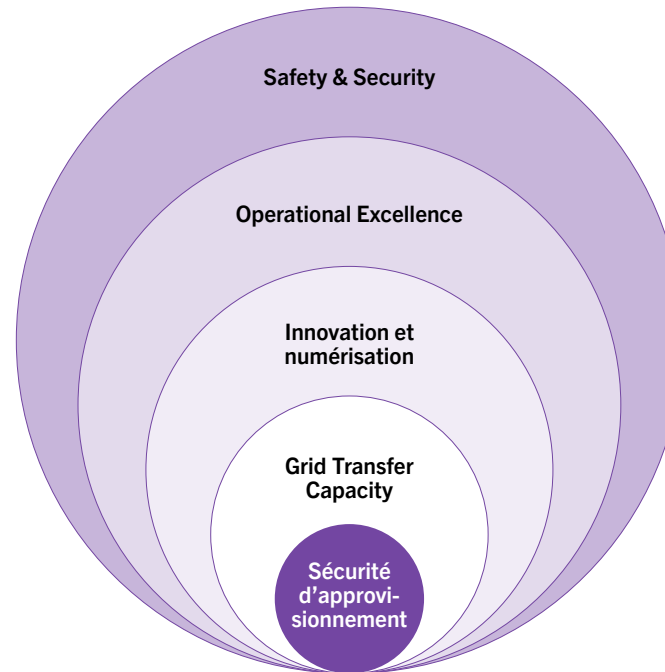
Pour que Swissgrid puisse mettre en œuvre sa Stratégie 2027 avec succès, la culture et les compétences au sein de l'entreprise doivent suivre les exigences futures et évoluer en fonction de ces dernières. L'« **Operational Excellence** » aborde ces domaines d'action et le développement durable de l'entreprise dans toutes ses activités stratégiques et opérationnelles.

En sa qualité de responsable d'une infrastructure critique pour la Suisse, Swissgrid accorde la priorité absolue à la sécurité. Son évolution ne peut réussir que si les risques et les dangers pertinents pour l'entreprise sont identifiés et

atténués à un stade précoce. L'objectif de l'axe stratégique « **Safety & Security** » est d'assurer une forte résilience et une protection globale de toutes les ressources de Swissgrid.

Les axes en détail

Les axes de la Stratégie 2027



La Stratégie 2027 a été développée en 2022 par une équipe stratégique interne en collaboration avec la Direction et certains collaborateurs, collaboratrices et cadres, puis approuvée par le Conseil d'administration.



GRI 2-22

Corporate Social and Environmental Responsibility

Un approvisionnement sûr en électricité est un élément essentiel pour la sécurité, la prospérité et le développement économique et sociopolitique à long terme de la Suisse.

En sa qualité de société nationale du réseau de transport, Swissgrid contribue de manière déterminante à la sécurité d'approvisionnement. Le mandat légal de Swissgrid est principalement axé sur le long terme. Véritable relais entre la production et la consommation d'électricité, l'entreprise participe activement à la mise en place d'un système énergétique durable. Swissgrid contribue ainsi fortement à la réalisation des objectifs climatiques 2030 et à la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050.

Dans le cadre du développement de sa stratégie, Swissgrid a décidé de systématiser les mesures écologiques, économiques et sociales déjà en place dans les différents secteurs et de continuer à développer la durabilité à l'échelle de l'entreprise. Désormais regroupée sous la dénomination « Corporate Social and Environmental Responsibility » (CSER), la gestion du développement durable chez Swissgrid fait partie intégrante de la Stratégie 2027.

« L'objectif de Swissgrid est que le développement durable soit vécu à l'échelle de l'entreprise et que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs y participe activement. »



GRI 3

Thèmes essentiels et lien avec les objectifs de développement durable

Dans une analyse de son activité commerciale, Swissgrid a examiné les objectifs de développement durable des Nations Unies sur lesquels l'entreprise avait une influence. Il en a résulté une sélection de thèmes qui ont été intégrés dans une analyse de matérialité selon les normes de la GRI. L'analyse de matérialité montre la pertinence des thèmes économiques, écologiques et sociaux du point de vue de Swissgrid et de ses parties prenantes, classés selon les quatre domaines d'action Purpose, People, Partnership et Planet.

Étant donné qu'il n'existe pas encore de norme sectorielle pour le secteur de l'électricité dans le cadre des normes GRI 2021 et que les gestionnaires de réseau de transport ont un rôle particulier à jouer dans ce secteur, Swissgrid a réalisé une analyse indépendante de son propre contexte d'entreprise. Celle-ci comprenait une vue d'ensemble des activités de l'entreprise, des relations commerciales et des parties prenantes. Les impacts actuels et potentiels de l'activité commerciale sur l'économie, la société et l'environnement ont également été identifiés.

Le résultat de l'analyse de matérialité a été approuvé par la Direction et le Conseil d'administration et est présenté sous forme de matrice. Celle-ci combine deux aspects de la matérialité : l'axe vertical représente l'évaluation par les parties prenantes de Swissgrid des thèmes sur lesquels l'entreprise a une influence importante. L'axe horizontal illustre d'une part l'implication de l'entreprise dans certains thèmes (« outside-in ») et, d'autre part, l'impact de l'activité commerciale de l'entreprise sur l'économie, la société et l'environnement (« inside-out »). À l'avenir, la dimension verticale sera davan-

tage appréhendée par l'implication directe des parties prenantes et constituera une évaluation provisoire de la pertinence des thèmes pour les parties prenantes par Swissgrid. L'évaluation actuelle s'appuie notamment sur une analyse des rapports sur le développement durable de différents gestionnaires de réseau de transport européens et d'entreprises d'approvisionnement en électricité suisses.

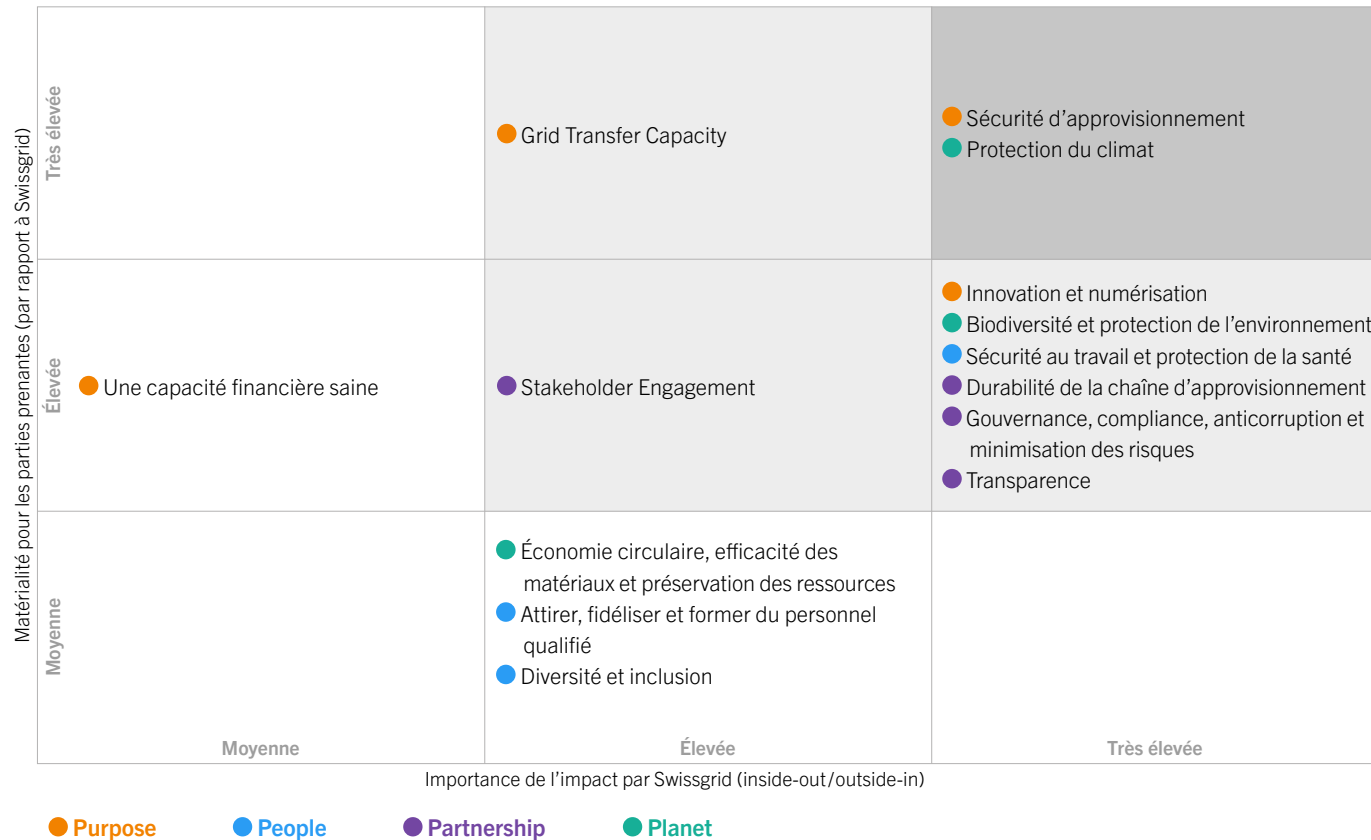
« Les thèmes essentiels reflètent les cinq axes de la Stratégie 2027 et les approfondissent dans une perspective de développement durable. »

Si la « Sécurité d'approvisionnement », la « Grid Transfer Capacity » et « Innovation et numérisation » sont des thèmes essentiels qui constituent des axes stratégiques globaux de la Stratégie 2027, les onze autres thèmes représentent des dimensions spécifiques en matière de développement durable des axes stratégiques « Operational Excellence » et « Safety & Security ».

La figure suivante illustre la matrice de matérialité, y compris l'attribution aux quatre domaines d'action Purpose, People, Partnership et Planet. Les thèmes considérés comme non essentiels ne sont pas mentionnés.



Matrice de matérialité de Swissgrid



Par le biais des thèmes essentiels identifiés, Swissgrid aborde une sélection ciblée des objectifs de développement durable des Nations Unies dans les quatre domaines d'action Purpose, People, Partnership et Planet. Pour les thèmes essentiels, des objectifs sont définis en permanence dans les

circuits de management normaux et des mesures sont mises en œuvre. Par ailleurs, Swissgrid met en place en 2023 une gestion systématique du programme CSER visant à garantir que les objectifs et les mesures des thèmes essentiels sont harmonisés et réalisés de manière efficace.

Contribution des thèmes essentiels aux objectifs de développement durable des Nations Unies

Purpose



Sécurité d'approvisionnement
 Grid Transfer Capacity
 Innovation et numérisation
 Capacité financière saine

People



Sécurité au travail et protection de la santé
 Attirer, fidéliser et former du personnel qualifié
 Diversité et inclusion

Partnership



Gouvernance, compliance, anticorruption et minimisation des risques
 Durabilité de la chaîne d'approvisionnement
 Stakeholder Engagement
 Transparence

Planet



Protection du climat
 Biodiversité et protection de l'environnement
 Économie circulaire, efficacité des matériaux et préservation des ressources



GRI 2-23

Valeurs, principes et code de déontologie

Dans sa Stratégie 2027, Swissgrid exprime clairement qu'elle exerce son activité commerciale non seulement au service de l'économie nationale et de l'économie électrique suisses, mais aussi pour le bien de la société et de l'environnement. Ainsi, dans le cadre du développement de la stratégie, la mission de l'entreprise a été complétée pour mettre l'accent sur cette responsabilité.

Notre mission

L'électricité fait bouger le monde et notre pays, l'électricité crée la sécurité, la qualité de vie et la prospérité.

Nous exploitons en permanence le réseau de transport de manière fiable, efficace et non discriminatoire au service de l'économie nationale et du secteur électrique suisse. Nous concevons et construisons le réseau de transport du futur.

Ce faisant, nous assumons notre responsabilité envers la société et l'environnement.

En relation avec nos partenaires suisses et étrangers, nous misons sur des solutions basées sur le partenariat et le marché afin de développer le système énergétique.

La sécurité est notre priorité absolue, dans tout ce que nous faisons.

Avec ce nouvel axe dans la mission et la stratégie de Swissgrid, le Conseil d'administration et la Direction s'engagent à approfondir le développement durable dans toutes les activités stratégiques et opérationnelles de l'entreprise en vue de créer une valeur ajoutée pour la société. Cet engagement vient étoffer l'engagement existant de l'entreprise en matière de développement durable, qui s'appuie sur les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Pour Swissgrid, un comportement éthique se fonde sur l'intégrité, l'équité, le respect mutuel, le professionnalisme et la transparence. Swissgrid soutient et respecte les droits de l'homme proclamés au niveau international et s'assure que l'entreprise et ses collaboratrices et collaborateurs ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme dans le cadre de leur activité commerciale. En outre, Swissgrid respecte les normes fondamentales du travail de l'Organisation internationale du travail (OIT). Pour protéger l'environnement, Swissgrid a mis en place un système de gestion certifié selon la norme ISO 14001. L'entreprise s'engage résolument contre la corruption sous toutes ses formes.

Swissgrid a documenté ces principes éthiques ainsi que d'autres dans un code de déontologie. Ce dernier, défini par le Conseil d'administration et dont le respect est contrôlé par la Direction, s'applique à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à tous les membres de la Direction et du Conseil d'administration de Swissgrid. Il fait partie intégrante des obligations liées au contrat de travail ou à la fonction d'organe. Ce code de déontologie est disponible sur une page d'information complète dédiée à la signification et à l'organisation de la compliance chez Swissgrid.

De plus amples informations à ce sujet se trouvent au chapitre

« Gouvernance, compliance, anticorruption et minimisation des risques »



Purpose

Sécurité d'approvisionnement	21
Grid Transfer Capacity	25
Innovation et numérisation	28
Capacité financière saine	30



Les thèmes essentiels du domaine Purpose décrivent le mandat légal de Swissgrid au sens de la « Sécurité d’approvisionnement » et de la « Grid Transfer Capacity ». En outre, ce domaine comprend les thèmes essentiels « Innovation et numérisation » ainsi que « Capacité financière saine », qui permettent à Swissgrid de remplir sa mission de manière efficace et efficiente. Le réseau électrique est une infrastructure critique qui, en cas de défaillance ou de perturbation, a des répercussions graves et immédiates sur l’État, l’économie et la population. En tant que société nationale du réseau de transport, Swissgrid est donc coresponsable de la qualité de vie élevée et de la prospérité de la Suisse.

GRI 203-2

Sécurité d’approvisionnement

Swissgrid ne produit pas d’électricité ; elle transporte, via le réseau de transport, l’énergie électrique produite par les centrales électriques vers les centres de consommation. Le réseau de transport (ou réseau à très haute tension) est le premier des sept niveaux de réseau du système électrique suisse, conçu pour transporter de grandes quantités d’énergie sur de longues distances. Outre le transport national, il permet également d’exporter et d’importer de l’énergie.

« Le réseau de transport de Swissgrid est donc l’épine dorsale de la sécurité d’approvisionnement en électricité en Suisse. »

En tant que gestionnaire du réseau de transport, Swissgrid est tenue de garantir sa disponibilité permanente ou une exploitation minimale pendant un incident (p. ex. interruption de l’approvisionnement) ainsi que le retour à une exploitation normale après ce dernier. Swissgrid contribue ainsi de manière essentielle à la sécurité et à la prospérité de la Suisse.

De plus, le réseau de transport suisse est étroitement lié aux pays voisins et joue un rôle crucial dans le transfert d’électricité en Europe. Une indisponibilité totale ou partielle du réseau peut avoir de graves conséquences sur la société et l’économie. Les données disponibles dans la zone de desserte suisse étant complexes, il est impossible de quantifier les conséquences économiques indirectes importantes.

Dans les centres de conduite du réseau de Swissgrid, les opératrices et opérateurs surveillent le réseau 24 heures sur 24. Ils veillent à ce que l’équilibre entre la production et la consommation d’électricité soit respecté à tout moment et que le réseau ne soit pas surchargé. Pour pouvoir garantir la sécurité d’approvisionnement du réseau en Suisse, une bonne interconnexion avec le réseau européen est essentielle. Seule cette mise en réseau permet de surmonter les pénuries d’électricité régionales pendant les mois d’hiver et de compenser les défaillances de centrales ou les surproductions au niveau international.

Infrastructure

Une infrastructure de réseau résiliente ainsi que la disponibilité des systèmes informatiques et de communication sont des conditions sine qua non pour la sécurité d’approvisionnement côté réseau. Afin de garantir une exploitation sûre et fiable du réseau de transport suisse, Swissgrid poursuit une politique de sécurité intégrale. Celle-ci définit les objectifs et le cadre d’action pour une mise en œuvre cohérente et coordonnée des dispositions selon des règles uniformes. La gestion intégrale de la sécurité vise, d’une part, à préserver les personnes et l’environnement des influences négatives causées par les activités de Swissgrid et, d’autre part, à protéger les collaboratrices et collaborateurs, les installations, les systèmes et les informations de Swissgrid contre toute atteinte.



Les collaborateurs du centre de contrôle de Swissgrid gèrent le réseau 24h/24 et 7j/7.

Plus d'informations

[Gestion du réseau](#)

[Stabilité du réseau](#)

[Fréquence](#)

Exploitation du système

Il est impossible de stocker l'électricité dans le réseau de transport. La production et la consommation d'énergie doivent donc toujours être à l'équilibre. Swissgrid veille à ce que cet équilibre soit garanti et que le réseau soit exploité à une fréquence de 50 hertz. Les gestionnaires de réseau de transport européens aident à maintenir cette fréquence stable sur l'ensemble du réseau interconnecté européen. À cette fin, les opératrices et opérateurs des centres de

conduite du réseau coordonnent la production et la consommation via la gestion du programme prévisionnel et sollicitent de l'énergie de réglage en cas de déséquilibre. Afin d'éviter les surcharges d'éléments du réseau, ils prennent en outre des mesures topologiques telles que la connexion et la déconnexion de lignes dans les postes de couplage ou utilisent le redispatching. Il s'agit alors pour Swissgrid d'intervenir dans l'utilisation des centrales électriques et de demander à certaines unités de production d'augmenter ou de réduire leur production.

Swissgrid prépare l'exploitation du système aux exigences futures par une automatisation partielle, une aide à la décision basée sur des données, une optimisation de l'intervention du personnel et une nouvelle stratégie d'exploitation. L'objectif est de développer, d'ici 2035, la pilotabilité du système par une large utilisation opérationnelle d'éléments à commande active. Le but est, d'une part, de réduire les risques liés au maintien de la tension et, d'autre part, d'augmenter la pilotabilité des flux de charge.

Structure du marché

Afin de pouvoir compenser les écarts à court terme entre la production et la consommation ou de maîtriser les congestions du réseau (mesures d'équilibrage), la disponibilité de puissance de réglage constitue une autre condition préalable à la sécurité d'approvisionnement. C'est pour cette raison que Swissgrid optimise en permanence le marché suisse de la puissance de réglage et qu'elle coopère avec les gestionnaires de réseau de transport des pays voisins pour augmenter la liquidité du marché.

Afin de mieux intégrer les sources d'énergie décentralisées et flexibles ainsi que les prosommateurs (à la fois producteurs et consommateurs d'électricité) dans la stabilisation du ré-



seau, Swissgrid travaille en étroite collaboration avec les autres acteurs du système électrique suisse. Dans le cadre d'un projet pilote et en collaboration avec l'entreprise électrique de la ville de Zurich, Swissgrid a par exemple testé l'utilisation de la crowd balancing platform Equigy pour la fourniture de services système, tels que le réglage de fréquence et la gestion des congestions. Ce projet pilote s'est achevé avec succès en décembre 2022.

Coopération européenne

Conformément à l'art. 89 de la Constitution fédérale, la Suisse poursuit l'objectif d'un approvisionnement en électricité sûr, économique et respectueux de l'environnement. L'intégration dans le système électrique européen est une condition importante pour atteindre cet objectif. Avec 41 lignes transfrontalières, le réseau de transport suisse est étroitement relié au réseau interconnecté européen.

« L'interconnexion avec le réseau de transport européen contribue de manière déterminante à la stabilité du réseau et donc à la sécurité de l'approvisionnement en électricité, par exemple lorsqu'il faut surmonter des congestions d'électricité pendant les mois d'hiver ou compenser des défaillances de centrales ou des surproductions au niveau international. »

L'absence d'accord sur l'électricité avec l'UE exclut de plus en plus la Suisse des processus de coordination européens. Cela a un impact négatif sur l'exploitation du réseau. Les flux de charge non planifiés à travers la Suisse menacent de plus en plus la stabilité du réseau et Swissgrid doit utiliser du courant (principalement d'origine hydraulique suisse) pour stabiliser le réseau.

Swissgrid travaille avec les gestionnaires de réseau de transport européens à une intégration aussi large que possible de la Suisse dans les processus liés à la sécurité du réseau. Pour ce faire, elle cherche à conclure des contrats avec les gestionnaires de réseau de transport regroupés dans les zones de calcul de capacité « Italy North » et « CORE ». Un contrat a pu être conclu avec « Italy North » en 2021, lequel a été renouvelé en 2022. Des négociations sont en cours avec « CORE ». De tels contrats de droit privé ne constituent toutefois pas, à long terme, un substitut adéquat à un accord sur l'électricité. Swissgrid se heurte aux limites de ses capacités d'action en ce qui concerne les solutions sur le plan du droit privé.

En raison de l'absence d'accord sur l'électricité, la participation de Swissgrid aux nouvelles plateformes européennes d'énergie de réglage (MARI, PICASSO, TERRE) est en outre fortement compromise. Si Swissgrid est actuellement raccordée à la plateforme centrale TERRE, un raccordement à MARI et PICASSO n'est pas envisageable jusqu'à nouvel ordre en raison de divergences politiques. Une exclusion entraînerait une nouvelle augmentation des flux de charge non planifiés sur le réseau suisse.

Chiffres clés de la sécurité d'approvisionnement 2022

74 052 GWh

Énergie transportée

0

Nombre d'interruptions
et durée moyenne
de celles-ci

0

Énergie
non fournie

987 GWh

Pertes actives
en valeur absolue

1,33 %

Pertes actives de
l'énergie transportée

1118 GWh

Énergie de réglage positive

754 GWh

Énergie de réglage négative

28 762 GWh

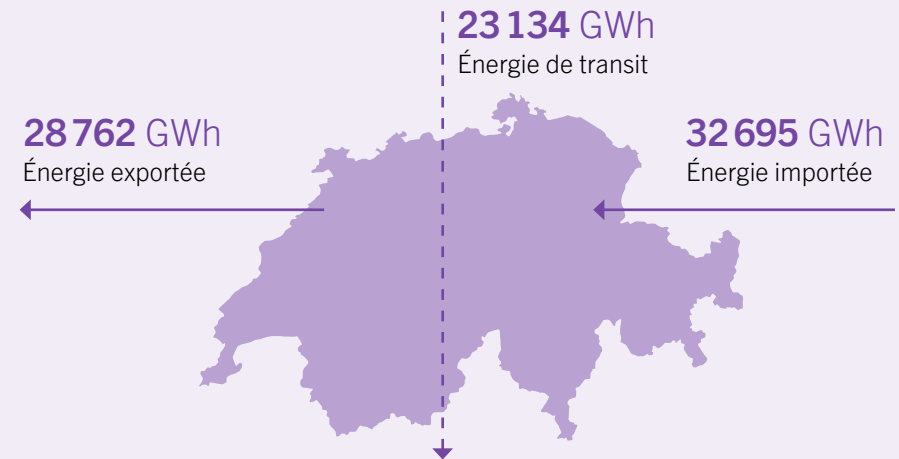
Énergie exportée

23 134 GWh

Énergie de transit

32 695 GWh

Énergie importée



GRI 203-1

Grid Transfer Capacity

Dans sa Stratégie 2027, Swissgrid aborde les besoins en matière de développement du réseau de transport sous l'appellation « Grid Transfer Capacity ». Le système électrique suisse subit la plus grande mutation de son histoire. La transition énergétique implique un changement de paradigme : passer d'un système énergétique centralisé à un système décentralisé. La production d'électricité de plus en plus volatile due à la part croissante des énergies renouvelables (énergie photovoltaïque, énergie éolienne), le stockage de l'électricité dans des batteries et des centrales de pompage-turbinage, ainsi que l'augmentation de la consommation due à l'électromobilité, aux pompes à chaleur et aux centres de calcul, représentent des défis supplémentaires pour l'exploitation sûre du réseau. Cela a des conséquences non négligeables sur le secteur de l'électricité en Suisse et dans toute l'Europe, et donc aussi sur le réseau électrique suisse.

En tant qu'élément clé du développement économique et social de la Suisse, le réseau de transport apporte une contribution centrale à la réalisation des objectifs de la Stratégie énergétique 2050.

« La transformation du système énergétique ne peut réussir que si l'infrastructure de réseau est actualisée avec les nouvelles conditions-cadres et exploitée de manière encore plus efficace. »

Outre la modernisation du réseau de transport, des travaux d'entretien continus sont nécessaires sur le réseau existant. Dans ce domaine, la collecte et l'analyse automatisées des données augmentent l'efficacité.

Capacité de réseau

Un réseau de transport aux capacités suffisantes est une condition préalable à la sécurité d'approvisionnement. Néanmoins, le réseau de transport est déjà confronté à des congestions, qui ne devraient faire que croître en raison des besoins en électricité accrus et du développement des énergies renouvelables. Pour désamorcer la situation et maintenir la viabilité du réseau de transport, Swissgrid regroupe régulièrement dans un plan pluriannuel les principaux projets d'extension et de modernisation et les publie sous le nom de « Réseau stratégique ». Ils sont également essentiels, car les importations d'électricité via le réseau de transport constituent l'un des piliers de la Stratégie énergétique 2050 de la Confédération. En tant que plateforme pour le commerce européen de l'électricité, le réseau de transport doit également répondre aux normes internationales.

Des travaux importants dans le cadre du « Réseau stratégique 2025 » restent marqués par des procédures d'autorisation très lentes et par de nombreux recours, ce qui complique l'élimination de congestions du réseau. En ce qui concerne les procédures d'autorisation, Swissgrid mise sur un dialogue précoce avec les cantons, les communes et les riverains concernés. Il s'agit ainsi d'améliorer l'acceptation des nouvelles lignes à très haute tension et, si possible, d'accélérer les processus – de l'étude de projet à la mise en service.

Le vieillissement progressif des composants existants constitue un risque supplémentaire pour la capacité de réseau. Seul un tiers de l'infrastructure de réseau de Swissgrid a moins de trente ans. De nombreux éléments sont en fin de vie et doivent être renouvelés. Swissgrid recense donc systématiquement l'état de ses installations et priorise en conséquence les mesures de renouvellement.

Plus d'informations
Le réseau de demain

Développement du réseau

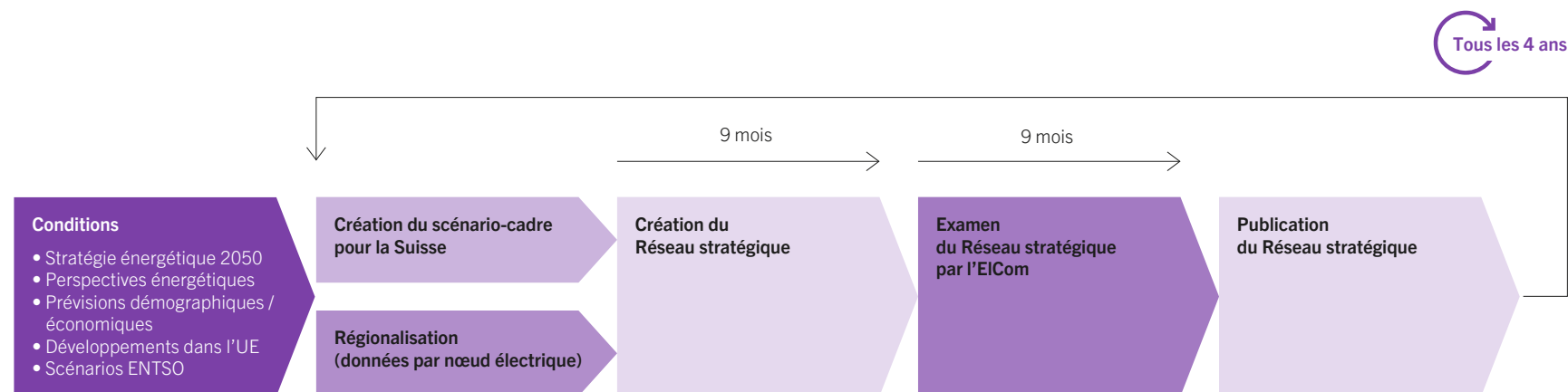
La modernisation du réseau de transport est un pilier majeur pour assurer un avenir énergétique durable. Sa transformation et son extension ont toutefois ralenti au cours des dernières décennies. Pour que le réseau de transport puisse répondre aux besoins futurs en matière de sécurité d'approvisionnement en électricité, il doit être développé à long terme. Pour ce faire, Swissgrid établit périodiquement un plan pluriannuel, appelé Réseau stratégique.

Avec le « Réseau stratégique 2040 », c'est la troisième fois qu'un processus coordonné de développement du réseau de transport suisse est mis en place. Ce processus s'appuie pour la première fois sur la base légale définie dans la « Stratégie Réseaux électriques » et selon laquelle la planification doit être répétée tous les quatre ans de manière comparable.

Dans le cadre du Réseau stratégique 2040, le développement de scénarios d'avenir comme base de la planification du réseau est pour la première fois une tâche relevant de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN).

La planification du Réseau stratégique s'effectue d'après le scénario-cadre suisse de l'OFEN et comprend, pour les années 2030 et 2040, des valeurs cibles nationales pour chaque technologie de production et groupe de consommateurs. En outre, Swissgrid reçoit des informations sur l'évolution régionale de la production et de la consommation au sein de la Suisse de la part des CFF ainsi que des gestionnaires de réseau de distribution et des exploitants de centrales raccordés directement au réseau de transport. En s'appuyant sur ces données, Swissgrid détermine les besoins de développement du réseau.

Processus de planification du réseau



Efficacité des processus

Afin d'exploiter le réseau de manière plus efficace, la planification de l'exploitation et l'exploitation du système seront rapprochées du temps réel grâce à une connaissance approfondie des états d'exploitation et à de meilleures données de mesure, ce qui permettra d'augmenter la pilotabilité du système.

Il est également prévu d'améliorer l'efficacité grâce à la gestion des installations basée sur les risques, en s'appuyant sur la collecte et l'analyse automatisées des données. À cette fin, on établit une cartographie numérique du réseau, qui permet également d'optimiser la rénovation et la maintenance.

Automatisation de la planification des consignations

Le réseau de transport fonctionne 24 heures sur 24, 365 jours par an, et ne peut pas être simplement mis hors tension lorsque des travaux d'entretien sont nécessaires. Les consignations de certains éléments du réseau doivent être minutieusement planifiées et coordonnées. Par ailleurs, la garantie de la stabilité du réseau limite le nombre de consignations possibles.

Afin d'améliorer la coordination des travaux planifiés et d'automatiser les processus de planification, Swissgrid a lancé la « Vision Operational Planning ». L'objectif est de mieux coordonner les différents projets de construction ainsi que les mesures de maintenance, tout en optimisant la planification et la mise en œuvre des consignations qui en découlent.

Améliorer la sécurité à l'aide de drones

Les pylônes en acier du réseau de transport, et leurs supports, sont exposés à des conditions météorologiques extrêmes. La plupart des structures sont en acier et se corrodent lorsqu'elles sont en contact avec de l'eau. Swissgrid traite tous les supports en acier avec une peinture anti-



Les analyses de corrosion par drone sont standardisées, plus rapides et plus sûres.

corrosion afin que l'acier nu ne soit pas en contact avec l'eau. La procédure traditionnelle consiste alors à effectuer un contrôle mécanique : du personnel d'entreprises de montage grimpe sur les pylônes et vérifie l'état de l'acier à l'aide d'un burin. Cette procédure est fastidieuse et coûteuse. En outre, les lignes doivent être mises hors tension pour ces travaux. Un projet pilote utilisant un drone avec un capteur intégré étudie une approche innovante permettant d'effectuer cette analyse de la corrosion de manière plus rapide, plus standardisée et plus sûre, sans qu'il soit nécessaire de mettre la ligne hors tension.

Innovation et numérisation

La hausse de la volatilité des flux d'électricité et le nombre croissant d'interventions critiques en termes de temps sur les systèmes nécessitent de nouvelles approches innovantes au niveau technique et organisationnel. Pour relever ces défis, il est nécessaire d'accélérer la numérisation et l'automatisation des processus ainsi que la mise à disposition et l'analyse des données.

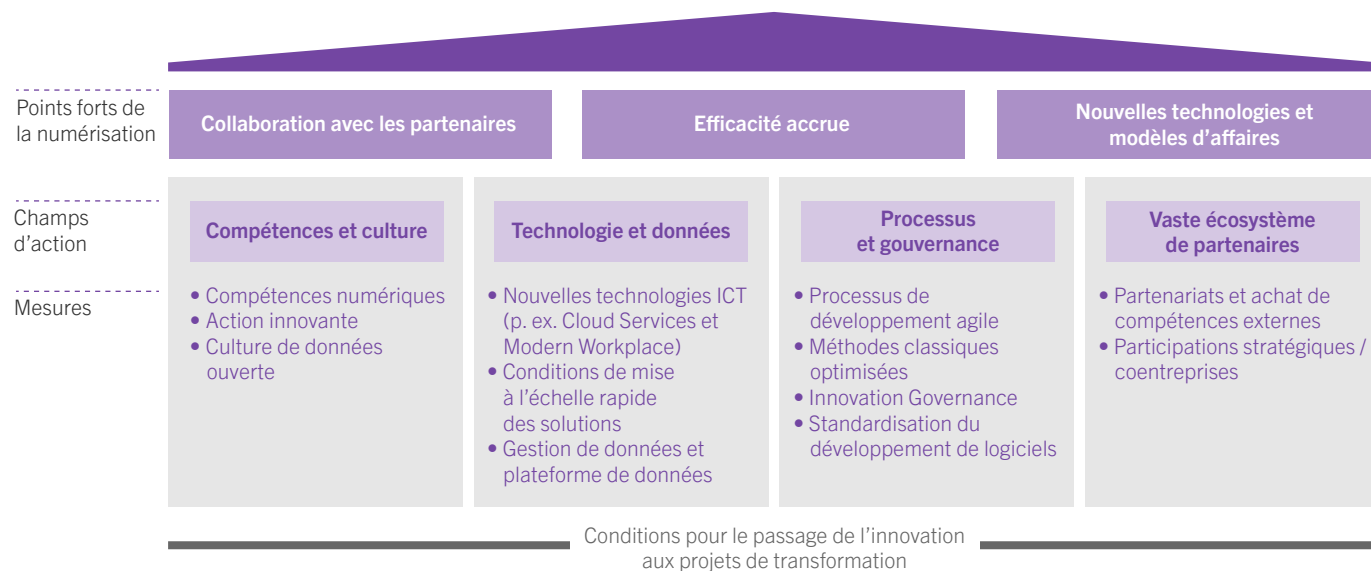
L'innovation et la numérisation de l'activité principale constituent par conséquent un axe de la Stratégie 2027. Elles sont encouragées dans tous les domaines de l'entreprise : pour ce faire, Swissgrid renforce les compétences correspondantes ainsi que la culture d'entreprise, saisit les opportunités offertes par les nouvelles technologies, développe et met en œuvre rapidement des idées innovantes et fait appel, si nécessaire, à une expertise externe.

L'accent est mis sur la numérisation de la collaboration avec les partenaires, l'automatisation des processus et le soutien de nouveaux modèles d'affaires. À cette fin, Swissgrid crée systématiquement les conditions nécessaires : sur le plan technologique, des données, du personnel et de la culture.

Portefeuille d'innovation et de transformation

Pour que la numérisation et l'innovation progressent dans tous les domaines d'activité, Swissgrid met en œuvre des projets concrets et des projets d'innovation. L'utilisation des nouvelles technologies est expliquée ci-dessous à l'aide de l'exemple du « jumeau numérique » et de l'« Asset Monitoring et Performance Management ».

Priorités, domaines d'action et mesures de la numérisation



Jumeau numérique

Avec le soutien d'un spin-off de l'EPF, Swissgrid a associé dans le cadre d'un projet pilote le potentiel de la réalité augmentée (« Augmented Reality », AR) au jumeau numérique d'une sous-station et l'a utilisé pour inspecter cette dernière. L'application AR guide l'utilisateur à travers des points de contrôle numériques qui s'affichent dans l'espace (sous forme de ce que l'on appelle des zones d'intérêt et des points d'intérêt) en superposant le monde réel au modèle 3D virtuel et en s'appuyant sur des informations ciblées telles que des photos, des vidéos et des modèles 3D animés.



La réalité augmentée aide les collaborateurs de Swissgrid lors de l'inspection.

Asset Monitoring et Performance Management

L'objectif de l'Asset Monitoring et Performance Management est d'exploiter l'infrastructure du réseau en fonction des risques et sur la base des données de performance des actifs. Les données d'inspection, les données d'installation et les valeurs de mesure en ligne enregistrées dans les jumeaux numériques devraient à l'avenir servir de base à l'évaluation de l'état des actifs et de la criticité, pour planifier ensuite plus efficacement les travaux de maintenance et de rénovation. Parallèlement à cela, les installations sont surveillées par le biais d'un Asset Monitoring, les perturbations et problèmes spécifiques aux installations sont systématiquement analysés et des solutions sont mises en œuvre de manière proactive. Les états d'exploitation spécifiques des installations sont en outre utilisés pour augmenter la capacité dans l'exploitation du réseau via le Dynamic Asset Rating.

Cette technique permet par exemple à Swissgrid de tester l'utilisation de données de mesure en temps réel et de prévisions météorologiques microclimatiques afin de mieux modéliser l'interdépendance des conditions météorologiques, de la température des conducteurs et de l'intensité du courant. Des appareils de mesure montés directement sur les conducteurs déterminent en permanence l'intensité du courant, la température, l'angle d'inclinaison et l'accélération. Ces données en temps réel ainsi que les prévisions météorologiques locales permettent de déterminer facilement le courant maximal qui peut circuler dans les conducteurs. Cela permet d'utiliser plus efficacement l'infrastructure de réseau.

Capacité financière saine

Swissgrid garantit la disponibilité élevée du réseau de transport et la sécurité d’approvisionnement côté réseau en Suisse. Elle est donc l’une des infrastructures les plus critiques de Suisse et revêt une grande importance pour l’économie et la population suisses. En raison du grand intérêt public à un approvisionnement en électricité sûr dans toute la Suisse, le législateur a fortement réglementé l’activité commerciale de Swissgrid et a transformé le monopole naturel dans le domaine du transport d’électricité en monopole de droit.

En sa qualité de société nationale du réseau de transport, Swissgrid investit dans l’extension et la modernisation du réseau de transport. L’entreprise contribue ainsi fortement à transformer le système énergétique. Le développement du réseau nécessite des capitaux importants. Par conséquent, le besoin de financement est élevé et Swissgrid le couvre sur les marchés financiers. Les informations relatives au financement de Swissgrid sont disponibles dans son rapport financier.

En 2022, le Conseil fédéral a par ailleurs édicté des mesures visant à renforcer la sécurité d’approvisionnement de la Suisse, notamment en hiver. Par l’Ordonnance sur l’instauration d’une réserve d’électricité pour l’hiver (OIRH), il a chargé Swissgrid de l’exécution opérationnelle des mesures. Le Conseil fédéral prouve ainsi sa confiance dans l’expertise et les compétences de Swissgrid. Ces mesures entraînent des coûts que Swissgrid doit financer de manière temporaire jusqu’à ce qu’ils soient intégralement couverts via les tarifs de 2024.

Les conditions générales légales et le modèle d’affaires réglementé renforcent l’attractivité de Swissgrid sur les marchés financiers. Cela se traduit par des notations de crédit de premier ordre, que différentes banques et agences de notation ont attribuées à Swissgrid.

Notations de crédit	2022	2023
Credit Suisse	notation AA-	prévision stable
UBS	notation AA-	prévision stable
Zürcher Kantonalbank	notation AA	prévision stable
fedafin	notation AA+	prévision stable

Outre les excellentes notations de crédit obtenues depuis des années, la notation ESG « Prime » attribuée par la célèbre agence de notation de la durabilité ISS confirme l’engagement dont Swissgrid fait preuve pour renforcer le développement durable au sein de son entreprise.



Chiffres clés des finances 2022

GRI 201-1

3890.7 mio CHF

Total du bilan

96.4 mio CHF

Résultat de l’entreprise

33,9 %

Part de fonds propres

Les comptes annuels de Swissgrid établis selon les normes Swiss GAAP RPC se trouvent dans le rapport financier.

Le modèle d’affaires réglementé ne reconnaît pas les dons et les soutiens financiers comme des coûts imputables.

GRI 201-4

Subventions publiques

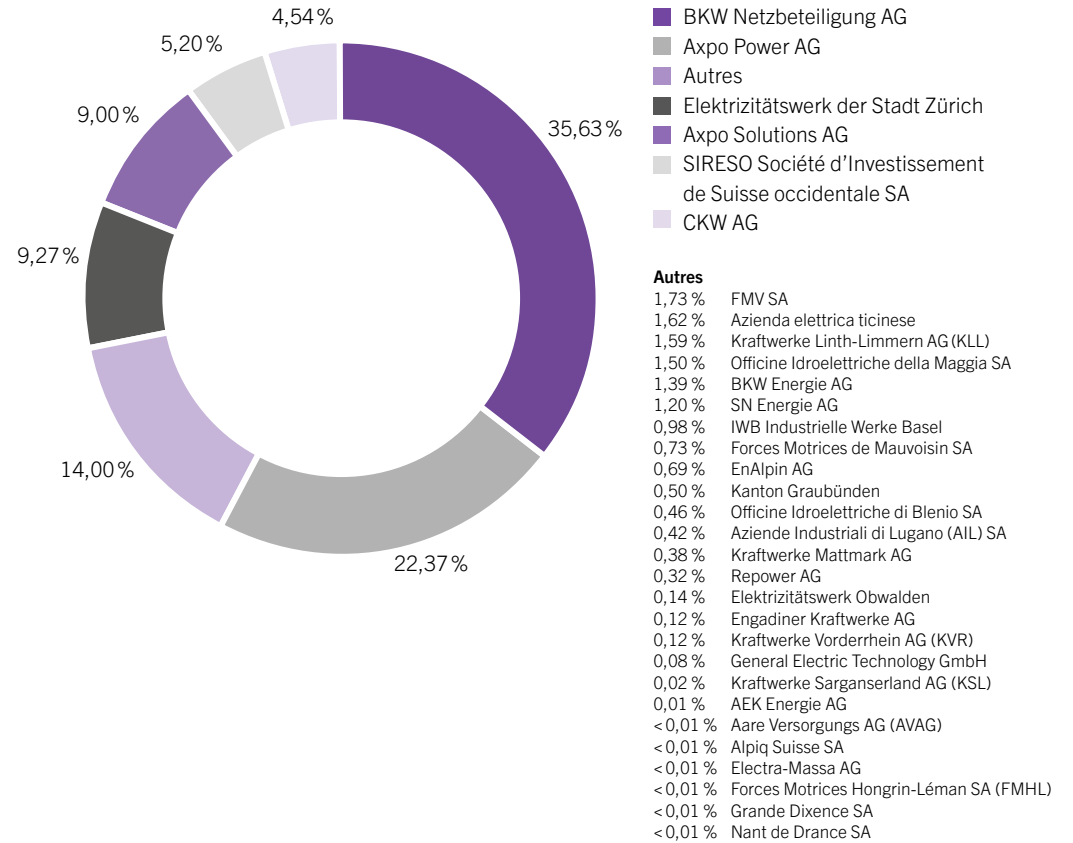
Swissgrid ne reçoit aucune subvention de la part des pouvoirs publics. La majorité des actionnaires sont des entreprises d’approvisionnement en énergie, qui sont elles-mêmes majoritairement détenues par les pouvoirs publics. Swissgrid est donc détenue en majorité, directement ou indirectement, par les cantons et les communes.

GRI 207

Impôts

Swissgrid s’acquitte de ses impôts en Suisse et se conforme à la législation fiscale nationale. En raison de son modèle d’affaires réglementé, Swissgrid n’a pas besoin de stratégie fiscale.

Structure de l’actionnariat de Swissgrid



au 31 décembre 2022

People

Sécurité au travail et protection de la santé 33

Attirer, fidéliser et former du personnel qualifié 45

Diversité et inclusion 52



Avec « Sécurité au travail et protection de la santé », « Attirer, fidéliser et former du personnel qualifié » ainsi que « Diversité et inclusion », le domaine People regroupe les thèmes essentiels qui font de Swissgrid un employeur attractif. Swissgrid est consciente que son évolution vers une entreprise innovante, fortement numérisée et engagée dans le développement durable n'est possible qu'avec des collaboratrices et des collaborateurs motivés et hautement qualifiés.

Sécurité au travail et protection de la santé

Pour n'importe quelle activité, la sécurité est une priorité absolue pour Swissgrid. Garantir la sécurité et la santé des collaboratrices et collaborateurs, des mandants, des visiteuses et visiteurs et des riverains est un objectif central de l'entreprise. Pour la sécurité au travail et la protection de la santé, Swissgrid dispose d'un système de gestion conforme à la norme ISO 45001:2018 et développé en continu. La culture de la sécurité est une priorité majeure dans ce contexte. C'est pourquoi, Swissgrid a obtenu la certification selon la méthode « Safety Culture Ladder » en 2022.

Approche de gestion

La Direction définit le cadre pour la sécurité au travail et la protection de la santé chez Swissgrid et assume la responsabilité du respect des normes de sécurité ainsi que des lois et ordonnances applicables par l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. L'application de ces principes relève de la mission et de l'obligation de l'ensemble du personnel. Le respect des dispositions légales et usuelles dans la branche revêt pour Swissgrid un caractère obligatoire mais n'est pas suffisant. Dans des domaines spécifiques, des

normes d'entreprise dépassant ces dispositions s'appliquent en conséquence.

En matière de sécurité au travail et de protection de la santé, les principes suivants s'appliquent chez Swissgrid :

1

Nous concevons les conditions de postes de travail selon des principes reconnus en matière de sécurité et de santé. Nous veillons alors plus particulièrement à la prévention et à la prévoyance.

2

Pour chaque tâche, il convient de minimiser le plus possible le risque. Un comportement conscient de la sécurité des collaboratrices et collaborateurs est dans ce cas une condition préalable fondamentale. Aussi garantissons-nous grâce à des formations permanentes et continues que le niveau élevé est maintenu et peut être amélioré continuellement.

3

La sécurité au travail et la protection de la santé sur le poste de travail sont une mission essentielle de la Direction. Les responsables hiérarchiques jouent un rôle décisif de modèle et assume une certaine responsabilité en promouvant la prise de conscience de la santé, la qualité et la sécurité du personnel sur le poste de travail.

4

Nous définissons par écrit nos objectifs en matière de sécurité au travail. Afin de garantir la sécurité au travail et la protection de la santé au sein de notre entreprise et d'assurer le respect des exigences légales, nous procédons régulièrement à des inspections de sécurité au travail.

5

Dans le cadre de la planification et l'introduction de nouvelles procédures, nous nous orientons vers les technologies de pointe.



Swissgrid aborde les thèmes de la sécurité au travail, de la protection de la santé et de la protection de l'environnement dans le cadre d'un système de gestion intégré Health, Safety & Environment (HSE) certifié ISO 45001:2018 et ISO 14001:2015. Le système de gestion HSE s'applique à l'entreprise dans son ensemble. Il intègre notamment tous les secteurs, toutes les antennes régionales et toutes les installations (sous-stations et lignes). Le champ d'application géographique du système de gestion HSE recouvre donc toute la Suisse. Les prestataires de services de Swissgrid sont respon-

sables de la sécurité au travail et de la protection de la santé de leurs collaboratrices et collaborateurs, et de toutes les personnes qui travaillent à leur demande. Ils sont contrôlés par Swissgrid lors d'inspections.

Outre le respect des exigences légales en matière de sécurité au travail, de protection de la santé et de l'environnement, le système de gestion HSE de Swissgrid vise à assurer une amélioration continue grâce à une approche systématique et à promouvoir la compréhension de l'organisation pour les activités ayant trait à la sécurité et à l'environnement.

Systeme de gestion HSE

Collaboratrices, collaborateurs et autre main-d'œuvre couverts par le système de gestion HSE de Swissgrid, qui a fait l'objet d'un audit interne et externe :



737 personnes¹
collaboratrices
et collaborateurs
internes



648 personnes¹
collaboratrices
et collaborateurs
externes



318²
inspections en 2022

35³
avec un risque moyen

0
avec un risque élevé

¹ 100 % de tout le personnel interne et externe

² construction de sous-stations, construction de tracés, maintenance de sous-stations, maintenance de tracés, traitement anticorrosion, gel

³ 11 % de toutes les inspections en 2022

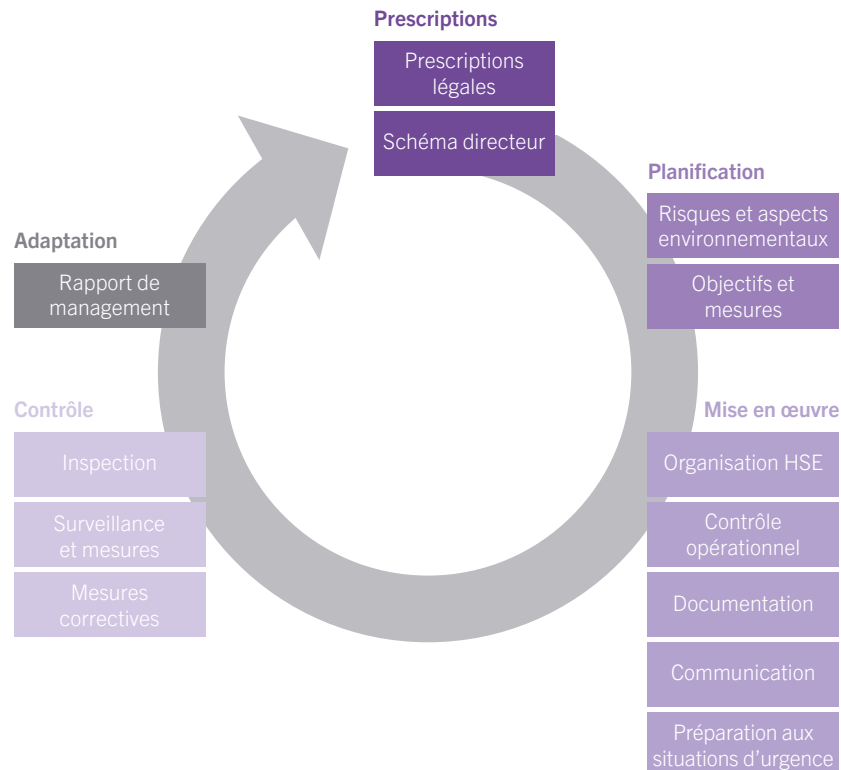
Le système de gestion HSE régit les thèmes suivants :

- tâches, obligations et affectation des compétences et responsabilités dans le domaine de la sécurité au travail et de la protection de la santé et de l'environnement ;
- objectifs HSE visant à réduire constamment les accidents, maladies et impacts environnementaux, ainsi que mesures et programmes environnementaux permettant d'atteindre ces objectifs ;

- comportements et processus assurant la sécurité au travail, la protection de la santé et la protection de l'environnement interne à l'entreprise, ainsi que la conformité à la législation en la matière.

Le système de gestion HSE repose sur le modèle de gestion PDCA (« plan-do-check-act » – planifier, exécuter, contrôler, agir), qui vise l'amélioration continue de la performance HSE. La figure ci-contre donne un aperçu du modèle de système de gestion HSE de Swissgrid :

Modèle de système de gestion HSE de Swissgrid



De possibles mesures d'amélioration sont proposées à partir des évaluations de risques, des accidents enregistrés, des événements évités de justesse, de l'analyse environnementale et des objectifs HSE définis. Ces mesures sont planifiées et mises en œuvre par les chargés de la sécurité ou de la protection de l'environnement de Swissgrid en collaboration avec les responsables hiérarchiques et le personnel concerné. La concrétisation de ces mesures incombe aux responsables hiérarchiques. Les mesures permettant d'atteindre les objectifs HSE sont consignées dans le document « ZHSE-80-161 Développement opérationnel du domaine de sécurité HSE » ainsi que dans le Safety Road Map, actualisé chaque année. La réalisation des objectifs est évaluée et présentée en permanence via un cockpit de chiffres clés. La mise en œuvre du programme HSE est supervisée par le Head of Health & Safety ou les chargés de la sécurité et de l'environnement.



Les chiffres clés relatifs à la sécurité et à l'environnement pour la surveillance sont définis dans une directive correspondante. Les statistiques sur les accidents sont intégrées dans le cockpit de chiffres clés et sont présentées une fois par an aux collaboratrices et collaborateurs ainsi qu'à la Direction lors de l'évaluation annuelle de la gestion HSE.

« Le système de gestion HSE de Swissgrid est audité et certifié par un auditeur externe accrédité sur la base des normes ISO 14001:2015 et 45001:2018. »

Un audit de recertification du système de gestion HSE a lieu tous les trois ans. Au cours des deux années intermédiaires, un audit de surveillance est réalisé par l'auditeur externe. En 2022, le Swiss Safety Center a confirmé que le système de gestion HSE intégré de Swissgrid était approprié, adéquat et efficace et l'a donc recertifié avec succès. Le résultat montre un nouveau progrès par rapport à l'année précédente. L'introduction de la Safety Culture Ladder (SCL) a notamment été soulignée, car elle constitue un point de départ important pour accroître l'efficacité du système de gestion.





GRI 403-4, 403-7

Culture de la sécurité

Swissgrid définit la culture de la sécurité comme une compréhension et une conscience communes de la question de la sécurité, partagées par l'ensemble des cadres et des collaboratrices et collaborateurs d'une organisation. La définition des responsabilités, les formations et les perfectionnements continus réguliers ainsi que la gestion appropriée des incidents en font notamment partie. Une culture positive de la sécurité exige que les cadres et les collaboratrices et collaborateurs d'une organisation se remettent sans cesse en ques-

tion, adoptent un comportement qui tient compte de la sécurité et communiquent en toute transparence sur les thèmes liés à la sécurité. La culture de la sécurité fait partie intégrante de la culture d'entreprise de Swissgrid. Outre des thèmes tels que la sécurité opérationnelle, la sécurité de l'information, la sécurité physique ainsi que la gestion des crises et la Business Continuity Management, elle comprend notamment la sécurité au travail et la protection de la santé du personnel.

Swissgrid attache une grande importance au fait de renforcer en continu sa culture de la sécurité. C'est la raison pour laquelle elle a introduit en 2020 la SCL et a obtenu la certification pour le niveau 3 en 2022. Le rapport d'audit a mis en avant la sensibilisation à la sécurité déjà bien développée dans tous les domaines de la sécurité, les bonnes conditions de travail et les modules de formation préexistants.

Les conclusions du rapport d'audit motivent Swissgrid à constamment définir et mettre en œuvre des mesures supplémentaires visant à promouvoir la culture de la sécurité, afin de travailler de manière encore plus sûre à l'avenir dans tous les domaines et d'atteindre d'ici 2027 le niveau 4 du modèle de maturité de la SCL. Un aspect important de ces mesures est d'impliquer également les prestataires de services dans le processus de développement. Depuis début 2022, Swissgrid oblige les prestataires de services à introduire la SCL, dans la mesure où la sécurité au travail joue un rôle central dans leur activité. Cette exigence est stipulée contractuellement.

Swissgrid a élaboré un guide « Safety Culture Ladder » destiné aux prestataires de services.

GRI 403-5, 403-6

Formations

Afin de permettre à ses collaboratrices et ses collaborateurs d'adopter un comportement sûr, Swissgrid propose un programme de formation complet. À son entrée dans l'entreprise, chaque collaboratrice et collaborateur reçoit une formation d'introduction à la santé et à la sécurité. Cette formation les informe des rôles et des responsabilités dans le domaine de la sécurité au travail, de l'ergonomie au



Station « Éteindre le feu » lors des « Safety & Security Days » 2022

poste de travail, de l'organisation d'urgence de Swissgrid, des prescriptions importantes en matière de protection de l'environnement ainsi que des bases en matière d'assurance. Le programme d'intégration de Swissgrid comprend également des thèmes tels que l'équipement de protection individuelle, la sécurité de l'information, la Business Continuity Management, la gestion des risques d'entreprise et la gestion des crises.

Dans le cadre des « Safety & Security Days », organisés pour la première fois en 2022 sous le slogan « Moi – toi – nous : ensemble, nous sommes en sécurité », l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs a eu l'occasion de se pencher pendant une journée sur de multiples thèmes pratiques en rapport avec la sécurité. La Direction tient à ce que tout le personnel de Swissgrid participe à cette formation d'une journée, qui sera organisée régulièrement à l'avenir. La participation n'est donc pas facultative.

« Safety & Security Days » sous la devise « Moi – toi – nous : ensemble, nous sommes en sécurité »

Les collaboratrices et collaborateurs du secteur Grid Infrastructure et de tous les prestataires de services qui doivent acquérir la compétence électrique suivent un programme de formation comprenant neuf modules. Outre les connaissances de base en Health & Safety, les modules traitent principalement de la sécurité électrique pour que les expertes et experts puissent gérer les risques électriques. En outre, une sélection de collaboratrices et de collaborateurs suit une formation d'une journée sur les inspections de sécurité. Cette formation aborde l'objectif des inspections internes, les obligations et les pouvoirs des inspectrices et des inspecteurs, le comportement individuel à adopter pendant les inspections ainsi que les règles vitales de la SUVA.

GRI 403-4

Participation des collaboratrices et collaborateurs

La sécurité et la protection de la santé touchent aux intérêts les plus élémentaires des employées et employés : il en va de leur santé et de leur intégrité physique. Le personnel de Swissgrid a donc, de par la loi, le droit d'être informé et de participer à toutes les questions relatives à la sécurité et à la protection de la santé (art. 6 de la Loi sur le travail (LTr) et art. 6a de l'Ordonnance sur la prévention des accidents (OPA)). Chez Swissgrid, le droit de participer se concrétise par la représentation du personnel.

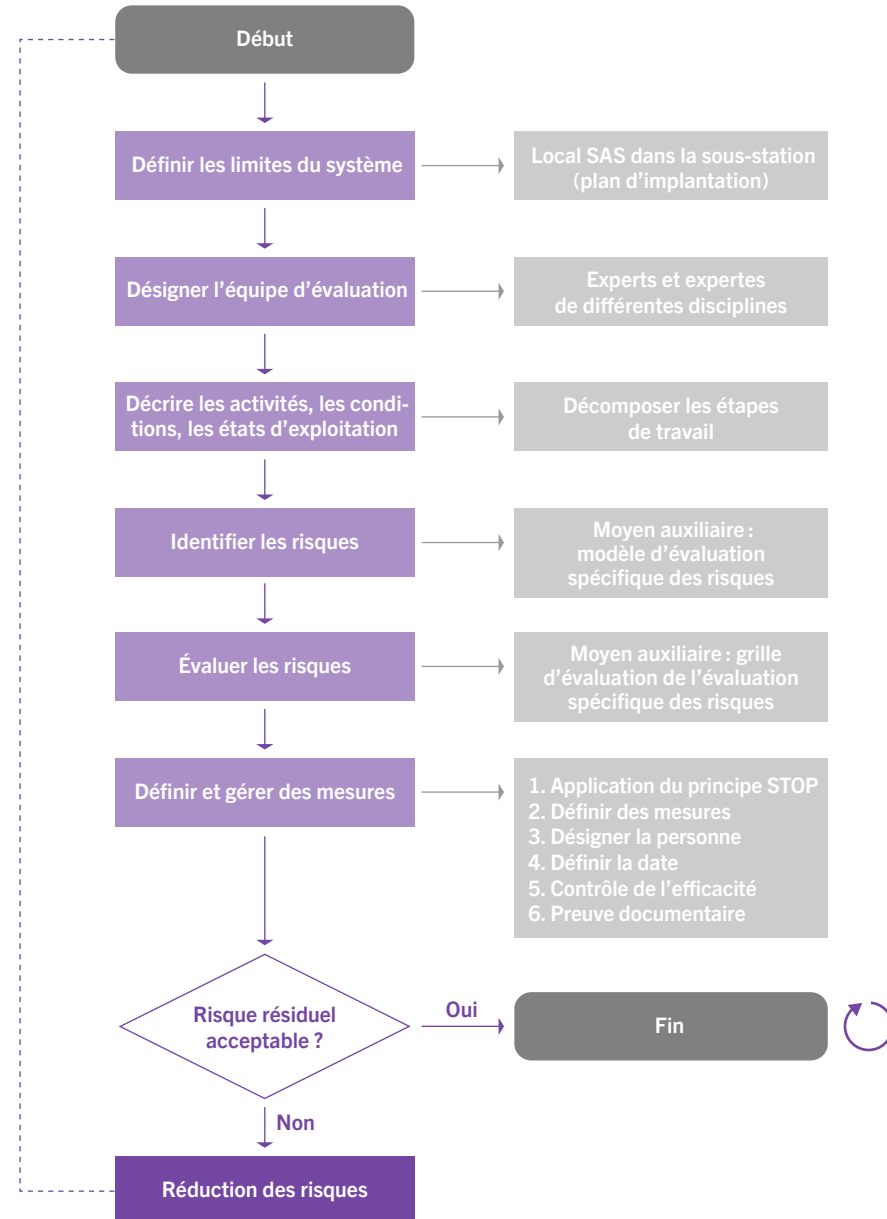
GRI 403-2

Mises en danger et incidents

Dans le domaine d'activité de Swissgrid, comme dans la branche de l'énergie en général, il existe des risques et des mises en danger considérables qui peuvent entraîner de graves dommages corporels, environnementaux et matériels. Swissgrid souhaite identifier de manière proactive les risques et les mises en danger, les évaluer et soit les éliminer par des mesures adéquates, soit a minima les réduire à un niveau de risque résiduel acceptable.

Consciente de la responsabilité qui lui incombe en tant qu'employeur, Swissgrid assure la sécurité au travail et la protection de la santé de ses collaboratrices et collaborateurs conformément à la Loi fédérale sur l'assurance-accidents (LAA) et à la LTr. Afin de maintenir la plus grande qualité de l'efficacité possible des mesures de protection de son personnel, Swissgrid définit des mesures selon le principe STOP. Ce dernier décrit la hiérarchie de la qualité de l'efficacité des mesures, de S = substitution (remplacement) à P = mesures relatives aux personnes, en passant par T = mesures techniques et O = mesures organisationnelles, et implique en même temps l'idée centrale de STOP : « Arrête-toi, réfléchis et évalue avant d'agir. »

Déroulement du processus d'évaluation des risques



Différentes évaluations des risques sont effectuées chez Swissgrid. D'une part, les dangers de base ainsi que les activités générales chez Swissgrid sont systématiquement analysés, évalués et documentés dans l'évaluation des risques liés aux activités, sur la base du portefeuille des dangers de la SUVA (Suva 66105). D'autre part, on vérifie si des règles reconnues sont disponibles pour les mises en danger. Si ce n'est pas le cas, il faut formuler les règles ou, en cas de potentiel de danger élevé, procéder à une évaluation des risques (Suva 66099). Des mesures standardisées, valables à l'échelle globale de Swissgrid, sont déduites de l'évaluation des risques liés aux activités.

L'évaluation des risques liés aux activités doit être réexaminée au moins tous les trois ans et mise à jour si nécessaire. Mais une vérification et une mise à jour peuvent également être nécessaires suite à des écarts constatés, à un accident ou un quasi-accident et à une modification de la législation.

Parallèlement à l'évaluation des risques liés aux activités, Swissgrid procède également à des évaluations des risques spécifiques au projet, à l'utilisation, au mandat et à l'installation, ainsi qu'à des évaluations des risques pour la mise en service des installations.

Comportement à proximité des lignes électriques

Le réseau de Swissgrid comprend environ 12 000 pylônes et 6700 kilomètres de lignes. Une partie de ce réseau traverse des terrains agricoles cultivés ou se trouve à proximité de zones habitées. C'est la raison pour laquelle Swissgrid tient à protéger non seulement son propre personnel et celui de ses prestataires de services de situations potentiellement dangereuses, mais aussi la population en général. En conséquence, Swissgrid informe de manière proactive sur les règles de sécurité lors de la planification et des travaux, mais aussi lors d'activités sportives et de loisirs à proximité de ses lignes.

Comportement en cas d'urgence

Swissgrid a compilé dans un manuel accessible au public les prescriptions et les normes relatives à la protection de l'homme et de l'environnement lors de travaux sur, dans et à proximité des installations de Swissgrid SA. Dans ce manuel, Swissgrid décrit notamment les responsabilités et le comportement à adopter en cas d'urgence. Les visiteuses et visiteurs de Swissgrid sont également informés du comportement à adopter en cas d'urgence au moyen d'un aide-mémoire. Les collaboratrices et collaborateurs de Swissgrid quant à eux disposent d'informations à ce sujet sur l'Intranet et sont formés chaque année au comportement à adopter en cas d'évacuation. De plus, tous les sites de Swissgrid disposent de secouristes formés aux premiers secours et à l'évacuation, qui peuvent être contactés à tout moment. Si une situation dangereuse survient, l'ensemble du personnel de Swissgrid et de ses prestataires de services est tenu d'interrompre son travail et d'informer immédiatement ses responsables ainsi que les chargés de la sécurité.

Plus d'informations

[Comportement à proximité des lignes électriques](#)



Premiers secours chez Swissgrid

60

secouristes occupant
un poste chez
Swissgrid

75

personnes compétentes
en matière d'électricité
ayant suivi une formation
de secouriste

Tous les

2

ans, cours de révision
pour toutes les
personnes formées

Les incidents liés au HSE peuvent être signalés de manière standardisée aux chargés de la sécurité et de la protection de l'environnement, qui s'occupent de les analyser. En outre, chez Swissgrid, toute collaboratrice et tout collaborateur a la possibilité de signaler via une application des incidents, des observations et des idées de toute nature en rapport avec les risques et les dangers, et ce, de manière anonyme. En 2022, 103 messages ont été envoyés via cette application.

Protection de la santé

GRI 403-3, 403-6

Swissgrid est consciente de la responsabilité qui lui incombe vis-à-vis de la santé des personnes qu'elle emploie et assume son mandat légal. Chaque année, elle confie à un organisme indépendant la visite médicale obligatoire pour les personnes travaillant de nuit et en poste. Cette visite médicale s'applique également aux collaboratrices et collaborateurs qui doivent grimper sur des pylônes en raison de leur fonction. Un test de stress annuel est effectué pour les fonctions mentionnées ainsi que pour d'autres collaboratrices ou collaborateurs si cela s'avère nécessaire. Par ailleurs, Swissgrid prend en charge les coûts de la vaccination préventive contre les tiques ainsi que la vaccination annuelle contre la grippe pour son personnel. L'entreprise veille également à l'ergonomie du poste de travail. Les personnes étant en télétravail ont à leur disposition divers aide-mémoire de la SUVA ainsi qu'une vidéo explicative sur ce thème.

Protéger ses collaboratrices et collaborateurs a toujours été – et reste – la priorité de Swissgrid, y compris lorsqu'il a fallu gérer la crise liée au Covid-19. L'entreprise a pris des mesures à temps et les a également adaptées en 2022 à la situation. Il s'agissait notamment de mesures générales d'hygiène et de précaution, telles que le port obligatoire du masque et l'application des règles de distance, des

restrictions de capacité pour les bâtiments et les salles de réunion, des restrictions et des recommandations pour les réunions et événements internes et externes, ainsi que des recommandations en matière de voyage pour les déplacements professionnels et privés. Le retour à la normale, et donc la levée des mesures prises, s'est fait progressivement chez Swissgrid. L'entreprise est revenue à une exploitation normale le lundi 2 mai 2022. Par conséquent, la quasi-totalité des mesures prises contre le coronavirus ont été levées. Les mesures d'hygiène générales restent applicables.

L'ensemble des collaboratrices et collaborateurs permanents de Swissgrid est couvert par l'assurance-accidents selon la LAA et l'assurance complémentaire LAA de Swissgrid. Ces assurances couvrent les prestations suivantes pour les risques d'accident et de maladie professionnels :

- frais de traitement dans un service privé en cas d'hospitalisation
- indemnité journalière
- prestation d'invalidité
- frais de sauvetage/transport/dégagement/recherche, etc.

Par ailleurs, l'ensemble du personnel est obligatoirement assuré contre les accidents de loisirs (accidents non professionnels) – trajet entre le domicile et le lieu de travail compris – s'il travaille au moins huit heures par semaine chez Swissgrid. Pour les personnes employées pour une durée inférieure à huit heures hebdomadaires, les accidents survenant durant les loisirs ne sont pas assurés. Les accidents survenant sur le trajet entre le domicile et le lieu de travail sont néanmoins assurés pour ces personnes dans le cadre de l'assurance des accidents professionnels.

Swissgrid ne fournit pas de chiffres sur les problèmes de santé liés au travail, car ceux-ci ne peuvent pas être collectés de manière exhaustive en raison des dispositions en vigueur sur la protection de la sphère privée des collaboratrices et collaborateurs.

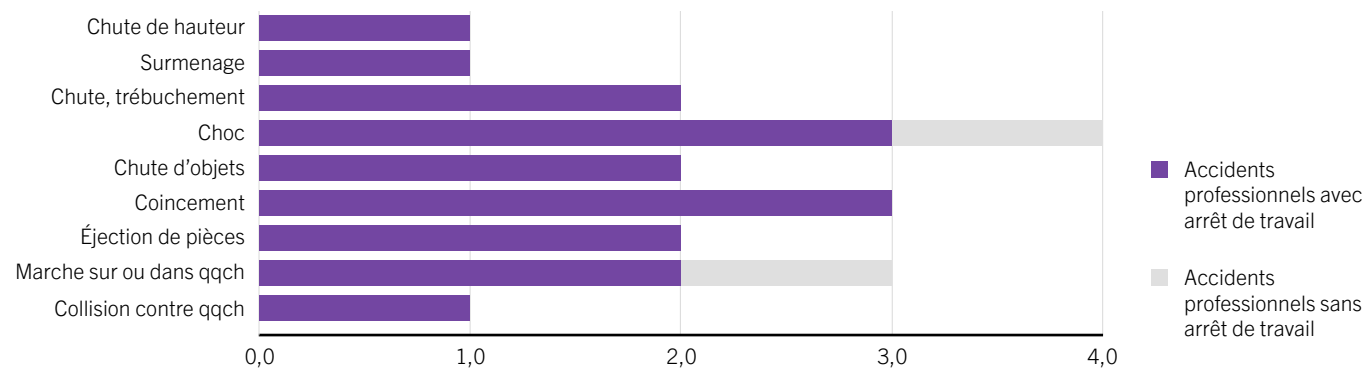


GRI 403-9

Chiffres clés des accidents du travail en 2022



Origine des accidents professionnels en 2022 (collaborateurs et prestataires de services)





Mises en danger potentielles

Swissgrid a identifié les mises en danger potentielles suivantes qui présentent un risque de blessures graves :

Mise en danger potentielle	Accidents durant la période sous revue (collaboratrices et collaborateurs et prestataires de services)	Mesures
Travaux à proximité d'installations électriques à courant fort sous tension	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des prescriptions légales concernant l'équipement des installations et la formation des collaboratrices et collaborateurs. • Tous les travaux sont planifiés et instruits via un ordre de travail écrit. • Restriction d'accès limitative. • Inspections régulières annoncées ou inopinées sur les chantiers et les lieux de travail.
Travaux en hauteur	2	<ul style="list-style-type: none"> • Promotion de la formation pour les formatrices et formateurs autorisés selon ESTI 245. • Tous les travaux sont planifiés et instruits via un ordre de travail écrit. • Inspections régulières annoncées ou inopinées sur les chantiers et les lieux de travail.
Travaux forestiers	1	<ul style="list-style-type: none"> • Recours à des entreprises spécialisées et expérimentées. • Inspections régulières annoncées ou inopinées sur les chantiers et les lieux de travail.
Travail avec des hélicoptères	2	<ul style="list-style-type: none"> • Tous les travaux sont planifiés et instruits via un ordre de travail écrit. • Utilisation restrictive des hélicoptères, examen de variantes alternatives réduisant les risques.
Manipulation de substances dangereuses (huiles isolantes, gaz, produits de nettoyage et de refroidissement)	Aucun	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des prescriptions légales concernant l'équipement des installations et la formation des collaboratrices et collaborateurs.

Attirer, fidéliser et former du personnel qualifié

Employeur attractif, Swissgrid souhaite réussir à attirer de nouveaux talents. Une fois le personnel qualifié, il est donc essentiel de lui offrir la possibilité d'évoluer professionnellement. Les qualifications manquantes sont fournies par le biais de la formation initiale et continue. Les hiérarchies horizontales, la rationalisation des processus ainsi que l'auto-gestion et l'organisation décentralisées permettent aux collaboratrices et aux collaborateurs de participer aux processus de prise de décision et d'assumer des responsabilités. Swissgrid crée ainsi des conditions optimales pour le personnel très motivé.

Approche de gestion

En matière de ressources humaines, Swissgrid dispose d'une stratégie fonctionnelle dotée d'objectifs clairs et de mesures définies. Afin de pouvoir atteindre les objectifs de la stratégie 2027, Swissgrid regroupe sous le mot-clé « Operational Excellence » différents efforts, dont le développement du personnel et des compétences correspondantes. En outre, Swissgrid met l'accent sur la diversité et l'inclusion. Les principes directeurs et de management de Swissgrid constituent la base du comportement à adopter. Le comportement de management durable et axé sur les résultats au sein des équipes de direction est également central pour la culture d'entreprise. Ces dernières ont été formées en 2021 et 2022 avec le programme « Fit for Excellence », dont certaines parties doivent être poursuivies.



Des programmes adaptés aux besoins individuels doivent permettre d'attirer et de fidéliser les talents dont nous avons besoin. En sa qualité d'employeur attractif aux hiérarchies horizontales, Swissgrid aide son personnel à prendre des responsabilités. L'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs ont également la possibilité d'évoluer professionnellement. Les possibilités de formation sont transparentes et l'encouragement individuel s'effectue sur la base de critères et de manière systématique. L'objectif est qu'au moins deux tiers des postes de cadres ayant des responsabilités de gestion du personnel soient pourvus en interne chaque année. Cela renforce l'identification à l'entreprise.



Attirer les talents

En raison de l'histoire récente de l'entreprise, la notoriété de Swissgrid sur le marché du travail était jusqu'à présent relativement faible. Grâce à des efforts ciblés, Swissgrid a toutefois réussi à s'imposer comme un employeur progressiste. En s'adressant directement aux candidates et candidats potentiels par le biais de portraits de collaboratrices et collaborateurs de Swissgrid, cette dernière attire l'attention sur la multitude de postes intéressants qu'elle propose. Swissgrid établit un contact direct avec les étudiants et les diplômés lors d'événements de recrutement organisés en Suisse et à l'étranger par des universités et des hautes écoles spécialisées. Swissgrid crée ainsi les conditions nécessaires pour attirer les meilleurs talents sur le marché.

« Swissgrid est à nouveau l'entreprise la mieux notée de la branche de l'énergie dans la catégorie Ingénierie et la seule dans la catégorie Informatique. »

Dans le cadre de l'enquête Universum 2022 sur les employeurs les plus attractifs, parmi 10 593 étudiantes et étudiants, Swissgrid a obtenu la 24^e place (18^e l'année précédente) dans la catégorie Ingénierie et la 41^e place (52^e l'année précédente) dans la catégorie Informatique. Swissgrid est donc à nouveau l'entreprise la mieux notée de la branche de l'énergie dans la catégorie Ingénierie et la seule dans la catégorie Informatique.

Conventions collectives et représentation du personnel

En Suisse, la notion de paix sociale est prise très au sérieux. Celle-ci prévoit que les conflits entre les organisations d'employeurs et d'employés ne doivent pas être réglés par des mesures de lutte, mais à la table des négociations. Cette relation d'un commun accord entre employeurs et personnel se manifeste également en dehors des conventions collectives de travail (CCT). Swissgrid n'est soumise à aucune CCT.

Les intérêts du personnel sont défendus par la représentation du personnel. Cela concerne également la fondation de prévoyance, où les intérêts tant du personnel que de la direction de l'entreprise sont représentés par la commission de prévoyance, composée de manière paritaire. La représentation du personnel doit être composée de manière à tenir compte des exigences minimales concernant le sexe, mais aussi de la Suisse latine et des sites. Deux des sept membres de la commission du personnel représentent le personnel dans la commission de prévoyance. Les droits de participation correspondent à la Loi fédérale sur l'information et la consultation des travailleurs dans les entreprises (Loi sur la participation). Cette loi leur garantit le droit d'être informés de manière complète et en temps utile sur toutes les questions dont ils doivent avoir connaissance pour accomplir correctement leur mission. Cela comprend le droit à l'information et les droits particuliers de participation concernant la sécurité au travail et la protection des travailleurs, concernant le transfert d'entreprises selon les articles 333 et 333a du Code des obligations (CO), en cas de licenciements collectifs selon les articles 335d-335g CO ainsi que concernant l'affiliation à une institution de prévoyance professionnelle et la résiliation d'un contrat d'affiliation.

GRI 2-30, 402-1,
404-2, 407-1

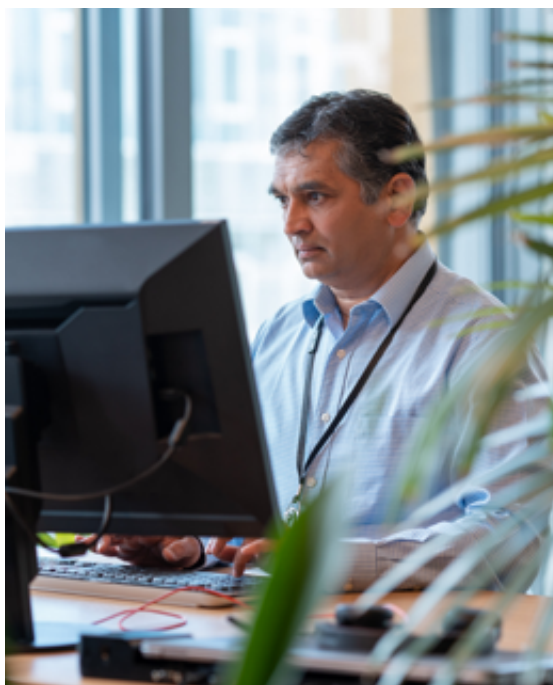
GRI 401-2

Fidéliser les talents

Pour que ses collaboratrices et collaborateurs soient motivés et restent le plus longtemps possible dans l'entreprise, Swissgrid crée un environnement de travail attrayant, basé sur l'esprit d'équipe, la hiérarchie horizontale et une culture du tutoiement incarnée au quotidien. De plus, l'entreprise aide ses collaboratrices et collaborateurs à assumer leurs responsabilités, favorise leur développement et leur propose la plus grande flexibilité possible dans leur travail quotidien. Swissgrid assiste en outre les nouvelles recrues venant de l'étranger et s'installant en Suisse dans leurs démarches de déménagement et d'intégration.

Les prestations de Swissgrid envers son personnel, fixées dans le règlement d'engagement, ne diffèrent pas selon le degré d'engagement. En Suisse, l'assurance vie et l'assu-

rance-maladie sont organisées de manière privée. L'incapacité de gain et l'assurance invalidité passent par les assurances sociales publiques APG et AI. En cas d'incapacité de travail non imputable à une maladie ou à un accident pendant la période d'essai, Swissgrid verse aux collaboratrices ou collaborateurs 100 % du salaire annuel de base jusqu'à 30 jours au maximum. En cas d'incapacité de travail non imputable à une maladie ou à un accident survenant après la fin de la période d'essai, Swissgrid verse aux collaboratrices ou collaborateurs 100 % du salaire annuel de base jusqu'à 180 jours au maximum. La prévoyance vieillesse comprend l'AVS, également publique, ainsi que la caisse de pension, à laquelle tout le personnel est assujéti. Le congé parental est accordé selon les dispositions légales pour les congés de maternité (14 semaines), et pour les congés de paternité, avec cinq jours en plus des deux semaines prévues par la loi.



GRI 2-7, 2-8, 401-1, 401-2

Nombre de collaboratrices et de collaborateurs

Au 31 décembre 2022, date de référence, 723 personnes étaient employées par Swissgrid. Les postes à durée déterminée sont principalement des postes de stagiaires, qui font partie des efforts de recrutement de Swissgrid pour attirer les

compétences recherchées dans l'entreprise. Il n'est pas rare qu'à la fin de leur stage, les stagiaires se voient proposer un poste fixe par Swissgrid.

La proportion de collaboratrices et collaborateurs à temps partiel est de 49,1 % pour les femmes et de 14,7 % pour les hommes.

Nombre de collaboratrices et de collaborateurs

	Femme		Homme		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Collaboratrices/collaborateurs permanent(e)s	142	21,1	530	78,9	672
Collaboratrices/collaborateurs à durée déterminée	17	34,0	33	66,0	50
Collaboratrices/collaborateurs sans temps de travail garanti	0	0,0	1	100,0	1
Total	159	22,0	564	78,0	723¹

Collaboratrices et collaborateurs externes

	Femme		Homme		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
Contrat de location de service	8	19,5	33	80,5	41
Contrat de prestataire de services	103	17,0	504	83,0	607
Total	111	17,1	537	82,9	648

Collaboratrices et collaborateurs externes

Swissgrid emploie un grand nombre de collaboratrices et collaborateurs externes pour des projets à durée limitée. Une distinction est faite entre les contrats conclus avec des entreprises de location de service et ceux conclus avec des prestataires de services. La plupart des personnes externes travaillent dans le secteur Technology, lequel s'occupe de la numérisation des processus opérationnels et de la transformation de l'entreprise qui en résulte.

Embauches

	Femme		Homme		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
< 30 ans	16	13,2	31	25,6	47
30 – 50 ans	16	13,2	50	41,3	66
50 ans	2	1,7	6	5,0	8
Total	34	28,1	87	71,9	121

Nouvelles embauches et fluctuation du personnel

Avec 121 nouvelles embauches et 46 départs, dont environ un tiers de départs à la retraite, Swissgrid a connu une croissance significative en 2022, en accord avec sa stratégie.

Fluctuation y compris départs à la retraite

	Femme		Homme		Total
	Nombre	%	Nombre	%	
< 30 ans	1	0,02	4	9,30	5
30 – 50 ans	6	1,36	19	4,30	25
> 50 ans	2	1,07	14	7,49	16
Total	9	6,34	37	16,98	46

¹ Les personnes en apprentissage et les personnes rémunérées à l'heure ne sont pas incluses (14 personnes)

Satisfaction du personnel

Afin d'identifier son potentiel d'amélioration en tant qu'employeur attractif, Swissgrid s'intéresse à la manière dont ses collaboratrices et collaborateurs actuels perçoivent l'entreprise. Swissgrid réalise donc régulièrement des enquêtes auprès d'eux. Dans l'enquête 2022 menée par icommit auprès de 161 entreprises, la satisfaction à l'égard de Swissgrid en tant qu'employeur se situe dans le top 25 %. Ses résultats sont nettement supérieurs au benchmark des entreprises interrogées, notamment en ce qui concerne l'attractivité en tant qu'employeur ainsi que la question de la recommandation de Swissgrid en tant qu'employeur.

Récompenses

Dans le cadre de ses enquêtes, icommit a récompensé des projets d'environnement de travail innovants qui ont un impact positif sur l'engagement dans les entreprises. En 2022, Swissgrid s'est vu décerner par icommit et l'Union patronale suisse le prix spécial dans la catégorie « Étoile montante de l'année ». Au total, Swissgrid s'est classée 11^e du Swiss Arbeitgeber Award 2022 dans la catégorie des entreprises de 250 à 999 collaboratrices et collaborateurs.

Plans de prévoyance

Swissgrid est affiliée à la caisse de pension CPE Fondation de prévoyance Énergie. Avec une fortune d'environ douze milliards de francs et quelque 26 000 personnes assurées, la CPE est l'une des grandes institutions de prévoyance en Suisse. Les collaboratrices et collaborateurs de Swissgrid sont assurés conformément aux dispositions légales et au règlement de prévoyance en vigueur. L'adhésion à la caisse de pension est obligatoire pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs soumis à la Loi sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP). Les primes se composent de cotisations de l'employeur et du personnel.

GRI 201-3

Prévoyance chez Swissgrid

107,7 %

Taux de couverture de la CPE Fondation de prévoyance Énergie au 31.12.2022

0,24 %

Cotisations de risque de Swissgrid

0,16 %

Cotisations de risque du personnel

Cotisations d'épargne de Swissgrid de

7,2 à 22,7 %

du salaire assuré (selon l'âge)

Cotisations d'épargne du personnel de

4,8 à 10,3 %

du salaire assuré (selon l'âge)

Cotisations d'épargne volontaires supplémentaires du personnel de

2 à 4 %

du salaire assuré (selon l'âge)

GRI 404-3

Faire évoluer les talents

Chaque année, Swissgrid procède à une planification systématique de la succession dans le cadre des revues annuelles des effectifs et, depuis 2020, à une analyse du potentiel des collaboratrices et collaborateurs. Grâce à la détection et à la promotion des talents, deux tiers des postes de direction vacants ont été pourvus en interne au cours des dernières années. En vue de renforcer la culture de management, le programme « Fit for Excellence » a été conçu et mis en œuvre en 2021 et 2022 par l'Executive School of Management, Technology and Law de l'Université de Saint-Gall. Il comprenait une partie leadership et une partie management et a été suivi par 120 cadres – en fonction et en devenir – de Swissgrid. La participation était obligatoire pour ces personnes.

Parallèlement à la préparation précoce des collaboratrices et collaborateurs à la retraite par le biais de cours et de manifestations externes, Swissgrid offre la possibilité d'une carrière en arc. En réduisant de manière ciblée la charge de travail et les responsabilités, on permet à ces personnes de mieux préparer leur passage à la retraite.

Si Swissgrid est contrainte de se séparer de collaboratrices ou de collaborateurs qui auront certainement besoin d'aide pour trouver un nouvel emploi, Swissgrid propose des conseils de reclassement et une prolongation du préavis.

Chez Swissgrid, faire évoluer les talents signifie également donner des évaluations régulières des performances à chaque collaboratrice ou collaborateur ayant un contrat de travail à durée indéterminée. Les entretiens ont obligatoirement lieu tous les ans, mais des entretiens semestriels sont possibles sur demande. Afin de pouvoir évaluer les performances des collaboratrices et des collaborateurs de manière uniforme, la gestion des performances a été affinée et une formation a été dispensée au personnel et aux managers. Des conférences de calibrage aux échelons service, secteur et entreprise dans son ensemble doivent garantir une évaluation aussi objective que possible des performances individuelles et de la réalisation des objectifs.

« Grâce à la détection et à la promotion des talents, deux tiers des postes de direction vacants ont été pourvus en interne au cours des dernières années. »

Dans ce domaine également, les résultats de l'enquête 2022 auprès des collaboratrices et collaborateurs reflètent les changements positifs. Une majorité d'entre eux ne se contente pas de ce qui est atteint, mais tente d'obtenir une performance encore meilleure. Il est également attesté que les cadres fixent des objectifs et des priorités clairs. Il existe toutefois encore un potentiel d'amélioration au niveau des feedbacks réguliers à donner sur les performances fournies.

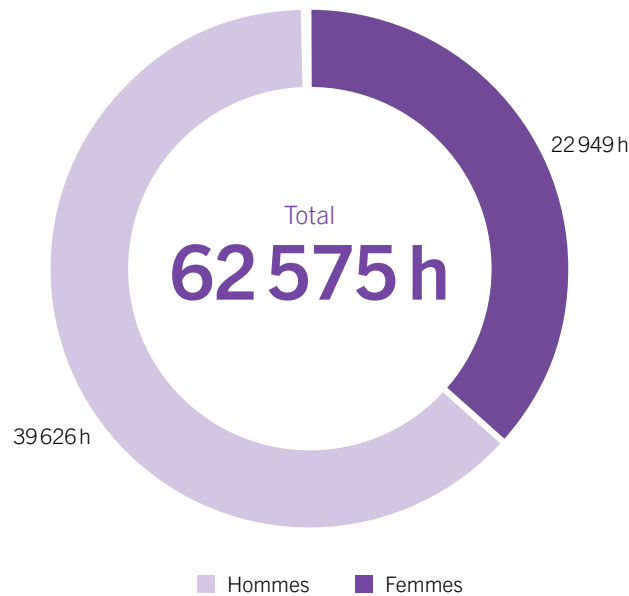
GRI 404-1, 404-2

Formation initiale et continue

La formation, aussi bien initiale que continue, est essentielle pour permettre au personnel de s'acquitter de ses tâches. La directive « Formation initiale et continue » en fournit la base. Responsable du système de gestion de l'apprentissage de Swissgrid, l'équipe Training Services développe des formations en ligne, organise des formations en présentiel et soutient les spécialistes internes dans la planification et la réalisation des unités de formation.

Swissgrid distingue les formations internes et externes prescrites, qui découlent des besoins de formation définis par la hiérarchie, des formations individuelles, qui servent à faire évoluer individuellement une collaboratrice ou un collaborateur. La prise en charge des coûts de formation initiale et continue individuelle ainsi que les autres règles concernant l'imputation du temps de travail, une éventuelle période d'engagement ou encore le remboursement en cas de résiliation du rapport de travail sont régies par le règlement de formation initiale et continue.

Heures de formation initiale et continue en 2022



711 h

Stagiaires (S), doctorantes et doctorants (D), apprenties et apprentis (A) et personnes rémunérées à l'heure (H)

55 296 h

Collaboratrices et collaborateurs, hors S/D/A/H et fonction de direction

6568 h

Cadres, hors Direction et Conseil d'administration

GRI 405

Diversité et inclusion

Swissgrid a pour ambition de devenir une entreprise innovante, fortement numérisée, qui, en tant qu'employeur attractif, offre à l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs un environnement de travail dans lequel ils se sentent bien pour pouvoir pleinement fournir leurs prestations, et ce, indépendamment de leur origine ethnique, de leur orientation sexuelle, de leur religion, de leur âge, de leur sexe, d'un handicap ou d'autres aspects liés à la diversité. Swissgrid encourage ainsi la créativité et l'innovation au sein de l'entreprise, mais accroît également l'agilité et la performance de ses collaboratrices et collaborateurs et de ses secteurs. En outre, Swissgrid est consciente que la diversité et l'inclusion (D & I) constituent un facteur concurrentiel important sur un marché du travail de plus en plus marqué par la « guerre des talents ». Avec une stratégie D & I globale, Swissgrid encourage donc la diversité au sein de l'entreprise, crée une culture d'entreprise inclusive et répond aux défis du marché du travail en l'utilisant dans toute son hétérogénéité.

Approche de gestion

La diversité et la promotion de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée est une pierre angulaire de la stratégie HR de Swissgrid depuis 2018 déjà. En conséquence, diverses mesures ont été mises en œuvre à cette fin entre 2018 et 2022, telles que l'introduction de la directive « Protection de l'intégrité personnelle au travail », l'établissement de services externes d'accueil et de conseil pour les collaboratrices ou collaborateurs en situation personnelle difficile, le soutien, la coordination et la médiation de services de prise en charge pour les familles ou encore l'introduction de fourchettes salariales fonctionnelles. Afin de répondre à l'importance crois-

sante de la D & I sur le marché du travail et d'ancrer encore plus fortement ce sujet en interne, Swissgrid a développé une stratégie D & I dédiée en 2022. Cette dernière apporte une contribution centrale à l'axe stratégique « Operational Excellence » de la Stratégie 2027 de Swissgrid, en définissant des domaines d'action, des objectifs et des mesures de développement culturel.

Swissgrid a défini l'objectif de la stratégie D & I dans une déclaration de mission spécifique :

Swissgrid garantit un accès sans discrimination à toutes les fonctions. Afin de pourvoir les postes vacants, Swissgrid a recours à un pool de talents diversifié. L'évolution de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Swissgrid repose sur des critères transparents et compréhensibles. Elle est planifiée et mise en œuvre de concert par les cadres et le personnel.

Grâce à des conditions de travail aussi optimales que possible, les collaboratrices et collaborateurs de Swissgrid libèrent pleinement leur potentiel, et sont ainsi en mesure d'exercer au mieux leur activité et d'atteindre les objectifs fixés.

Les cadres veillent à instaurer une culture de management inclusive dans tous les domaines et au sein de toutes les équipes, qui garantit l'égalité des chances et les conditions générales correspondantes et qui permet aux collaboratrices et collaborateurs de se sentir à l'aise, de proposer des idées, de prendre des responsabilités et d'aborder ouvertement les défis ou les conflits.

Swissgrid réalise cet objectif en mettant en œuvre, à partir de 2023, des mesures relevant des quatre axes suivants : « Gestion de la diversité », « Évolution des collaboratrices et collaborateurs », « Conditions de travail optimales » et « Management inclusif ». Le succès de la mise en œuvre des mesures décidées ne sera pas seulement mesuré à l'aide de chiffres clés définis, mais aussi périodiquement par la participation à une étude de référence sur la diversité réalisée par un centre de recherche universitaire. La Direction sera informée de la progression de la mise en œuvre dans un « D & I Status Report » annuel.

GRI 405-1, 202-2

Gestion de la diversité

Dans le cadre de la gestion de la diversité, Swissgrid exploite le cosmopolitisme du marché du travail en vue de garantir, aujourd'hui et demain, les ressources et les compétences nécessaires. Grâce à des équipes aux compositions variées, Swissgrid favorise l'attachement des collaboratrices et collaborateurs, la motivation, la collaboration et la satisfaction. Ils sont ainsi encouragés à être plus ouverts au changement et à participer à la transformation souhaitée de la culture d'entreprise.

La gestion de la diversité vise à créer un environnement et des conditions générales correspondantes qui garantissent une grande diversité parmi les collaboratrices et les collaborateurs. Cet objectif est mesuré par la valeur moyenne des enquêtes auprès des collaboratrices et collaborateurs sur la dimension D & I ainsi que sur les questions individuelles y afférentes, par la part des femmes chez Swissgrid ainsi que par la part des femmes dans les recrutements et les promotions à des postes de cadres avec responsabilité de gestion du personnel.

Les tableaux ci-contre présentent la composition de la Direction et du Conseil d'administration de Swissgrid par sexe, âge et région linguistique suisse ou pays d'origine, au 31 décembre 2022 :

Direction

Sexe	Nombre	%
Homme	4	80,0
Femme	1	20,0

Âge	Nombre	%
< 30 ans	0	0,0
30–50 ans	1	20,0
> 50 ans	4	80,0

Région linguistique CH / pays d'origine	Nombre	%
Suisse alémanique	3	60,0
Suisse romande	1	20,0
Suisse italienne	0	0,0
État membre de l'UE	1	20,0
Autres	0	0,0

Conseil d'administration

Sexe	Nombre	%
Homme	8	88,9
Femme	1	11,1

Âge	Nombre	%
< 30 ans	0	0,0
30–50 ans	1	11,1
> 50 ans	8	88,9

Région linguistique CH / pays d'origine	Nombre	%
Suisse alémanique	7	77,8
Suisse romande	1	11,1
Suisse italienne	1	11,1

Les tableaux ci-dessous montrent la composition du personnel de Swissgrid par niveau hiérarchique et par fonction, au 31 décembre 2022 :

Niveaux hiérarchiques (total 737 collaboratrices et collaborateurs)

Sexe	Cadres, hors				Total
	Direction	S/D	A/H	S/D/A/H	
Homme	81	20	13	460	574
Femme	12	13	1	137	163

Âge					
< 30 ans	0	28	8	54	90
30 – 50 ans	67	4	0	384	455
> 50 ans	26	1	6	159	192

S Stagiaires D Doctorantes et doctorants
 A Apprentis H personnes rémunérées à l'heure

Fonctions (total 723 collaboratrices et collaborateurs)¹

Sexe	Fonctions		Total
	techniques	de l'entreprise	
Homme	488	73	561
Femme	83	79	162

Âge			
< 30 ans	67	15	82
30 – 50 ans	352	103	455
> 50 ans	152	34	186

¹ Nombre de collaboratrices et collaborateurs, hors personnes en apprentissage et personnes rémunérées à l'heure



Évolution des collaboratrices et collaborateurs

Les mesures d'évolution des collaboratrices et collaborateurs sont présentées au chapitre « Attirer, fidéliser et former du personnel qualifié ».

Conditions de travail optimales

Swissgrid propose des conditions de travail (structures, déroulement, responsabilités) qui assurent une collaboration optimale au sein des équipes et entre les différents services et qui tient compte de l'évolution des besoins. L'amélioration de la compatibilité entre le travail et les autres aspects de la vie, y compris la possibilité de travailler en toute flexibilité, en fait notamment partie. L'égalité salariale est également une préoccupation majeure de Swissgrid, qui la contrôle donc régulièrement. Base d'une collaboration d'égal à égal, la protection de l'intégrité personnelle est prise très au sérieux par Swissgrid.

GRI 401-3, 405-2, 406

Structures et procédures

Swissgrid analyse les structures, les procédures et les responsabilités dans les équipes et les services qui, dans ces domaines, ont obtenu un résultat inférieur de plus de six points au benchmark de Swissgrid lors de l'enquête auprès des collaboratrices et des collaborateurs 2022. Des mesures d'amélioration seront ensuite définies et mises en œuvre sur la base de cette analyse. Swissgrid mesurera le succès de ces dernières à l'aide d'enquêtes auprès des collaboratrices et collaborateurs, qui seront comparées avec l'enquête de 2022.

Compatibilité du travail et des autres aspects de la vie

Swissgrid soutient la compatibilité du travail et des autres aspects de la vie en examinant d'autres offres de soutien et de prise en charge, des modèles de travail alternatifs – tel que le « job sharing » – ainsi que l'introduction d'un congé sabbatique pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs et d'un congé parental en partie autofinancé. Swissgrid étoffe ainsi les offres existantes dans ce domaine. Aujourd'hui déjà, tant la représentation interne du personnel que profawo, en tant que partenaire externe, sont à la disposition des collaboratrices et des collaborateurs de Swissgrid pour les conseiller sur les questions de compatibilité du travail et des autres aspects de la vie. L'organisation à but non lucratif profawo propose, outre des conseils personnels et des informations sur les offres pertinentes en Suisse, une mise en relation gratuite avec des places d'accueil, des nounous et des nounous de secours ainsi que des services de relève pour les proches.

En outre, Swissgrid offre la possibilité d'occuper n'importe quelle fonction à 80 %. Les congés de paternité de 15 jours ainsi que des dispositions généreuses en matière de congés, qui permettent également de prendre un congé sabbatique, constituent un autre atout. Les directives progressistes sur le travail hybride, introduites en 2022, contribuent également à une meilleure compatibilité du travail et des autres aspects de la vie.

Congés de maternité / de paternité

	Femmes		Hommes	
	Nombre	%	Nombre	%
Reprise de la fonction après les congés de maternité / de paternité	6	66,7	18	100
Aucune reprise de la fonction après les congés de maternité / de paternité	2	22,2	0	0
Encore en congé de maternité / de paternité au 31.12.2022	1	11,1	0	0
Total	9	100	18	100

Étant donné qu'il s'agit du premier rapport de ce type, il est impossible d'indiquer pour l'année 2022 le taux de maintien des personnes revenues après douze mois.

100 %

des collaboratrices et collaborateurs ont le droit aux congés de maternité / de paternité



9

collaboratrices ont pris un congé de maternité en 2022



18

collaborateurs ont pris un congé de paternité en 2022

Égalité salariale

Un salaire égal pour un travail de valeur égale est une évidence pour Swissgrid. Avec l'introduction des fourchettes salariales fonctionnelles en 2019, Swissgrid a créé de la transparence à cet égard. En 2021, l'Association suisse pour les systèmes de qualité et de management (SQS) a réalisé un audit des salaires chez Swissgrid. Dans cet audit de maintien, la SQS continue de confirmer l'égalité salariale entre les femmes et les hommes chez Swissgrid. Avec 3,8 %, l'écart constaté demeure à nouveau bien en deçà du seuil des 5 %. La rémunération de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs a été prise en compte, à l'exception des stagiaires et des personnes rémunérées à l'heure.

En 2021, la SQS n'a identifié des écarts salariaux que pour huit personnes, qui ne peuvent s'expliquer par l'âge, les qualifications, l'expérience ou d'autres facteurs similaires. Avec le soutien des responsables hiérarchiques en question, les Human Resources ont examiné la situation de ces personnes en matière de rémunération dans le cadre de la revue des salaires 2022 et ont éliminé les différences inexplicables. Par conséquent, Swissgrid peut continuer d'arborer le certificat SQS « Fair Compensation », répondant aux critères de l'« Association of Compensation & Benefits Experts », sans condition supplémentaire. Swissgrid effectuera, en complément aux exigences légales, une nouvelle analyse des rémunérations en 2023 afin de vérifier et garantir l'égalité salariale entre les femmes et les hommes.





Protection de l'intégrité personnelle

Swissgrid attache une grande importance à une bonne ambiance de travail. Le respect mutuel, la confiance, une culture de la communication franche, la volonté et la capacité à aborder les conflits et à trouver ensemble des solutions constituent le fondement d'une collaboration constructive. Swissgrid prend au sérieux son mandat légal qui consiste à protéger l'intégrité personnelle de ses collaboratrices et collaborateurs et prend les mesures nécessaires à cette fin. L'objectif de la directive « Protection de l'intégrité personnelle sur le lieu de travail » consiste à protéger les collaboratrices et collaborateurs de Swissgrid contre tout type de mise en péril, d'atteinte ou de violation de leur intégrité personnelle, comme la discrimination ainsi que le harcèlement moral ou sexuel, et d'empêcher ces comportements. Elle définit les responsabilités, les obligations, les compétences et les procédures en cas de non-respect.

« Base d'une collaboration d'égal à égal, la protection de l'intégrité personnelle est prise très au sérieux par Swissgrid. »

La discrimination ainsi que le harcèlement moral ou sexuel portent atteinte à la dignité des personnes et à l'estime de soi. Ils nuisent non seulement au bien-être et à la santé des personnes concernées, mais également à la collaboration au sein de l'entreprise. De tels comportements ne sont donc pas tolérés au sein de Swissgrid.

L'entreprise MOVIS, société leader en Suisse en matière de conseil externe au personnel, peut fournir des prestations de conseil et une aide aux collaboratrices et collaborateurs de Swissgrid qui traversent une mauvaise passe privée ou professionnelle. Elle intervient par exemple sur les thèmes suivants :

- **Questions professionnelles :** conflits sur le poste de travail, harcèlement sexuel, harcèlement moral, discrimination, changements dans l'entreprise
- **Questions personnelles :** famille, mariage, pacs, éducation, décès et deuil, soins aux parents, logement, immigration
- **Santé propre ou de personnes proches :** maladie mentale, maladie somatique, toxicomanie, stress, épuisement professionnel, inquiétude et anxiété, gestion du handicap
- **Finances :** conseils sur la gestion de budget, le surendettement, les assurances sociales et la retraite

Les équipes de conseil expérimentées et professionnelles de MOVIS sont à la disposition du personnel de Swissgrid 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 sur différents sites, dans toutes les régions linguistiques de la Suisse. Les entretiens sont confidentiels et l'employeur n'a pas accès à leur contenu. Swissgrid reçoit simplement régulièrement des rapports sur l'utilisation de la prestation de service et les thèmes abordés. Swissgrid tient beaucoup à ce que son personnel bénéficie d'un soutien professionnel approprié pour clarifier sa situation. Ce service est donc gratuit pour les collaboratrices et les collaborateurs.

Aucun cas de discrimination n'a été signalé à Swissgrid durant la période sous revue. Cela concerne aussi bien les messages envoyés par des services internes, tels que les responsables hiérarchiques, le Head of Compliance ou l'application RiskTalk, que les messages envoyés à MOVIS.



Management inclusif

Un management inclusif implique des cadres qui tiennent compte de la diversité de leurs collaboratrices et collaborateurs et de leurs besoins, qui favorisent l'égalité des chances et qui créent les conditions nécessaires à cet effet. Ils favorisent un climat de respect, de confiance et de sécurité (psychologique) qui permet à l'ensemble des collaboratrices et des collaborateurs de mettre à profit leurs connaissances et leur expérience et de développer pleinement leur potentiel. Partie intégrante de la culture d'entreprise de Swissgrid, le management inclusif doit continuer à être davantage ancré dans toute l'entreprise.

Les principes directeurs et de management constituent la base du management inclusif chez Swissgrid. Ils font partie de la définition des objectifs et de l'évaluation des performances de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs. Afin d'ancrer encore davantage les principes directeurs et de management existants dans l'entreprise et de les développer, l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, et en particulier les cadres, sont sensibilisés et formés de manière ciblée aux différents aspects du management inclusif. En outre, l'implication du personnel sera davantage institutionnalisée avec la définition d'un processus dédié à l'apport de nouvelles idées et à leur traitement (y compris les ressources nécessaires), qui sera inscrit dans des directives.

Swissgrid a pour objectif qu'au sein de l'entreprise, aucun groupe de collaboratrices et collaborateurs ne vive son travail de manière systématiquement différente du reste du personnel. Swissgrid mesure cet objectif en fonction de l'existence ou non d'une différence entre les valeurs moyennes de différents groupes de collaboratrices et collaborateurs (p. ex. femmes et hommes, générations) dans les enquêtes réalisées auprès du personnel.





Partner- ship

Gouvernance, compliance,
anticorruption et
minimisation des risques 60

Durabilité de la chaîne
d'approvisionnement 70

Stakeholder Engagement 73

Transparence 78





Les thèmes essentiels regroupés sous le domaine d'action Partnership, à savoir « Gouvernance, compliance, anticorruption et minimisation des risques », « Durabilité de la chaîne d'approvisionnement », « Engagement des parties prenantes » et « Transparence » semblent à première vue très différents. Pourtant, ils concernent essentiellement la même mission. Des compétences bien définies et des processus bien structurés, la connaissance des besoins des parties prenantes et une action prospective doivent permettre de respecter les lois, d'identifier et de limiter les risques et de créer de la valeur ajoutée et de la transparence pour la société, tant au niveau de la propre activité commerciale que de la chaîne d'approvisionnement.

Gouvernance, compliance, anticorruption et minimisation des risques

Les quatre thèmes de ce chapitre aux contenus étroitement liés mettent en lumière différents aspects de la manière dont Swissgrid gère sa propre activité commerciale et les interfaces avec son environnement. Pour Swissgrid, en tant qu'exploitante d'une infrastructure critique, il est crucial de garantir une activité commerciale sans faille. Il s'agit en outre de respecter les nombreuses réglementations et d'adopter un comportement éthique.

Gouvernance d'entreprise

Une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle pour que Swissgrid remplisse son mandat légal de manière optimale. Le Conseil d'administration et la Direction accordent donc tous deux une grande importance à une gestion et à un contrôle corrects de l'entreprise. Swissgrid rend compte chaque année de la gouvernance d'entreprise actuelle dans

le cadre de son rapport financier. Les principes de gouvernance d'entreprise de Swissgrid sont définis dans le règlement d'organisation interne.

Conseil d'administration et Direction

Le rapport sur la gouvernance d'entreprise 2022 présente tous les membres du Conseil d'administration et de la Direction de Swissgrid. Il contient des informations sur leur durée d'appartenance au comité concerné ainsi que sur leurs autres activités et intérêts. Pour les membres du Conseil d'administration, il est également indiqué à quel groupe de parties prenantes ils appartiennent. Les dispositions relatives à l'élection et au mandat des membres du Conseil d'administration figurent également dans le rapport sur la gouvernance d'entreprise, qui présente par ailleurs les différents comités du Conseil d'administration et leurs membres respectifs.

« Une bonne gouvernance d'entreprise est essentielle pour que Swissgrid remplisse son mandat légal de manière optimale. »

Le Conseil d'administration assume la conduite suprême de la société et la surveillance de la gestion. Tout en respectant les prescriptions légales en matière d'indépendance (art. 18 al. 7 LApEI), le Conseil d'administration a délégué la gestion opérationnelle ainsi que la représentation de la société au CEO. Il a en outre adopté le règlement d'organisation. Les membres du Conseil d'administration n'assument aucune fonction exécutive au sein de Swissgrid.

Le Conseil d'administration de Swissgrid est également chargé de définir la vision et la mission de l'entreprise, conformément aux prescriptions légales et aux statuts. Il est également responsable du code de déontologie et de la Whistleblowing Policy. Dans le cadre de la gestion stratégique de l'entreprise,

GRI 2-9, 2-10, 2-11, 2-12, 2-13, 2-15, 2-17, 2-18



Le Conseil d'administration a approuvé la Stratégie 2027 qui accorde une importance capitale au développement durable de l'entreprise. Toute modification future de l'orientation stratégique de Swissgrid, et donc de l'engagement de l'entreprise en faveur de la CSER, doit être approuvée par le Conseil d'administration.

La responsabilité des thèmes liés au développement durable de l'entreprise a été répartie entre les comités du Conseil d'administration. Alors que les thèmes « Purpose » et « Partnership » ont été attribués au comité Finances et révision, le comité Personnel et rémunération et le comité Stratégie se chargent respectivement des thèmes « People » et « Planet ».

La Direction de Swissgrid est responsable du corpus de directives de l'entreprise, élabore des stratégies fonctionnelles et définit les principes directeurs et de management, ainsi que les objectifs annuels de Swissgrid dans le cadre des prescriptions générales. Afin de systématiser les mesures CSER existantes chez Swissgrid, la Direction créera en 2023 une fonction responsable de la gestion du programme CSER qui centralisera la gestion et le contrôle, tout en produisant régulièrement des rapports. La mise en œuvre opérationnelle des mesures CSER a lieu dans les secteurs.

« Toute modification future de l'orientation stratégique de Swissgrid, et donc de l'engagement de l'entreprise en faveur de la CSER, doit être approuvée par le Conseil d'administration. »

Le Conseil d'administration approfondit des thèmes actuels et pertinents pour l'entreprise dans le cadre des réunions ordinaires ou d'événements extraordinaires tels que des ateliers et des visites. Il fait régulièrement appel à des spécia-

listes internes et externes. Les nouveaux membres du CA se familiarisent avec les thèmes spécifiques à l'entreprise lors du processus d'intégration. L'impact des différentes propositions soumises au Conseil d'administration sur les thèmes essentiels de l'innovation et de la CSER au sens de la Stratégie 2027 doit être démontré à l'aide d'un système de feux de signalisation et de déclarations sur les points suivants : culture de l'innovation, compétences numériques et approche innovante ou Purpose, People, Partnership et Planet. Cela permet non seulement de souligner l'importance de ces thèmes pour l'entreprise, mais aussi de poser les bases d'une évaluation et d'une mesure uniformes, et d'un système de reporting à l'échelle de l'entreprise.

Les dispositifs d'information et de contrôle du Conseil d'administration vis-à-vis de la Direction sont décrits en détail dans [le rapport sur la gouvernance d'entreprise 2022](#) de Swissgrid. Outre un rapport régulier du CEO ou de la Direction sur la marche opérationnelle des affaires et la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise, le rapport financier trimestriel, le rapport semestriel sur les risques et le rapport annuel de l'organe de révision externe, le système de contrôle interne relatif à la comptabilité et aux rapports financiers ainsi que l'organe de révision interne sont d'une importance capitale. Le modèle de co-sourcing appliqué à l'organe de révision interne et le recours ponctuel à des spécialistes externes permettent de s'assurer qu'un avis indépendant est régulièrement demandé pour la surveillance de la gestion.

Dans le cadre de l'autoévaluation annuelle, le Conseil d'administration et la Direction vérifient si la composition des différents comités, la compréhension des rôles, le choix de l'ordre du jour, la conduite des réunions, la culture du dialogue et la collaboration avec d'autres comités répondent aux attentes définies. Le profil des rôles et des exigences est également régulièrement contrôlé. Ce dernier garantit à Swissgrid que le Conseil d'administration et la Direction disposent des connaissances et de l'expérience nécessaires.

GRI 2-19, 2-20, 2-21

Rétribution

Les membres du Conseil d'administration reçoivent une indemnité fixe (honoraires et frais) dont le montant diffère selon qu'il s'agit du président, de la vice-présidente, des présidents de comités ou des autres membres du Conseil d'administration. L'indemnisation des membres de la Direction se compose du salaire de base (frais forfaitaires inclus) ainsi que d'une composante salariale variable, fonction de la réalisation des objectifs de l'entreprise et personnels. Le montant de l'indemnisation des membres de la Direction est fixé par le comité Personnel et rémunération dans le cadre prescrit par le Conseil d'administration. Les rétributions versées à la Direction et au Conseil d'administration sont publiées dans l'annexe des comptes annuels Swiss GAAP RPC aux chiffres 8 et 9, et sont approuvées sous cette forme par l'Assemblée générale. La rétribution totale et le salaire annuel de base du Conseil d'administration et de la Direction sont déterminés à partir d'un benchmark établi par une entreprise externe et indépendante.

En 2022, le salaire de base annuel, hors rétribution liée à la performance, de la personne la mieux rémunérée chez Swissgrid était 3,8 fois plus élevé que le salaire de base annuel moyen de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, à l'exception de la personne la mieux rémunérée. Il a été ajusté en 2022 pour la première fois depuis 2018 et a augmenté de 6,3 % par rapport à l'année précédente. Le salaire de base annuel moyen de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, à l'exception de la personne la mieux rémunérée, a augmenté de 0,8 % sur la même période.

Compliance

Swissgrid a mis en place un Compliance Management System afin de garantir le respect des prescriptions légales et des principes éthiques. Le Compliance Management System de Swissgrid s'appuie sur la norme ISO 37301:2021-11.

Le Conseil d'administration assume la haute surveillance du respect des lois, des statuts, des règlements et des directives. Le Conseil d'administration donne les grandes lignes du Compliance Management dans une annexe au règlement d'organisation. Au niveau stratégique, le CEO concrétise ces directives par le biais du « concept de compliance ». La fonction de compliance, dirigée par la ou le Head of Compliance, est responsable de la mise en œuvre opérationnelle du Compliance Management selon les prescriptions du Conseil d'administration et du CEO. Le respect des prescriptions internes et externes dans le travail quotidien incombe à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs internes et externes de Swissgrid, qui sont ainsi les ambassadrices et les ambassadeurs d'une déontologie exemplaire et éthique. La fonction de compliance soutient les collaboratrices et les collaborateurs afin de garantir la conformité dans l'entreprise, en collaboration avec le Conseil d'administration et la Direction.

Le Compliance Management System de Swissgrid comprend des activités et des mesures dans trois secteurs principaux : la prévention, la détection et la réaction. À partir d'une évaluation régulière des risques de compliance, le concept de compliance définit les compétences et les priorités (domaines juridiques). De plus, la fonction de compliance rédige régulièrement un rapport sur les activités et les mesures pour le Head of Legal, Regulatory & Compliance, le CEO ainsi que le comité Finances et révision du Conseil d'administration.

GRI 2-16, 2-23, 2-24, 2-25

GRI 2-23, 2-24, 2-26, 410

Prévention

Pour aider les collaboratrices et les collaborateurs à respecter les prescriptions internes, la fonction de compliance met ces dernières à leur disposition de manière centralisée. Le code de déontologie est décidé par le Conseil d'administration et définit les principes du comportement conforme aux lois et à l'éthique. Swissgrid définit les prescriptions sur les thèmes spécifiques dans diverses directives, qui, ensemble, constituent le corpus de directives.

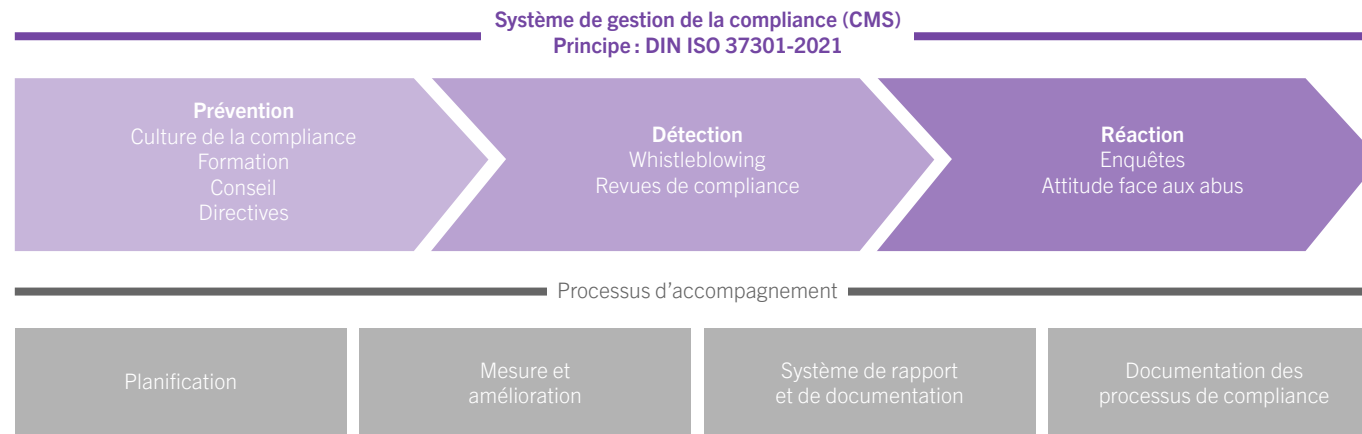
Lorsqu'une nouvelle directive est introduite ou modifiée de manière notable, la fonction de compliance et/ou les collaboratrices et collaborateurs compétents en la matière effectuent des formations. Les nouveaux collaborateurs et collaboratrices sont informés des normes en vigueur dans le cadre du programme d'intégration. En outre, la fonction de com-

pliance organise pour certaines équipes ou certains services des formations axées sur des directives et des thèmes qui les concernent particulièrement. Pour élaborer et définir ses formations, la fonction de compliance dispose d'un concept de formation qu'elle contrôle et améliore en permanence.

Le personnel de sécurité de Swissgrid, employé par une entreprise tierce, est formé aux principes éthiques et aux droits de l'homme dans le cadre de sa formation de base. Cela concerne la totalité des agentes et agents de sécurité employés par Swissgrid.

La fonction de compliance met en place une mesure de prévention supplémentaire en conseillant les collaboratrices et les collaborateurs sur le respect des normes internes et externes.

Champ d'application du système de gestion Compliance de Swissgrid



GRI 2-26

Détection

Pour que les graves infractions contre les prescriptions soient signalées, le Conseil d'administration de Swissgrid a adopté la Whistleblowing Policy. Elle veille à ce que les collaboratrices et collaborateurs puissent signaler d'éventuelles graves infractions à une cellule de renseignement sans que cela leur porte préjudice. Elle stipule également que le service d'enquête doit suivre et examiner ces informations de manière structurée et confidentielle.

En raison de modifications importantes apportées au cadre réglementaire au cours des dernières années, Swissgrid a entamé une révision de la Whistleblowing Policy durant la période sous revue, qui s'achèvera en 2023. La Whistleblowing Policy révisée se base notamment sur la norme DIN ISO 37002:2021.

La fonction de compliance effectue en outre régulièrement des Compliance Reviews sur mandat du CEO. À cet effet, elle établit chaque année une planification basée sur les risques. Avec les Compliance Reviews, la fonction de compliance vérifie le respect des directives et des prescriptions légales, ainsi que la disponibilité et l'efficacité des mesures visant à empêcher les infractions. Les droits de l'homme ont été inscrits dans la Constitution fédérale et font donc partie des prescriptions légales dont le respect est contrôlé chez Swissgrid en fonction des risques.

Chaque année, Swissgrid effectue en moyenne une à deux Compliance Reviews.

Réaction

La fonction de compliance est tenue d'enquêter sur tous les signalements. De plus, elle examine les indications d'infractions issues des Compliance Reviews. En collaboration avec le Head of Legal, Regulatory & Compliance, elle évalue lors d'une enquête préliminaire s'il existe un soupçon initial suffisant, et si un mandat d'enquête doit être demandé au CEO ou au président du Conseil d'administration. Toutes les informations en rapport avec les enquêtes doivent être traitées de manière confidentielle. Les travaux effectués et les résultats de l'enquête doivent être documentés.

Les infractions doivent être traitées après une enquête. Cela comprend deux aspects :

Les infractions ont des conséquences, qui dépendent notamment de la gravité des infractions et du degré de responsabilité de la collaboratrice ou du collaborateur. L'ampleur des conséquences est déterminée au cas par cas par les HR en collaboration avec le ou la responsable hiérarchique.

Afin que des infractions identiques ou similaires puissent être évitées, les directives doivent être adaptées selon le cas, des mesures de contrôle supplémentaires doivent être introduites, les procédures doivent être révisées et/ou des formations supplémentaires doivent être effectuées. Ainsi, le Compliance Management peut être continuellement développé et adapté aux besoins et aux risques.

GRI 2-27, 411, 416

Infractions

En 2022, aucun jugement important n'a été prononcé à l'encontre de Swissgrid pour des infractions à la compliance. De plus, aucune amende financière importante n'a été versée durant cette période. Un montant de CHF 25 000 a été défini comme seuil de matérialité pour le rapport.

Swissgrid ne poursuit aucune activité dans les régions où vivent des groupes de population autochtones reconnus dont les droits peuvent être violés.

GRI 205

Lutte contre la corruption

Swissgrid agit résolument contre la corruption, qui est incompatible avec les principes éthiques de l'entreprise. Comme Swissgrid exploite le réseau de transport suisse, passe des commandes d'un volume considérable et qu'elle est en outre en contact permanent avec les autorités, elle accorde une grande importance à la lutte contre la corruption.

Dans le cadre de l'Enterprise Risk Assessment semestriel, Swissgrid évalue son risque de corruption. Le risque de l'entreprise « Détournement d'actifs monétaires » comprend la corruption, les détournements de fonds ainsi que les fausses déclarations. Pour minimiser ce risque, le système de contrôle interne de Swissgrid est contrôlé chaque année pour vérifier qu'il ne comporte pas d'erreurs de conception et qu'il est efficace. La corruption ne fait pas partie des principaux facteurs de risque de Swissgrid et n'est donc pas traitée séparément dans le rapport sur les risques publié publiquement. Le risque de corruption est toutefois régulièrement examiné dans le cadre des Compliance Reviews basées sur les risques.

Swissgrid a pris diverses mesures pour lutter contre la corruption. Le code de déontologie permet de sensibiliser les collaboratrices et les collaborateurs à la corruption dans le cadre de formations de compliance. Plus spécifiquement, la formation de compliance dispensée à l'arrivée dans l'entreprise comprend des informations sur les situations présentant des conflits d'intérêts et sur la manière de les identifier et de les éviter. Le comportement correct à adopter en cas de corruption observé est également expliqué de manière claire à l'aide d'exemples. Les principes de base, par exemple en matière de cadeaux et d'invitations, dépendent de la valeur, du moment et de la fréquence.

Le risque de corruption est en outre atténué par d'autres mesures : l'adjudication de mandats de valeur supérieure est examinée conjointement par des équipes d'évaluation, et les personnes concernées doivent déclarer leur impartialité. Les collaboratrices et les collaborateurs doivent éviter les conflits d'intérêts ou, le cas échéant, les révéler et se récuser. Les adjudications de valeur supérieure, y compris les avenants, sont accompagnées par des Procurement & Claim Manager spécifiquement formés. Les appels d'offres de Swissgrid comportent toujours, outre des critères de prix, des critères de qualité. Les offres de prix ne sont pas autorisées conformément au droit fédéral. Le règlement sur les signatures prévoit la signature collective des collaboratrices et des collaborateurs, et lie également l'autorisation à signer à la valeur de la commande. Le principe de la double vérification s'applique au minimum à l'attribution du mandat et au déclenchement des paiements. Enfin, les marchés publics font l'objet d'un audit plus régulier mené par l'Internal Audit.

Pour détecter les infractions, les collaboratrices et les collaborateurs ont la possibilité, en complément des audits internes et des Compliance Reviews à intervalles pluriannuels, de signaler anonymement à la fonction de compliance les infractions présumées observées (Whistleblowing). En outre, ils et elles ont l'obligation générale, en vertu du droit du travail, d'informer l'employeur d'éventuels dommages graves.

GRI 205-3

Infractions

En 2022, aucun jugement n'a été rendu concernant des cas de corruption au sein de Swissgrid.

Minimisation des risques

Alors qu'elle exploite l'une des infrastructures les plus critiques de Suisse, Swissgrid considère que la gestion des risques fait partie intégrante d'une gestion d'entreprise prudente et efficace. Cette démarche concerne l'ensemble de l'organisation sans ses filiales et participations, répond aux exigences légales en Suisse et s'aligne sur les normes établies ISO 31000 et COSO ERM.

La gestion des risques aide Swissgrid à tous les niveaux à gérer consciemment les risques, à établir des rapports pertinents et transparents, et à piloter et documenter un système de gestion des risques. Swissgrid s'attache à gérer consciemment les risques à tous les niveaux de l'entreprise.

Le Conseil d'administration a défini les exigences de gouvernance dans le domaine de la gestion des risques et délégué leur mise en œuvre au CEO de Swissgrid. Le Head of Enterprise Risk Management gère le processus de gestion des risques, met les méthodes à disposition et conseille les unités opérationnelles dans la gestion des risques.

L'évaluation des risques a lieu deux fois par an. Les principaux risques sont identifiés et évalués dans le cadre d'un processus échelonné qui comprend l'évaluation des risques selon la probabilité de réalisation et l'ampleur du sinistre, ainsi que la définition des stratégies pour gérer les risques. Les risques, mais aussi l'efficacité et le degré de mise en œuvre des mesures prises, sont surveillés dans le cadre de mises à jour régulières des risques. La Direction et le Conseil

d'administration reçoivent les résultats des évaluations et des mises à jour des risques sous la forme d'un rapport standardisé.

L'évaluation de la situation de Swissgrid en matière de risques en 2022 figure dans [le rapport annuel 2022](#).

« La sécurité des personnes et des installations est garantie en permanence. La sécurité est notre priorité, dans tout ce que nous faisons. »

Chez Swissgrid, la minimisation des risques va au-delà de l'Enterprise Risk Management. L'objectif est le suivant : la sécurité des personnes et des installations est garantie en permanence. La sécurité est notre priorité, dans tout ce que nous faisons. Ainsi, un contrôle de sécurité relatif aux personnes est mené pour les collaboratrices et les collaborateurs internes et externes occupant des fonctions critiques en matière de sécurité. Cet examen est amorcé et réalisé uniquement avec le consentement de la personne concernée.

En matière de sécurité, Swissgrid adopte une approche intégrale qui comprend six domaines : sécurité opérationnelle, sécurité physique, sécurité de l'information, gestion de crise, Business Continuity Management et Health & Safety. La politique de sécurité intégrale décrit les objectifs de Swissgrid en matière de sécurité et règle les aspects essentiels nécessaires à la mise en œuvre efficace d'une gestion intégrale de la sécurité à l'échelle de l'entreprise. Il s'agit notamment des principes, des conditions générales et des prescriptions spécifiques au domaine, ainsi que de l'organisation de la sécurité.

Sécurité opérationnelle

L'objectif de la sécurité opérationnelle, parfois aussi appelée sécurité des processus, est de garantir le service fiable de Swissgrid (sécurité de l'approvisionnement), quel que soit l'état du réseau. Elle s'appuie sur les processus et les éléments d'un Safety Risk Management, tels que le système d'annonce, l'enquête sur les événements, les analyses des risques de sécurité, la culture de la sécurité, et des rôles et responsabilités clairement définis.

La sécurité opérationnelle se concentre en particulier sur l'exécution fiable des opérations tout en tolérant les erreurs, voire sur les processus et instructions correspondants dans l'exploitation complexe du réseau et du système et sur les défis particuliers associés (p. ex. automatisation ou interactions homme-machine).

Les méthodes et processus spécifiques suivants sont notamment utilisés :

- Une observation permanente et indépendante de l'exploitation opérationnelle dont l'objectif consiste à identifier les instructions sujettes aux erreurs ou non adaptées ou les manières d'agir qui diffèrent des instructions afin de les améliorer.
- Les principes des « Human Factors » pour concevoir un environnement de travail tolérant aux erreurs, solide et adapté aux spécificités de l'être humain, ainsi qu'en faveur des analyses d'événements.

Un système de gestion des compétences qui garantit et documente systématiquement la formation de base, l'entretien des connaissances et du savoir-faire, la formation continue des collaboratrices et collaborateurs (notamment en ce qui concerne l'exploitation du réseau et du système) ainsi que l'acquisition d'expérience contribue fortement à la sécurité opérationnelle.



Alors qu'il existe des réglementations nationales et internationales pour tous les processus et états d'exploitation du système et du réseau (p. ex. Network Codes), il n'existe guère de normes sectorielles spécifiques en matière de sécurité opérationnelle. Dans ce domaine, Swissgrid s'appuie donc notamment sur le Doc 9859 – Manuel de gestion de la sécurité, quatrième édition 2018 de l'OACI, qui est utilisé dans d'autres branches aux caractéristiques similaires (p. ex. aviation, énergie nucléaire).

Sécurité physique

L'objectif de ce domaine est de garantir la sécurité physique des collaboratrices et collaborateurs et des tiers, ainsi que des biens matériels. Cela comprend également la protection des personnes lors d'événements (p. ex. Assemblée générale, manifestations pour les collaboratrices et collaborateurs, séances d'information, conférences de presse).

La protection des personnes contre les accidents fait partie du domaine d'activité de la sécurité au travail et non de la sécurité physique.

Dans le domaine de la sécurité physique, il est impossible de supposer la présence d'une protection de base globale, faute de directives et de recommandations spécifiques et complètes (générales et pour la branche). C'est pourquoi Swissgrid a élaboré ses propres normes à l'échelle de l'entre-

prise et axées sur les Best Practices, afin de répondre aux exigences posées à une infrastructure critique. Celles-ci tiennent notamment compte de la norme ISO/CEI 27002, de la recommandation de la branche 2019 de l'Association des entreprises électriques suisses (AES) « Sécurité physique pour les sous-stations des niveaux de réseau 1 et inférieurs » et de la norme de protection incendie 2015 de l'Association des établissements cantonaux d'assurance incendie (AEAI).

Sécurité de l'information

L'objectif du domaine « Sécurité de l'information » est de garantir la confidentialité, la disponibilité et l'intégrité des données et des informations sous forme physique ou basées sur des systèmes ICT (Information & Communication Technology) de l'informatique de gestion et de la technologie opérationnelle.

GRI 418

Un système de gestion de la sécurité de l'information basé sur les risques et conçu selon les normes internationales (par exemple les normes de la famille ISO/IEC 27000) définit le cadre réglementaire et les mesures à prendre. Ce système de gestion soutient l'ensemble du processus de mise en œuvre, de la mise en place au développement en passant par la vérification. Les mesures de base et les mesures spécifiques au secteur de l'énergie sont dérivées de la même famille de normes et mises en œuvre.

« Le système de gestion de la sécurité de l'information de Swissgrid a été certifié avec succès selon la norme ISO/IEC 27001 en 2022. »

Pour Swissgrid, la sécurité de l'information passe également par une gestion soignée des données personnelles. Pour appliquer la législation suisse révisée en matière de protec-



Sous-station Swissgrid « Fionnay GD » en Valais

tion des données, Swissgrid adopte une approche basée sur les risques, c'est-à-dire que l'on met en œuvre en priorité les mesures visant à remplir des obligations passibles de sanctions. L'objectif est de protéger les collaboratrices et collaborateurs contre les sanctions (amendes) et d'éviter au mieux d'entacher la réputation de Swissgrid en raison d'un non-respect des dispositions contraignantes en matière de protection des données. Ces objectifs sont notamment poursuivis avec des directives sur la protection des données, la formation de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, et l'intégration de « checks and balances » dans les processus existants.

Jusqu'à présent, aucune réclamation concernant des violations de la protection des données n'a été soumise au service interne de protection des données. Il n'y a eu que deux demandes adressées au délégué à la protection des données au cours des trois dernières années : une demande de communiquer à la personne requérante les données personnelles qui ont été traitées par Swissgrid à son sujet, ainsi qu'une demande de suppression des données de la part d'une personne qui a travaillé pour Swissgrid.

En outre, aucun cas de perte ou de vol de données n'a encore été signalé au service interne de protection des données. Toutefois, jusqu'alors, il n'existait aucun processus de signalement interne dédié. Celui-ci sera mis en place en 2023 avec une directive sur la protection des données, en vue de l'entrée en vigueur de la législation suisse révisée sur la protection des données (rapprochement avec la législation européenne sur la protection des données).

Gestion de crise et Business Continuity Management

La gestion de crise ainsi que le Business Continuity Management (BCM) de Swissgrid ont pour objectif commun de garantir une gestion des événements flexible et adaptée à la situation, afin de pouvoir assurer la continuité des processus critiques en cas d'incident. L'organisation de crise et le BCM permettent à Swissgrid de poursuivre son mandat même



Station « Cassez le mot de passe » lors des « Safety & Security Days » 2022

lorsque la situation n'est pas normale, conformément aux conditions générales définies et sous certaines restrictions. Ils se basent sur le mandat de Swissgrid selon l'art. 20 LApEI et l'art. 5 OApEI, sur les prescriptions d'ENTSO-E selon le Synchronous Area Framework Agreement, le Transmission Code ou le document de la branche de l'AES, et sur les prescriptions de l'Office fédéral de la protection de la population.

L'existence et le fonctionnement adéquat de l'organisation de crise et du BCM reflètent la protection de base nécessaire. Le système Business Continuity Management de Swissgrid, conforme à la famille de normes ISO 223xx, est développé en permanence dans le cadre d'une roadmap validée par la Direction et d'objectifs annuels. Il décrit notamment l'élaboration de prescriptions BCM, l'identification régulière de scénarios BCM ainsi que le développement, le test et la pratique de plans de Business Continuity basés sur les risques. L'analyse du Business Impact permet de déterminer les processus critiques et leurs exigences en matière de rétablissement des performances, qui doivent être pris en compte dans

le cadre du BCM. Cela permet également de définir le niveau de protection correspondant. Cette analyse est répétée si nécessaire et revue au moins une fois par an. Les collaboratrices et collaborateurs de Swissgrid sont régulièrement formés au comportement à adopter en cas d'incident dans le cadre d'exercices de crise. La fonctionnalité des systèmes et processus existants est en outre vérifiée à cette occasion. Les processus BCM mis en œuvre sont testés tous les ans.

Chaque année, trois exercices supplémentaires de plusieurs jours sont organisés dans les centres de simulation associés de Prilly et d'Aarau. À cette occasion, il s'agit de simuler une perturbation majeure ou un black-out et de s'entraîner à reconstruire le réseau. Swissgrid, tous les exploitants de réseaux de distribution et de centrales raccordés au réseau de transport, ainsi que les exploitants de cellules de reconstruction participent à ces exercices.

Swissgrid prévoit qu'en cas de perturbation majeure, du personnel soit rassemblé sur des sites décentralisés en Suisse afin de pouvoir effectuer les travaux nécessaires sur place. Cette procédure fait l'objet d'un exercice annuel.

L'état d'exécution du BCM et la capacité de l'entreprise à assurer la continuité des activités font l'objet de rapports réguliers à la Direction et au Conseil d'administration.

Le domaine de la sécurité Health & Safety est traité plus en détail dans le chapitre « Sécurité au travail et protection de la santé ».

Durabilité de la chaîne d'approvisionnement

Swissgrid exploite l'un des réseaux de transport les plus stables et les plus sûrs au monde. Cela serait impossible en l'absence de fournisseurs innovants et fiables. C'est pourquoi

Dans la chaîne d'approvisionnement, les risques les plus importants en matière de droits de l'homme se situent dans les domaines suivants :

Santé et sécurité au travail

Protection de l'environnement

Conditions d'engagement et de travail

Liberté de réunion et d'expression

ils occupent une position particulière chez Swissgrid. Qualité, fiabilité, rentabilité et durabilité sont ici des maîtres-mots. La Sustainability Charter de Swissgrid définit de manière précise les exigences écologiques et sociales pour les fournisseurs directs, la chaîne d'approvisionnement et les produits. Lors des acquisitions, le développement durable est pris en compte tout au long du cycle de vie des produits, de l'extraction des matières premières à l'élimination.

Approche de gestion

Swissgrid est membre du Pacte mondial des Nations Unies et reconnaît sa responsabilité en matière de respect des droits de l'homme, des normes fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) et des lois environnementales, tout en luttant activement contre toutes les formes de corruption. Ces principes sont particulièrement menacés lors des acquisitions, raison pour laquelle Swissgrid assume la responsabilité du respect des normes sociales et écologiques dans la chaîne d'approvisionnement.

Depuis 2022, Swissgrid dispose d'une nouvelle stratégie de développement durable pour les acquisitions, afin de s'assurer que ses partenaires commerciaux respectent les mêmes règles qu'elle. La durabilité vient compléter les objectifs

GRI 308-2, 408-1, 409, 414-2

d'acquisition actuels tels que les faibles coûts, la réduction des risques et l'influence sur la performance (réduction des délais de livraison et amélioration de la qualité). De même, l'influence des différentes offres sur la stratégie de Swissgrid, c'est-à-dire sur la sécurité au travail, la sécurité de l'approvisionnement, l'excellence opérationnelle et la capacité de transport du réseau a déjà été évaluée dans le cadre des acquisitions.

La stratégie de développement durable dans le cadre des acquisitions présente les avantages suivants :

- Vérification du respect des lois environnementales et sociales par les fournisseurs
- Réduction du risque de réputation dans l'activité commerciale
- Contrôle des coûts grâce à une approche globale du TCO (Total Cost of Ownership)
- Réduction des déchets, amélioration de l'efficacité et diminution de l'utilisation des ressources
- Amélioration du score ESG

Mise en œuvre d'exigences écologiques et sociales lors des acquisitions

La mise en œuvre de la stratégie de développement durable pour les acquisitions repose sur des exigences concrètes envers les fournisseurs et sur des exigences écologiques et sociales pour les produits et les services. Alors que les exigences relatives aux produits peuvent être vérifiées dans le cadre des appels d'offres, Swissgrid mise sur un Supplier Code of Conduct ainsi que sur des notations de développement durable pour les exigences relatives aux fournisseurs.

Supplier Sustainability Charter et The Greener Choice – A Joint Call for Action

Depuis l'entrée en vigueur de la stratégie de développement durable pour les acquisitions, les fournisseurs avec lesquels Swissgrid conclut de nouveaux contrats d'une valeur supérieure à CHF 150 000 doivent tout d'abord signer une Supplier Sustainability Charter dans le cadre du processus de qualification. Six mois après son lancement en juillet 2022, cette charte a déjà été signée par 63 fournisseurs. Au total, 191 acquisitions ont été effectuées en 2022 et de nouveaux contrats ont été conclus avec 113 fournisseurs (hors avenants et décisions du management). Au cours des prochaines années, tous les fournisseurs signeront cette charte. Des sanctions sont prévues en cas de non-respect des exigences. Jusqu'à présent, il ne s'est pas avéré nécessaire de résilier un contrat pour cause de non-respect des exigences écologiques ou sociales. Toutefois, une entreprise a déjà été exclue des nouveaux appels d'offres, car les travaux d'un marché en cours n'avaient pas été réalisés dans le respect de l'environnement.

[Plus d'informations](#)
[The Greener Choice](#)

Supplier Sustainability
Charter de Swissgrid
signée par

63

fournisseurs

Réalisation de

191

acquisitions

Conclusion de
nouveaux
contrats avec

113

fournisseurs

À l’instar de neuf autres gestionnaires de réseau de transport européens, Swissgrid est également membre de l’initiative « The Greener Choice – A Joint Call for Action », qui invite ses fournisseurs à soutenir les gestionnaires de réseau de transport avec des produits et des services plus durables, et à apporter ainsi une contribution importante à l’objectif commun d’une Europe climatiquement neutre.

GRI 308-1, 408-1,
409-1, 414-1

Exigences sociales et environnementales dans la chaîne d’approvisionnement

Depuis toujours, Swissgrid oriente son action entrepreneuriale sur le long terme. Lors des acquisitions, Swissgrid tient compte de l’ensemble du cycle de vie des produits. Ainsi, les analyses du cycle de vie sont intégrées dans les projets et donc dans les acquisitions. Au total, des critères sociaux ont été exigés pour 63 acquisitions et des critères environnementaux pour 82 acquisitions.

Pour vérifier le respect des exigences et surveiller la chaîne de création de valeur en amont, Swissgrid travaillera à partir de 2023 avec la plateforme de notation pour le développement durable d’EcoVadis. On y trouve actuellement les notations d’environ 15 % des fournisseurs de Swissgrid. L’objectif de Swissgrid est, dans un premier temps, de vérifier les principaux fournisseurs.

En tant qu’exploitante d’une infrastructure critique, Swissgrid a des exigences élevées en matière de sécurité. L’objectif est de promouvoir la sensibilisation à la sécurité chez les prestataires de services également. Pour ce faire, Swissgrid a introduit la *Safety Culture Ladder*. À partir de 2022, il s’agit d’une exigence pour les prestataires de services pour lesquels la sécurité au travail est primordiale dans leurs activités.

Pour de plus amples informations sur la culture de la sécurité chez Swissgrid, consulter le chapitre « Sécurité au travail et protection de la santé ».

Concurrence loyale

GRI 203-1, 204-1, 206

En tant que société nationale du réseau de transport, Swissgrid est soumise à la Loi fédérale sur les marchés publics (LMP) ainsi qu’à l’ordonnance correspondante, soit l’Ordonnance sur les marchés publics (OMP). Les acquisitions dépassant la valeur seuil définie font l’objet d’un appel d’offres public. En tant que détentrice naturelle et juridique du monopole avec un volume d’acquisition attribué de près de CHF 500 millions en 2022, Swissgrid est consciente de sa responsabilité économique particulière et de son importance sur les marchés d’acquisition. Comme les lignes de transport de Swissgrid relient les régions périphériques aux centres urbains, certains fournisseurs locaux obtiennent des mandats dans des zones économiquement défavorisées. Swissgrid ne tient toutefois pas de statistiques à ce sujet.

Durant la période sous revue, aucun jugement important n’a été prononcé à l’encontre de Swissgrid concernant des comportements de concurrence déloyale, la formation de cartels ou de monopoles. Un montant de CHF 25 000 a été défini comme seuil de matérialité pour le rapport.

GRI 2-29

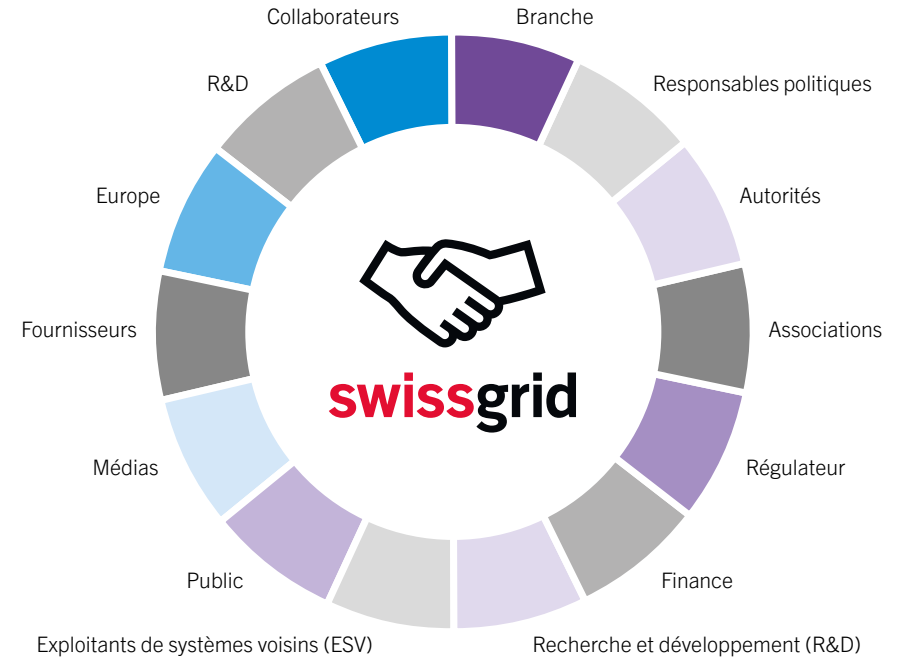
Stakeholder Engagement

Swissgrid remplit son mandat légal dans un environnement en constante évolution. Un grand nombre de personnes, de groupes et d'organisations s'intéressent aux activités de Swissgrid et aux procédures qu'elle met en œuvre pour les exécuter. Dans le même temps, les influences directes ou indirectes sur l'activité commerciale de Swissgrid sont nombreuses. La politique nationale, qui définit le cadre légal dans lequel évolue Swissgrid, ou l'EICOM, qui joue le rôle de régulateur et surveille le respect de ce cadre, exercent notamment une influence directe. Par ailleurs, les évolutions politiques et techniques au sein de l'espace européen exercent également une influence indirecte sur Swissgrid.

La branche de l'énergie est le principal groupe de parties prenantes pour Swissgrid. Elle y est étroitement liée par l'intermédiaire d'accords techniques et financiers, et entretient des échanges intensifs avec ce dernier.

La présentation ci-contre donne un aperçu de tous les groupes de parties prenantes de Swissgrid, qui sont décrits plus en détail dans le tableau suivant.

Groupes de parties prenantes de Swissgrid





Groupe de parties prenantes

Description

Collaboratrices et collaborateurs	Les collaboratrices et collaborateurs jouent un rôle essentiel dans la bonne exécution du mandat légal de Swissgrid. Leurs demandes sont traitées prioritairement.
Branche	Propriétaires et exploitants d'installations de réseau et de centrales électriques (utilisateurs du réseau de Swissgrid), actionnaires, acteurs du marché Swissgrid travaille en étroite collaboration avec ces parties prenantes.
Responsables politiques	Gouvernement national, gouvernements cantonaux et communaux, directeurs cantonaux de l'énergie Swissgrid est en contact étroit avec les responsables politiques concernés et défend ses intérêts auprès d'eux
Autorités	Offices nationaux, cantonaux et communaux et autorités de surveillance comme l'Inspection fédérale des installations à courant fort (ESTI) Swissgrid veille à un échange stratégique et à une collaboration sans faille avec les autorités concernées.
Associations	Associations actives directement ou indirectement dans le secteur énergétique suisse, comme l'Association des entreprises électriques suisses (AES) Swissgrid cherche le soutien et l'acceptation chez ces parties prenantes.
Régulateur	La Commission fédérale de l'électricité (ECom) surveille les prix et les tarifs de Swissgrid. Swissgrid est en étroite concertation avec l'ECom et lui apporte son soutien lors de diverses tâches et pour différents sujets.
Finance	Bailleurs, investisseurs et assurances Avec ces parties prenantes, Swissgrid essaie de maintenir une notation AA et sa solvabilité.
Recherche et développement (R&D)	Universités, hautes écoles spécialisées et start-up Swissgrid développe et réalise des projets dans le domaine de l'innovation et de la numérisation avec ces parties prenantes.
Fournisseurs	Fabricants et fournisseurs de composants de réseau et prestataires de services dans le domaine de l'informatique et du conseil Avec ces parties prenantes, Swissgrid vise une collaboration optimale et un pilotage ciblé.
Public	Riveraines et riverains à proximité d'installations existantes et de projets de réseau, propriétaires fonciers Swissgrid s'emploie à faire connaître l'entreprise et son rôle auprès de ces parties prenantes et à susciter l'acceptation des projets de réseau de la part des personnes concernées. Par ailleurs, Swissgrid tient beaucoup à démontrer à toute la population suisse l'utilité de ses tâches et de ses rôles en tant qu'infrastructure critique, tout en instaurant la confiance.
Médias	Grands médias spécialisés de Suisse, médias de masse Les médias jouent un rôle essentiel dans la manière dont Swissgrid est perçue par le public.
Exploitants de systèmes voisins (ESV)	Propriétaires et exploitants d'installations de réseau dans les domaines du rail, du gaz et des télécommunications Tout comme avec la branche, Swissgrid travaille en étroite collaboration avec ces parties prenantes.
Europe	Gestionnaires de réseau de transport étrangers et organismes européens tels que l'Association européenne des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (ENTSO-E) et la Commission européenne Une intégration technique et politique de Swissgrid en Europe est l'objectif principal de la collaboration avec les parties prenantes de l'UE.
Gestion des événements et des crises	Cellules de crise des entreprises partenaires et organisations nationales de crise telles que l'Organisation pour l'approvisionnement en électricité dans les situations extraordinaires (OSTRAL) Swissgrid entretient des contacts étroits avec ces parties prenantes afin de pouvoir agir rapidement et de manière coordonnée en cas d'événement.

Approche de gestion

Swissgrid coordonne et gère l'ensemble de ses activités vis-à-vis des différentes parties prenantes par le biais du service Communication & Stakeholder Affairs. Pour ce faire, l'entreprise adopte une approche de communication intégrée et s'assure que les activités ainsi que les messages sont adaptés aux destinataires. Le développement de l'actuelle gestion des parties prenantes en un engagement des parties prenantes fait partie de l'axe stratégique « Operational Excellence » de la [Stratégie 2027](#) de Swissgrid. Swissgrid a pour objectif que les principales parties prenantes lui fassent



confiance et soutiennent ses positions, ses intérêts et ses préoccupations. La sensibilisation et la transmission de solutions dans le cadre de la collaboration avec les partenaires européens, mais aussi concernant la nécessité d'une action réglementaire en Suisse, sont des éléments critiques pour le succès de Swissgrid.

La base en est un concept d'engagement stratégique qui aborde les thèmes essentiels pour Swissgrid et qui conçoit et applique les mesures correspondantes pour les différents groupes de parties prenantes. En matière d'engagement des parties prenantes, d'autres facteurs de réussite sont l'utilisation de plateformes de dialogue, des initiatives communes avec des partenaires et des enquêtes régulières auprès des parties prenantes pour mesurer les progrès réalisés.

Swissgrid mise sur l'entretien actif des relations et le dialogue avec les parties prenantes. Pour ce faire, l'entreprise poursuit une communication ouverte, transparente et axée sur le dialogue avec le public, les médias, les responsables politiques, les autorités, les associations et les partenaires de la branche, ainsi que les ESV en tant que principales parties prenantes. Par le biais des canaux de communication propres à l'entreprise, des relations avec les médias, des événements de la branche et des séances d'information dans les régions concernées par la construction du réseau, Swissgrid assure une communication proactive et engage le dialogue avec ses parties prenantes. Dans ce contexte, il est important pour Swissgrid de mettre l'accent sur l'entreprise dans son ensemble, avec toutes ses tâches et prestations au service de l'économie, de la société et de l'environnement.

Dans ses services spécialisés, Swissgrid identifie et approfondit des thèmes essentiels pertinents et les aborde en collaboration avec les parties prenantes. Les besoins et les intérêts des parties prenantes sont systématiquement analysés et classés par ordre de priorité pour chaque thème essentiel et/ou projet. Swissgrid recherche activement le dialogue avec



toutes les parties prenantes. Les conférences, les manifestations, les tables rondes ou les expositions sont des plateformes appropriées pour faire valoir les positions de Swissgrid. Dans le cadre d'un concept de dialogue global, les différentes activités sont évaluées et consolidées par le biais de visites, de salons, de points d'information, de plateformes tierces et de l'espace virtuel. Les visites permettent de présenter les tâches complexes de Swissgrid de manière simple et compréhensible et de promouvoir ainsi les connaissances au sein des groupes cibles importants pour Swissgrid.

« Les besoins et les intérêts des parties prenantes sont systématiquement analysés et classés par ordre de priorité pour chaque thème essentiel et/ou projet. »

Les coopérations possibles (plateformes tierces) sont systématiquement examinées. Pour ce faire, Swissgrid s'efforce de collaborer avec des partenaires déjà bien établis et qui s'adressent à de vastes couches de la population. Les plateformes de dialogue permettent à Swissgrid d'informer personnellement sur son mandat, son utilité et ses défis, d'accroître la confiance dans l'entreprise et de renforcer ainsi le soutien à l'égard de ses demandes.

Swissgrid vise également une collaboration avec des partenaires tiers sur ses propres plateformes de dialogue. Les participations aux salons et les événements pour les parties prenantes sont organisés conjointement avec les principales parties prenantes. Lors de manifestations importantes comme les événements de la branche, les événements pour les parties prenantes ou autres, des coopérations sont proposées aux partenaires, ce qui favorise une plus grande interaction lors des discussions.

Surveillance

Swissgrid a mené des enquêtes auprès des parties prenantes en 2013, 2016 et 2022. Il s'agissait d'évaluer la notoriété, l'image et la sympathie de Swissgrid, ainsi que la satisfaction à l'égard de la collaboration et de la communication.

Au total, 3228 personnes ont participé à l'enquête 2022 auprès des parties prenantes. Elles étaient réparties en huit groupes cibles : Branche de l'énergie, Associations suisses, Responsables politiques, Autorités, Europe (TSO et associations), Recherche & développement (hautes écoles, etc.), Finances, Médias, ainsi que 2738 citoyennes et citoyens issus de tout le pays. Le nombre de personnes ayant participé à l'enquête a répondu aux attentes et garantit des résultats représentatifs en raison de la taille de l'échantillon.

L'enquête 2022

3228

personnes réparties en huit groupes cibles : Branche de l'énergie, Associations suisses, Responsables politiques, Autorités, Europe (TSO et associations), Recherche & développement (hautes écoles, etc.), Finances, Médias

2738

citoyennes et citoyens issus de tout le pays



Aperçu des principaux résultats

Le degré de notoriété auprès de la population a nettement augmenté et présente une tendance positive. Il est réjouissant de constater qu'il y a une forte concordance dans tous les groupes cibles en ce qui concerne la perception des tâches centrales et du rôle de Swissgrid dans le domaine de l'électricité et de l'énergie. « Infrastructure critique », « avenir énergétique », « stabilité » et « sécurité » figurent parmi les associations les plus fréquemment citées. La confiance en Swissgrid a augmenté pour tous les groupes cibles et est globalement jugée élevée en 2022.

Tous les groupes cibles (hors population) sont globalement satisfaits de la qualité des contacts et de la coopération. Les interlocuteurs commerciaux apprécient le travail en partenariat, l'amabilité, les compétences et l'expertise. Tous les groupes cibles évaluent de manière très positive les performances de Swissgrid en matière de garantie d'une exploitation sûre du réseau, de mise à disposition d'un réseau fiable et adapté aux besoins, ainsi que de participation active aux travaux des instances européennes.

La majorité des personnes interrogées est satisfaite, voire très satisfaite, de l'information et de la communication de Swissgrid. De bonnes notes sont attribuées au fait que Swissgrid communique en général rapidement (lors d'événements), sans contradiction, de manière claire, compréhensible et transparente. Le site Internet de Swissgrid est de loin le canal de communication le plus connu de Swissgrid, et la qualité de son contenu est largement approuvée. L'entreprise est perçue comme technique et moderne. En ce qui concerne la fréquence de communication, près d'un tiers de la population souhaiterait que Swissgrid communique plus souvent, notamment en ce qui concerne les projets de réseau. De même, les citoyennes et citoyens aimeraient davantage de séances d'information.

Dans la perception de la population et celle des groupes cibles Responsables politiques, Autorités et Associations, la modernisation du réseau de transport ainsi qu'un accord sur l'électricité avec l'UE sont nécessaires et constituent des thèmes centraux pour la sécurité d'approvisionnement de la Suisse. Du point de vue des citoyennes et des citoyens, la prise en compte des intérêts de la population directement concernée par les projets de réseau est jugée faible. Swissgrid continuera à renforcer ses activités de dialogue dans la mesure de ses possibilités et conformément à la procédure ordinaire du plan sectoriel.

« Le bilan sur la perception et l'impact de Swissgrid est majoritairement positif. La satisfaction globale et la confiance en Swissgrid sont élevées pour tous les groupes cibles. »

Au cours de la nouvelle période stratégique, de vastes enquêtes seront à nouveau menées auprès des parties prenantes. Elles permettront de vérifier si les objectifs fixés ont été atteints et de recueillir les besoins des parties prenantes en matière de coopération, de dialogue et de thèmes. Les futures enquêtes seront également axées sur l'évaluation des thèmes essentiels liés au développement durable de Swissgrid du point de vue des parties prenantes. Les enquêtes devront en outre être prises en compte dans l'élaboration de la prochaine stratégie d'entreprise.



Forum du réseau Swissgrid 2022

GRI 1

Transparence

La transparence constitue le fondement de la crédibilité de Swissgrid et est donc un pilier important dans la communication avec les différentes parties prenantes. En raison de son rôle important pour l'économie, la société et l'environnement en Suisse, Swissgrid estime qu'il est de son devoir de mettre à la disposition d'un large public des informations précises, facilement accessibles et compréhensibles sur son activité commerciale. Swissgrid s'acquitte de son obligation légale en publiant son rapport annuel. En outre, l'entreprise fait désormais preuve de transparence sur les aspects non financiers de son activité commerciale avec le présent rapport sur le développement durable. Ainsi, Swissgrid aborde son activité commerciale dans le contexte plus large du développement durable.

Le rapport sur le développement durable de Swissgrid est établi sur la base des normes GRI. Swissgrid tient donc compte des principes de reporting des normes GRI, d'une part dans le présent rapport, d'autre part dans sa communication en général. Cela signifie que Swissgrid communique des informations qui sont à la fois correctes, complètes et suffisamment détaillées pour permettre d'évaluer l'influence de l'entreprise sur les thèmes essentiels. En outre, Swissgrid présente les informations de manière impartiale et donne un aperçu équilibré des influences positives et négatives de son activité commerciale. Avec l'établissement de ce premier rapport sur le développement durable, Swissgrid pose en outre les bases de son futur rapport non financier. La sélection, les enquêtes et les rapports sur les thèmes essentiels sont documentés de manière compréhensible et complète, ce qui permettra de procéder à une comparaison directe et de suivre une évolution à partir des futurs rapports annuels.

Il convient de souligner ici que les informations des domaines Public Affairs et Affiliations à des comités suisses et européens sont publiées pour la première fois.

Public Affairs

Swissgrid évolue dans une zone de friction entre monde politique, autorités administratives, branche et public. En conséquence, il est important que l'entreprise puisse représenter et faire valoir efficacement ses intérêts auprès de ces parties prenantes. Les activités sont basées sur un concept de Public Affairs qui définit les objectifs, les thèmes majeurs et les parties prenantes de l'engagement politique de Swissgrid. Les activités de Public Affairs font partie des mesures de communication globales de Swissgrid et s'alignent sur ses objectifs de communication généraux.

GRI 415

Les principales parties prenantes au niveau national sont d'une part les membres du Parlement, les membres du gouvernement ainsi que l'administration / les autorités, tant au niveau fédéral que cantonal et, dans certains cas, communal. D'autre part, la branche suisse de l'électricité, les associations, les initiatives citoyennes et le grand public constituent d'autres groupes d'intérêt à atteindre au niveau national. Au niveau international, les comités de l'UE (ENTSO-E, TSC, CIGRE, JAO, etc.) et les gestionnaires de réseau de transport des pays voisins comptent parmi les principales parties prenantes.

Swissgrid ne fait aucun don financier aux partis ou organisations politiques. En tant que détentrice d'un monopole de droit, Swissgrid a une responsabilité particulière en termes d'indépendance et de réputation.

Affiliations

Swissgrid est membre de la Renewables Grid Initiative (RGI). RGI est un regroupement unique d'organisations non gouvernementales et de gestionnaires de réseau de transport de toute l'Europe qui s'engagent dans un « écosystème d'acteurs de la transition énergétique ». Nous nous engageons à développer le réseau de manière équitable, transparente et durable afin de permettre la croissance des énergies renouvelables et de parvenir à une décarbonisation complète, conformément à l'Accord de Paris.

De plus, Swissgrid est membre du CIGRE. Au niveau international, le CIGRE aborde tous les thèmes à tous les niveaux de réseau, de la très haute tension aux systèmes électriques décentralisés et intelligents. L'objectif principal du CIGRE est d'optimiser les réseaux électriques et les systèmes énergé-

tiques existants et de les développer pour répondre aux besoins futurs. Il met principalement l'accent sur le couplage sectoriel, le stockage et les consommateurs contrôlables (hydrogène, accumulateurs hydrothermiques/thermiques/gaziers, pompes à chaleur et électromobilité).

Pour remplir son mandat légal, Swissgrid défend ses préoccupations et ses intérêts au sein d'une centaine de comités nationaux et européens. Certains comités sont considérés comme étant de grande importance par la Direction et sont coordonnés par une équipe chargée de leur gestion. Conformément à l'article 89 de la Constitution fédérale, la Suisse poursuit l'objectif d'un approvisionnement en électricité sûr, économiquement optimal et respectueux de l'environnement. Les critères permettant de classer un comité comme étant de grande importance se basent sur ces caractéristiques. Pour les comités très importants, des objectifs annuels de comité sont définis sur la base des objectifs de l'entreprise de Swissgrid. En outre, des briefings et des débriefings ont lieu pour les réunions de ces comités, au cours desquels la position respective de Swissgrid est développée avec tous les aspects techniques, économiques, juridiques ou réglementaires ainsi que stratégiques, tandis que les tâches en suspens sont réparties en interne. La Direction reçoit en outre chaque trimestre une vue d'ensemble des « points forts et points faibles » du travail des comités de grande importance.

Swissgrid entend par « comité » toute collaboration au sein d'un groupe défini, composé de plusieurs parties prenantes internes et externes, qui se forme dans le but d'échanger, de conseiller ou de prendre des décisions sur un ensemble de thèmes spécifiques et clairement définis pendant une période prolongée (en règle générale, au moins six mois) et qui nécessite une concertation interne.

Les 16 comités suivants sont actuellement considérés comme étant de grande importance par la Direction :

Plus d'informations
[ENTSO-E Assembly](#)

ENTSO-E Assembly (participation obligatoire selon les statuts) : Ce comité est l'un des deux organes de direction de l'Association européenne des gestionnaires de réseau de transport d'électricité (ENTSO-E). Ce comité représente les 39 membres d'ENTSO-E.

Plus d'informations
[ENTSO-E Board](#)

ENTSO-E Board : Le Board est le deuxième organe de direction d'ENTSO-E. Il est composé de douze membres élus.

Plus d'informations
[ENTSO-E ICTC](#)

ENTSO-E ICTC : L'« Information and Communication Technologies Committee » d'ENTSO-E sert les besoins commerciaux de l'association en assurant le pilotage et la surveillance de la gestion technique, du développement et de l'exploitation de l'infrastructure ICT, des produits ICT, du portefeuille ICT, des normes ICT, de l'architecture ICT et des services ICT de l'association.

Plus d'informations
[ENTSO-E LRG](#)

ENTSO-E LRG : Le « Legal and Regulatory Group » d'ENTSO-E est chargé d'assurer la compliance d'ENTSO-E avec les lois et les règlements.

Plus d'informations
[JAO SH](#)

JAO SH (participation obligatoire selon les statuts) : Le « Joint Allocation Office » est le principal prestataire de services pour les gestionnaires de réseau de transport sur le marché européen de l'électricité. Une plateforme commerciale unique permet de mettre aux enchères les droits de capacité de transport transfrontaliers. JAO propose également des services de comptabilité (compensation et décompte), de gestion des contrats, de reporting, de soutien aux projets et de services informatiques.

Comités TSC/TSCNET (participation obligatoire selon les statuts) : TSCNET Services, le coordinateur de sécurité régional basé à Munich, aide les gestionnaires de réseau de transport à maintenir la stabilité du plus grand réseau électrique synchrone du monde. TSCNET Services est l'un des principaux coordinateurs de sécurité régionaux (RCC) en Europe. L'entreprise fournit des services intégrés aux gestionnaires de réseau de transport de l'électricité et à leurs centres de conduite pour maintenir la sécurité opérationnelle de notre système électrique – 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

ENTSO-E SOC : Le « System Operations Committee » d'ENTSO-E est responsable du développement et du maintien d'un cadre opérationnel européen.

ENTSO-E RG CE : Le « Regional Group Continental Europe » d'ENTSO-E définit le cadre des activités régionales des gestionnaires de réseau de transport de la zone synchrone d'Europe continentale.

ENTSO-E RGCE CSO : Le sous-groupe « Coordinated System Operations » d'ENTSO-E RG CE s'occupe principalement des procédures d'exploitation régulières existantes, conformément aux règles de l'exploitation interconnectée, et vise à les améliorer ainsi qu'à développer de nouveaux processus spécifiques au RG CE.

ENTSO-E MC : L'objectif du « Market Committee » d'ENTSO-E et des groupes de travail et projets qui y sont liés est de mettre en œuvre le troisième paquet de mesures visant le marché intérieur de l'énergie et le paquet « Clean Energy », car ils montrent la voie à suivre pour développer un marché européen de l'électricité fonctionnel.

Plus d'informations
[ENTSO-E SOC](#)

Plus d'informations
[ENTSO-E RG CE](#)

Plus d'informations
[ENTSO-E RGCE CSO](#)

Plus d'informations
[ENTSO-E MC](#)



ENTSO-E SDC : Le « System Development Committee » d'ENTSO-E est responsable de la coopération entre les gestionnaires de réseau de transport pour le développement et la planification du réseau. Sa mission principale est de coordonner le développement d'un réseau de transport sûr, respectueux de l'environnement et économiquement optimal, dans le but de proposer un réseau européen solide.

IBWT SC : L'« Italian Borders Working Table » est le projet commun de couplage de marché pour l'attribution de capacités de transport transfrontalières entre douze pays européens (Italie, Grèce, France, Suisse, Slovénie, Allemagne, Autriche, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Danemark et Norvège), sur lequel travaillent conjointement les gestionnaires du réseau de transport (ADMIE, APG, ELES, RTE, SWISSGRID et TERNÀ) et les bourses de l'électricité.

HGRT/EPEX SB (participation obligatoire selon les statuts) : Swissgrid participe à la « Holding des Gestionnaires de Réseau de Transport d'Électricité ». La holding appartient à des gestionnaires de réseau de transport européens et réunit, à travers une participation de 49 %, leur influence sur la bourse spot leader pour le courant en Europe centrale et occidentale, l'EPEX SPOT. Swissgrid siège dans les conseils d'administration de HGRT et d'EPEX SPOT.

CORE SG : CORE est un groupement de gestionnaires de réseau de transport en Europe centrale et orientale, qui représente une zone de calcul de capacité aux règles uniformes. CORE définit l'orientation et la planification stratégique de ses activités principales et supervise et gère les activités de projet pour la mise en œuvre des règlements de l'UE.

Comité de l'AES : Fondée en 1895, l'Association des entreprises électriques suisses est l'association faîtière du secteur de l'électricité suisse reconnue au niveau national et international. Elle coordonne et regroupe les intérêts communs et les compétences de ses membres et les représente auprès des milieux politiques, économiques et sociaux. Elle assure ainsi des conditions générales fiables pour un approvisionnement en électricité sûr, compétitif sur le marché et durable en Suisse.

Coordination de l'exploitation en Suisse : Pour assurer la sécurité d'approvisionnement en Suisse, il est impératif que tous les acteurs de la branche suisse de l'électricité impliqués au niveau national collaborent étroitement. Le comité « Coordination de l'exploitation en Suisse » assure la coordination entre les acteurs et le flux d'informations approprié.

Plus d'informations

[Comité de l'AES](#)



Planet

Protection du climat 83

Biodiversité et protection de l'environnement 90

Économie circulaire, efficacité des matériaux et préservation des ressources 101





Chez Swissgrid, le domaine Planet comprend trois thèmes essentiels : « Protection du climat », « Biodiversité et protection de l'environnement » et « Économie circulaire, efficacité des matériaux et préservation des ressources ». Le thème « Protection du climat » comprend toutes les données relatives à la consommation d'énergie et aux émissions de Swissgrid. Le thème « Biodiversité et protection de l'environnement » présente brièvement, entre autres, les deux domaines environnementaux que sont le bruit et les rayonnements non ionisants.

Protection du climat

Par son activité commerciale, Swissgrid génère des gaz néfastes pour le climat, mais elle est également elle-même touchée à de nombreux égards par le changement climatique. Pour Swissgrid, la réduction des émissions de gaz à effet de serre dans la mesure de ses possibilités est un élément stratégique clé dans ses efforts pour diminuer l'impact environnemental de ses propres activités. Swissgrid s'engage clairement en faveur de l'objectif zéro net de l'Accord de Paris sur le climat et vise à réduire les gaz à effet de serre en suivant les objectifs de réduction nationaux. En revanche, Swissgrid suit les effets du changement climatique dans le cadre de la gestion des risques et prend des dispositions pour s'adapter à ses conséquences. Dernier point, mais non des moindres : Swissgrid joue un rôle important dans le renforcement du réseau pour l'intégration de sources d'énergie renouvelable. À cet effet, Swissgrid contribue activement au projet « Décarbonisation du système énergétique » mené par huit gestionnaires de réseau de transport européens.

Approche de gestion

« Avec la mise à niveau du réseau de transport pour les énergies renouvelables et l'intégration de très nombreux petits producteurs, Swissgrid se trouve au cœur d'un futur système énergétique décentralisé et d'une société décarbonisée. »

Conformément au mandat de prestations, Swissgrid doit transporter sans discrimination toute électricité, quelle que soit son origine (renouvelable, fossile ou nucléaire) et n'a aucune influence sur le mix de l'électricité transportée. Swissgrid ne doit pas non plus établir de bilan concernant l'énergie de réglage utilisée pour équilibrer la production et la consommation d'électricité.

En revanche, les émissions de gaz à effet de serre des pertes actives sont prises en compte par Swissgrid. Les pertes actives se produisent lors du transport de l'électricité et sont dues à la résistance des lignes, aux décharges d'effet de couronne et aux pertes dans les transformateurs. Swissgrid est tenue de compenser ces pertes par des appels d'offres sur le marché de l'électricité. Dans ce contexte, les frais supplémentaires dus à l'achat d'une énergie renouvelable plus chère ne sont pas imputables, et ne peuvent donc pas être facturés via les tarifs en raison du modèle d'affaires réglementaire.

Les améliorations de l'efficacité réalisées dans le cadre de la mise à niveau des installations existantes réduisent les pertes actives et contribuent ainsi directement et indirectement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. La mesure la plus efficace pour réduire les pertes actives proportionnelles consiste en principe à augmenter la tension de 220 kV à 380 kV. En revanche, les procédures d'autorisation pour ce type de projets durent plusieurs années, notamment en raison des oppositions.

Le second domaine important dans lequel Swissgrid a une influence sur le climat sont les émissions de SF₆. Inoffensif pour l'homme et l'animal, le SF₆ est un gaz qui possède de bonnes propriétés isolantes et qui est utilisé dans les postes de couplage. Actuellement, rien ne peut le remplacer dans les installations à très haute tension, car il n'existe pas d'alternatives présentant des caractéristiques appropriées pour ce niveau de tension. À court terme, il s'agit donc ici d'utiliser correctement ce puissant gaz à effet de serre. Cela nécessite des prescriptions claires et une bonne formation des responsables. Avec le soutien de partenaires industriels et d'instituts de recherche, Swissgrid recherche des alternatives à ce gaz. Elle est également membre de la solution de la branche volontaire pour SF₆, qui a pour objectif de limiter autant que possible l'utilisation et les émissions de SF₆. Swissgrid est également membre d'une initiative regroupant plusieurs gestionnaires de réseau de transport européens qui soutient la recherche et le développement d'alternatives au SF₆ dans les postes de couplage du niveau de tension le plus élevé d'ici 2030.

Dans les autres domaines, comme les bâtiments et la mobilité, de nombreuses mesures sont mises en œuvre pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. Celles-ci sont planifiées et mises en œuvre dans le cadre du système de gestion environnementale selon la norme ISO 14001. Ce dernier fait partie du système de gestion HSE intégré de Swissgrid. Il est audité et certifié par un auditeur externe accrédité sur la base des normes ISO 14001:2015 et 45001:2018. En 2022, le Swiss Safety Center a confirmé que

le système de gestion HSE intégré de Swissgrid était approprié, adéquat et efficace et l'a donc recertifié avec succès.

Alors que Swissgrid a déjà intégré dans sa stratégie l'engagement à long terme en faveur de l'objectif zéro net (Accord de Paris), elle devra se fixer des objectifs climatiques concrets à plus court terme et un objectif de réduction dès qu'elle disposera d'un bilan complet des gaz à effet de serre.

Outre son propre impact sur le climat, Swissgrid est elle-même concernée par le changement climatique. L'entreprise observe les évolutions afin de pouvoir intégrer dans sa planification les dangers et les opportunités qui résultent de ces changements.



GRI 302

Énergie

La consommation d'énergie constitue la base du calcul des émissions de gaz à effet de serre. C'est pourquoi elle est présentée selon les scopes 1 à 3 du Greenhouse Gas (GHG) Protocol. Le scope 1 comprend toutes les émissions directes de gaz à effet de serre. Elles proviennent de sources appartenant à l'entreprise ou contrôlées par elle. Le scope 2 comprend les émissions de gaz à effet de serre liées à la production d'électricité achetée et consommée par l'entreprise. Les émissions du scope 3 sont une conséquence des activités de l'entreprise, mais proviennent de sources qui n'appartiennent pas à l'entreprise ou ne sont pas contrôlées par elle.

La consommation d'énergie de loin la plus importante est due aux pertes actives, suivies par la consommation d'électricité des sous-stations. Ces deux domaines, directement liés au transport de l'électricité, représentent 99,4 % de la consommation d'énergie (scopes 1 et 2). Dans le domaine du scope 3, Swissgrid recense actuellement les activités commerciales ainsi que la consommation d'électricité des voies de communication qui ne font pas partie de son propre réseau de communication.

Consommation d'énergie en MWh (énergie finale)	2022	% des scopes 1 et 2
Total scopes 1 et 2	1 001 030	100,0
Scope 1	1 257	0,1
Consommation de carburant de la flotte de véhicules de Swissgrid (diesel/essence)	1 187	0,1
Consommation de combustible des installations auxiliaires d'alimentation (diesel)	70	0,0
Scope 2	999 773	99,9
Pertes actives du transport d'énergie	986 690	98,5
Consommation d'électricité des sous-stations (extrapolée)	8 875	0,9
Consommation d'électricité des sites et des antennes régionales	3 029	0,3
Consommation d'électricité du réseau de communication (Swissgrid)	354	0,1
Chauffage / refroidissement à distance des sites	825	0,1
Scope 3	914	
Consommation électrique du réseau de communication (tiers)	232	
Voyages en avion	509	
Déplacements en voiture privée	162	
Mobilité (diesel/essence)	11	
Déplacements en train	n.a.	
Navette des collaboratrices et collaborateurs	n.a.	

GRI 305-1, 305-2, 305-3

Émissions de gaz à effet de serre

Le tableau ci-contre présente les émissions de gaz à effet de serre de Swissgrid selon le GHG Protocol dans les catégories scopes 1 et 2. Le scope 3 comprend les voyages d'affaires et les réseaux de communication de tiers. Il convient ici d'examiner si d'autres catégories d'émissions de gaz à effet de serre en amont et en aval peuvent être recensées, notamment les émissions indirectes dues à la construction des lignes dans la chaîne de création de valeur en amont et en aval.

Swissgrid calcule les émissions de gaz à effet de serre de la consommation propre d'électricité à l'aide du facteur d'émission pour le mix de consommation suisse. Depuis le 1^{er} janvier 2022, Swissgrid couvre les besoins annuels en électricité d'environ 6 GWh pour les sites d'Aarau et de Prilly ainsi que pour 16 sous-stations avec de l'énergie 100 % hydraulique provenant de Suisse. Ces certificats n'ont pas encore été pris en compte dans les chiffres clés mentionnés. Leur comptabilisation réduirait les émissions de gaz à effet de serre de la consommation propre de 1569 tonnes d'environ un dixième, soit près de 152 tonnes.

Émissions de gaz à effet de serre en tonnes de CO ₂ e	2022	% des scopes 1 et 2
Total scopes 1 et 2	131 986	100%
Scope 1¹	3 978	3,0%
Pertes de SF ₆ ²	3 578	2,7%
Consommation de carburant de la flotte de véhicules de Swissgrid (diesel/essence)	381	0,3%
Consommation de combustible des installations auxiliaires d'alimentation (diesel) ³	19	0,0%
Scope 2	128 008	97,0%
Pertes actives du transport d'énergie ⁴	126 296	95,7%
Consommation propre des sous-stations ^{4,5}	1 136	0,9%
Consommation propre des sites et des antennes régionales ⁵	388	0,3%
Consommation propre du réseau de communication (Swissgrid)	45	0,0%
Chauffage/refroidissement à distance ⁶	142	0,1%
Scope 3	184	
Consommation électrique du réseau de communication (tiers)	30	
Voyages en avion	145	
Mobilité (diesel/essence)	3	
Déplacements en train	7	
Navette des collaboratrices et collaborateurs	n.a.	

¹ Sans perte de réfrigérant

² Calculé avec le potentiel d'effet de serre du SF₆ soit 22 800 (accord de la branche SF₆ en Suisse)

³ Part des sous-stations estimée, car pas encore mesurable. Extrapolation des heures d'exploitation, part d'environ 7 % (incluse dans la valeur indiquée)

⁴ Facteur d'émission : 128 kg CO₂e/MWh (treeze (2021)). Mix de consommation électrique en Suisse 2018), sites, antennes régionales et sous-stations : l'achat d'énergie hydraulique GO CH pour plus de 6180 MWh par an n'a pas été déduit des émissions de GES du scope 2. Selon les données de l'écobilan, le facteur d'émission de l'énergie hydraulique dans le domaine de la construction de la KBOB, ecobau et IPB est de 12,4 kg CO₂e/MWh.

⁵ La part des besoins propres des sous-stations n'est pas encore mesurable pour toutes les sous-stations. Les valeurs sont extrapolées.

⁶ Facteur d'émission : 172,5 kg CO₂e/MWh (treeze [2017]). Émissions de gaz à effet de serre des mix d'électricité et de chauffage à distance en Suisse selon le GHG Protocol)

GRI 305-4

Chiffres clés de l'intensité 2022

Les chiffres clés indiquent les émissions de gaz à effet de serre par électricité transportée. À l'avenir, ces chiffres pourront également être présentés avec une comparaison dans le temps.

1,78 kg/MWh

de CO_{2e} par quantité
d'électricité transportée
(y compris les pertes de SF₆)

0,48 kg/MWh

de CO_{2e} provenant des
pertes de SF₆ par quantité
d'électricité transportée

Pertes actives

En 2022, les émissions de gaz à effet de serre dues aux pertes actives s'élevaient à environ 126 000 tonnes de CO_{2e}, ce qui représente environ 96 % du total des émissions des scopes 1 et 2 de Swissgrid.

Swissgrid assume donc des charges sur lesquelles elle n'a actuellement guère d'influence. Un premier point de départ consiste ici à réduire les pertes actives en augmentant l'efficacité. Au niveau politique, il s'agit d'introduire dans les discussions la possibilité d'imputer les coûts d'une électricité écologiquement avantageuse. À l'avenir, il faudra en outre tenir compte du fait que ces émissions ne cesseront de diminuer en raison de la décarbonisation progressive de la production d'électricité.

Pertes de SF₆

La deuxième source importante de gaz à effet de serre est la perte de SF₆. Le SF₆ est un gaz qui isole bien et qui ne peut pas encore être remplacé par d'autres agents isolants dans les postes de couplage pour les plages de très haute tension (> 110 kV). Avec un potentiel d'effet de serre de 22 800, il est considéré comme le gaz à effet de serre le plus puissant. En ce qui concerne les pertes pouvant résulter de fuites et d'ava-

ries, Swissgrid doit répondre à des prescriptions concrètes, définies dans une solution de la branche volontaire. À partir de 2021, les émissions totales de SF₆ provenant de la fabrication et de l'exploitation des installations de très haute, haute et moyenne tension en Suisse devront être inférieures à une tonne par an. Pour Swissgrid, cela signifie un taux de perte maximal de 0,16 % par an. Avec des fuites de 157 kg et un taux de fuite d'environ 0,07 %, Swissgrid se situe nettement en dessous de ces prescriptions. Ce chiffre comprend la perte d'environ 32 kg de SF₆ lors d'une avarie à Laufenburg. En 2022, les émissions annuelles de gaz à effet de serre s'élevaient à 3578 tonnes de CO_{2e}. Cela représente 2,8 % du total des émissions de gaz à effet de serre. Les points de départ sont ici la manipulation correcte du SF₆ et la prévention des avaries. Pour ce faire, tous les Grid Maintenance Managers sont formés. À moyen et long terme, des solutions de remplacement du SF₆ seront recherchées en collaboration avec l'industrie et les instituts de recherche.

Émissions de gaz à effet de serre provenant de la consommation propre d'électricité

La 3^e source d'émissions de gaz à effet de serre de Swissgrid, avec 1569 tonnes, est la consommation propre d'électricité – principalement dans les sous-stations, mais aussi sur les sites d'Aarau et de Prilly, et dans les antennes régionales de Castione, Landquart, Laufenburg, Ostermundigen et Uznach. A ce jour, la consommation des 130 sous-stations est encore estimée sur la base de relevés effectués dans 25 sous-stations, car il est impossible de distinguer clairement les installations de Swissgrid des niveaux de réseau subordonnés des anciens propriétaires en raison de l'évolution historique de Swissgrid dans de nombreuses sous-stations. Outre l'amélioration du relevé de la consommation, le principal point de départ consiste à améliorer l'efficacité des installations par la modernisation et la numérisation. Une source de gaz à effet de serre également imputable aux sous-stations concerne les émissions des installations auxiliaires d'alimentation fonctionnant à l'huile de chauffage, dont le bon fonctionnement doit être contrôlé périodiquement (19 tonnes de CO_{2e}).



Autres émissions de gaz à effet de serre

D'autres émissions de gaz à effet de serre proviennent de la consommation de chaleur à Aarau et de la flotte de véhicules de l'entreprise. Durant la période sous revue, les émissions se sont élevées à 523 tonnes de CO₂e, ce qui représente 0,4 % des émissions totales. Ces émissions semblent faibles par rapport à la forte contribution des pertes actives. Si l'on exclut les pertes actives, la part des autres émissions de gaz à effet de serre est de 27,6 %. Les points de départ sont ici la décarbonisation de l'énergie achetée pour les bâtiments ainsi que des mesures en matière de mobilité. Jusqu'à présent, il était impossible de recenser entièrement les émissions du scope 3. À l'avenir, les déplacements professionnels qui ne sont pas effectués avec la propre flotte de véhicules, y compris les vols en hélicoptère à des fins d'entretien des lignes de transport, seront recensés ici. En outre, les voyages de navette seront régulièrement relevés.

Les voyages d'affaires sont soumis à certaines règles qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre, comme la promotion et la préférence des transports publics, et l'achat de véhicules électriques supplémentaires dans la flotte de véhicules.

Les lieux de travail de Swissgrid sont bien desservis par les transports publics. Les mesures supplémentaires concernant les voyages de navette consistent donc principalement à gérer les places de stationnement à Aarau, le site qui compte le plus de places disponibles. Il est équipé de bornes de recharge pour les voitures électriques et les places de stationnement payantes sont attribuées en priorité aux collaboratrices et collaborateurs dont le temps de trajet en transports publics est nettement plus long que celui en voiture individuelle. Les places de stationnement sont gérées via une application.

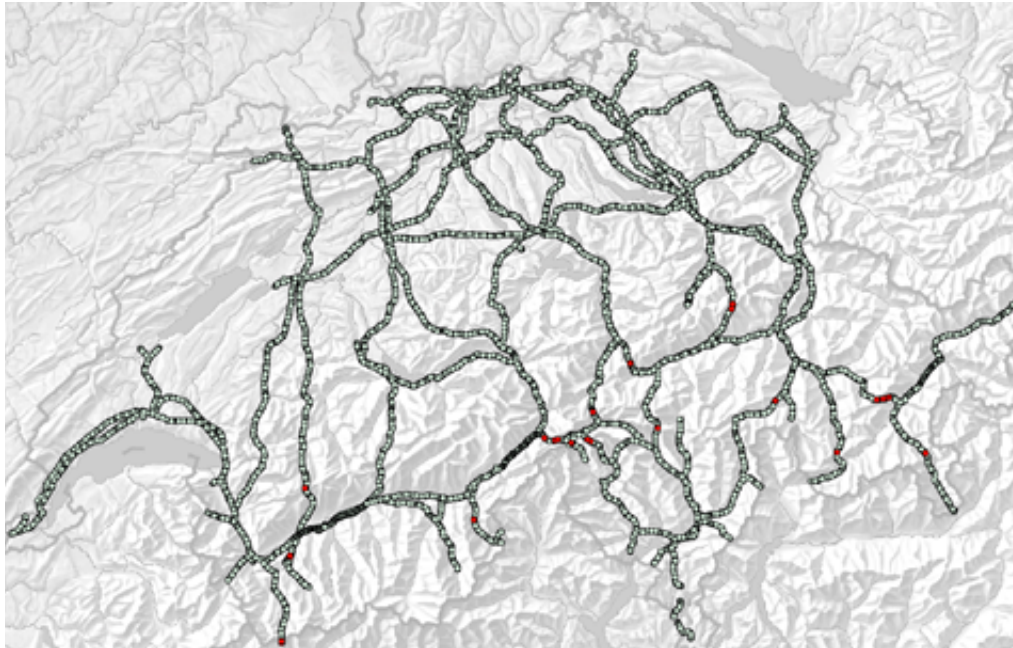
Swissgrid exerce une autre influence indirecte dans le domaine des émissions de scope 3 par le biais de la chaîne

d'approvisionnement. La nouvelle LMP et l'ordonnance y afférente (OMP) permettent d'appliquer plus simplement des critères écologiques dans le cadre des acquisitions. Cela concerne les biens achetés pour lesquels il est possible de définir des spécifications techniques ou des critères d'adjudication, mais aussi des critères de qualification pour lesquels il est possible d'imposer des contraintes écologiques, comme l'existence de systèmes de gestion environnementale ou climatique.

Initiatives visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre dans le réseau

Outre les mesures déjà présentées dans l'approche de gestion et aux chapitres « Grid Transfer Capacity » ainsi que « Durabilité de la chaîne d'approvisionnement », qui contribuent à réduire les émissions de gaz à effet de serre de Swissgrid (comme le Dynamic Line Rating ou l'intégration de critères de développement durable dans les acquisitions), Swissgrid prend d'autres initiatives spécifiques pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

En 2021, l'entreprise a lancé, avec sept autres TSO d'Allemagne, d'Autriche, de Belgique, d'Espagne, de France, d'Italie et des Pays-Bas, une initiative mettant en avant leur rôle décisif dans la transition énergétique et donnant des exemples concrets de mesures de soutien. Élaboré conjointement, le document « Decarbonising the Energy System » indique comment ils peuvent contribuer à la décarbonisation au moyen de leurs activités et développer des méthodes pour soutenir la neutralité climatique du système d'approvisionnement en énergie. Ils s'engagent fermement à réduire les émissions mondiales de gaz à effet de serre en soutenant le développement durable et la transition du secteur de l'électricité depuis les combustibles fossiles vers une production sans carbone.



Vue d'ensemble des pylônes de Swissgrid se trouvant dans le permafrost (représentés en rouge sur la carte)

Conséquences du changement climatique

GRI 201-2

Les premières études sur les conséquences du changement climatique sur le réseau montrent qu'il peut y avoir des effets positifs et négatifs :

- Les charges de neige et de glace évolueront probablement, ce qui pourrait influencer les exigences statiques concernant les lignes aériennes dans les régions alpines.
- Une limite d'enneigement plus élevée et une modification des quantités de neige pourront aussi influencer l'accessibilité des installations en hiver.
- En fonction de l'évolution des risques d'avalanche, les ouvrages de protection devront être adaptés.
- Le dégel du permafrost entraîne l'instabilité des ancrages de pylônes. Au total, 33 des 12 000 pylônes de Swissgrid se trouvent dans le permafrost. Leur stabilité doit être surveillée et améliorée si nécessaire, ce qui peut impliquer de les déplacer sur un terrain plus stable.
- Des chutes de pierres ou des glissements de terrain plus fréquents peuvent mettre en danger les lignes et certaines sous-stations, nécessitant ainsi de renforcer la protection.
- Des tempêtes plus violentes et les inondations qui en découlent peuvent aussi mettre en danger les installations. Il sera peut-être nécessaire de renforcer la protection contre les inondations.
- Une augmentation des incendies de forêt due à une plus grande sécheresse peut également augmenter les risques pour les installations.

Pour l'instant, il n'est pas possible d'estimer les coûts engendrés par le changement climatique.

GRI 304-1, 304-2,
304-3, 304-4, 413

Biodiversité et protection de l'environnement

L'activité commerciale de Swissgrid a un impact à la fois négatif et positif sur la biodiversité. Ainsi, la flore et la faune sont affectées par l'infrastructure du réseau : le maintien à faible hauteur de la végétation sous les lignes existantes et l'impact sur l'avifaune sont particulièrement pertinents. Des mesures appropriées et une gestion ciblée des surfaces permettent de réduire ces effets négatifs et de renforcer les effets positifs. En fixant des conditions générales appropriées, Swissgrid peut en outre donner aux parties intéressées, comme les propriétaires fonciers ou les organisations de protection de la nature, la possibilité de mettre en œuvre des mesures de revalorisation à proximité des emplacements des pylônes ou sous les lignes. De même, des mesures de revalorisation des surfaces libres des sous-stations peuvent favoriser la biodiversité.

La planification et la mise en œuvre de projets de réseau font l'objet d'une réglementation stricte. Il s'agit ici de mettre en œuvre, conformément à la loi, les mesures de protection de l'environnement et de la biodiversité définies dans les procédures d'approbation des plans et des projets. Les mesures existantes visant à réduire l'impact des projets sur la biodiversité et à augmenter la biodiversité en général sont directement liées aux projets. À l'avenir, les mesures en faveur de la biodiversité seront systématiquement appliquées au niveau des sous-stations, des emplacements des pylônes et le long des tracés. Leur planification et leur mise en œuvre s'en trouveront simplifiées.

Approche de gestion

Swissgrid s'efforce de réduire autant que possible l'impact de son activité commerciale sur l'environnement. Swissgrid exerce une influence directe sur l'environnement, et notam-

ment sur la biodiversité, lors de l'exploitation et de l'entretien des sous-stations, de la maintenance des tracés existants et des projets de réseau. De plus, les lignes à très haute tension représentent un danger pour les oiseaux, surtout en cas de mauvaise visibilité. Indépendamment des mesures de protection, de substitution et de compensation, il n'est pas possible d'éviter complètement les effets durables sur la forêt, sur la végétation aux abords des pylônes, près des sous-stations et sur l'avifaune.

« Swissgrid exerce une influence directe sur l'environnement, et notamment sur la biodiversité, lors de l'exploitation et de l'entretien des sous-stations, de la maintenance des tracés existants et des projets de réseau. »

Actuellement, les données relatives à la biodiversité sont disponibles de manière décentralisée chez Swissgrid. L'entretien des sous-stations incombe aux Grid Maintenance Managers, qui ont reçu une formation technique. Comme Swissgrid n'est pas propriétaire des terrains traversés par les tracés, les droits et obligations sont stipulés dans des contrats de servitude avec les propriétaires fonciers. Les mesures d'entretien près des tracés sont organisées en trois régions et doivent être convenues avec les propriétaires fonciers et les gardes forestières et gardes forestiers. Pour les projets de réseau, les données relatives aux procédures fortement réglementées par la loi et à la mise en œuvre des mesures sont disponibles en fonction du projet. Swissgrid ne possède pas encore de vue d'ensemble centralisée.

Dans un premier temps, Swissgrid va faire avancer l'inventaire afin que les données soient accessibles de manière centralisée. Ceci est d'autant plus important que les conditions générales légales pourraient changer pour Swissgrid, aussi bien en raison des discussions sur un approvisionne-

ment en électricité sûr grâce aux énergies renouvelables que de la révision de la Loi fédérale sur la protection de la nature et du paysage.

Dans un second temps, Swissgrid souhaite définir et mettre en œuvre des concepts d'entretien systématiques auprès des sous-stations. Elle ne prévoit pas d'étendre ces concepts aux tracés et aux emplacements des pylônes étant donné qu'elle n'est pas la propriétaire foncière. Outre la promotion de la biodiversité, les concepts d'entretien visent toujours à lutter contre les néophytes, qui peuvent souvent se propager plus facilement en raison des mesures d'entretien. Lors de la rénovation ou du remplacement d'installations existantes, le principal objectif consiste à supprimer autant que possible les tracés et les installations dans les zones protégées.

La planification et la mise en œuvre de projets de réseau font l'objet d'une réglementation stricte. Il s'agit ici de mettre en œuvre, conformément à la loi, les mesures de protection de l'environnement et de la biodiversité définies dans les procédures d'approbation des plans et des projets. Les mesures existantes visant à réduire l'impact des projets sur la biodiversité et à augmenter la biodiversité en général sont directement liées aux projets.

Inventaire

Swissgrid sait précisément où se situent les pylônes. Le présent tableau montre le nombre de pylônes situés dans différentes zones protégées. Comme des pylônes peuvent se trouver dans plusieurs types de zones protégées, il est possible que certains soient comptés deux fois. Au total, 1 603 des 11 896 pylônes se trouvent dans au moins une zone protégée, ce qui représente 13,5 %.

Zones protégées

	Nombre
Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels (IFP)	1 211
Zones marécageuses	187
Zones alluviales	109
Hauts-marais et marais de transition	5
Bas-marais	54
Sites de reproduction des batraciens	112
Prairies et pâturages secs (PPS)	136
Pylônes se trouvant dans au moins une de ces zones protégées (attributions multiples possibles)	1 603

Par ailleurs, 78 pylônes se trouvent dans des réserves de biosphère, dont 36 ne sont pas situés dans une zone protégée.

La période stratégique actuelle a pour objectifs d'établir un inventaire des mesures de substitution et de compensation exigées par les autorités dans le cadre des projets et de systématiser la documentation et l'implication des spécialistes de Swissgrid.

Entretien

Les lignes aériennes sont exposées au vent et aux intempéries et, en montagne, aux avalanches, aux laves torrentielles ou aux chutes de pierres. De plus, dans les forêts et les haies, des buissons et des arbres poussent à proximité des lignes aériennes. Outre les travaux techniques sur les lignes et les pylônes, le débroussaillage à proximité des lignes fait partie des travaux d'entretien prévus. Chez Swissgrid, six gardes forestières et gardes forestiers planifient ces travaux le long des lignes et les exécutent. Ainsi, les lignes peuvent être exploitées en toute sécurité, à tout moment et sans pannes. Même si cela entraîne des perturbations dans la forêt, les gardes forestières et gardes forestiers contribuent ainsi également à la biodiversité sous les lignes. En effet, les tracés des lignes abritent de nombreuses plantes et animaux. La gestion de la végétation effectuée par les gardes forestières et gardes forestiers n'est donc pas seulement importante pour la sécurité d'approvisionnement et l'entretien des lignes, mais elle peut aussi apporter une plus-value écologique.

Gestion des tranchées

Pour les lignes existantes, la gestion actuelle des tracés consiste surtout à maintenir à faible hauteur les arbres sous les lignes, et cela est stipulé dans les servitudes avec les propriétaires fonciers. Au niveau des forêts, les végétaux sous les lignes doivent subir des tailles conséquentes. Néanmoins, il est possible de conserver des lisières étagées et structurées de grande valeur écologique. Toutefois, le maintien à faible hauteur des arbres sous les lignes nécessite aussi d'abattre des arbres à cavités qui sont des lieux de nidification et d'habitat pour les oiseaux.

Pendant la phase d'exploitation, les lignes aériennes exposent les oiseaux à un certain risque de collision, surtout avec le câble de garde situé au plus haut. Les collisions sont plus fréquentes dans des conditions de faible luminosité ou de visibilité réduite. Dans les zones de migration, des mesures de protection ont été prises de manière isolée, par exemple des balises de protection des oiseaux. Un aperçu sera établi dans le courant de l'année 2023. La mort par électrocution est rare dans le réseau à très haute tension en raison des grandes distances, même pour les grands oiseaux comme les hiboux grands-ducs, les cigognes ou les rapaces.

« Avec les lignes câblées souterraines, une restauration complète des haies, des arbres isolés ou de la forêt n'est possible que sous certaines conditions, car aucune plante à racines profondes ne peut pousser au-dessus des lignes souterraines. Ces tranchées sont particulièrement problématiques dans les zones forestières, car des néophytes s'y installent souvent. Il n'est donc pas rare que cela donne lieu à des conflits d'objectifs entre différents intérêts de protection. »

Mesures écologiques de mise en réseau pour les pylônes

Les pylônes de lignes aériennes se trouvent souvent sur des terrains agricoles exploités de manière intensive ou le long d'infrastructures linéaires tels que les abords de cours d'eau ou les voies de circulation. Les surfaces sous les pylônes sont souvent inaccessibles pour les machines et donc peu adaptées à une exploitation intensive. Elles comptent ainsi parmi les sites peu nombreux où des mesures d'encouragement écologiques (notamment les petites structures) n'entrent pas en conflit direct avec d'autres intérêts et constituent donc un grand potentiel pour des projets de valorisation et de mise en réseau de l'habitat. Ces surfaces sont donc déjà souvent utilisées de manière écologique. Swissgrid est ouverte à de telles utilisations, tant qu'elles ne mettent pas en péril la sécurité d'approvisionnement. L'instruction « Petites structures sur et sous les pylônes de lignes aériennes » définit les conditions dans lesquelles Swissgrid autorise la construction ou l'installation de petites structures sur ou sous ses pylônes de lignes aériennes. Aujourd'hui, l'initiative revient aux propriétaires fonciers, qui collaborent souvent avec des groupes locaux de protection de la nature.

Plus d'informations

[Habitat sous les pylônes de lignes à haute tension](#)

Exemple de mares sous des pylônes à très haute tension :

Le sonneur à ventre jaune fait partie des espèces fortement menacées, en Suisse comme dans les pays voisins. Sa population est en fort recul et l'on s'attend même à le voir disparaître dans de nombreuses régions. En effet, ses habitats ont été détruits avec l'assèchement des zones humides et l'aménagement des cours d'eau. Les sonneurs à ventre jaune ont besoin d'un habitat diversifié et bien connecté du point de vue écologique, avec des plans d'eau qui s'assèchent parfois. Ils pondent leurs œufs dans de petites mares temporaires, bien souvent lorsqu'il n'y a pas d'autres occupants. D'autres espèces, comme notamment les larves de libellules, constituent un véritable danger pour les têtards du sonneur à ventre jaune. Il est donc important d'assécher les mares, même si cela représente un certain risque pour la progéniture.



Sonneur à ventre jaune

Les surfaces situées sous les pylônes de Swissgrid se prêtent parfaitement à l'aménagement de petits plans d'eau. Pro Natura et « naturschutzlösungen » ont donc comparé les données d'« InfoSpecies » et des lignes de Swissgrid afin d'identifier les endroits où sont présents à la fois les pylônes et les sonneurs à ventre jaune. Comme le sonneur à ventre jaune adulte ne vit pas exclusivement dans l'eau, mais qu'on le trouve également dans des habitats terrestres comme du bois mort, sur un sol meuble et dans une végétation dense, on a choisi des pylônes situés en forêt ou en lisière de forêt.

La région de Mühleberg a ainsi été retenue pour accueillir ce projet pilote. Dix plans d'eau ont été construits et seront bientôt colonisés par des sonneurs à ventre jaune. Les mares ont été creusées à la main. Un revêtement de protection en matériau non tissé a été posé dans la fosse et recouvert d'un film en caoutchouc. Une fosse septique et un trou ont été aménagés au point le plus bas pour que l'eau puisse s'écouler et que ces mares temporaires ne deviennent pas des



Personnes effectuant leur service civique en train d'aménager une mare © Wolfgang Bischoff, « naturschutzlösungen »

mares permanentes. En outre, il faut respecter une distance minimum d'un mètre avec les fondations du pylône pour permettre la maintenance technique. Dans le plan d'eau, de petites cachettes sont aménagées à l'aide de pierres plus grossières ou de racines. À côté, de petites structures offrent un habitat aux sonneurs à ventre jaune adultes ainsi qu'à d'autres animaux.

D'autres projets sont prévus dans de nombreuses régions. Swissgrid soutient les organisations de protection de la nature, examine les sites en coopération avec ces dernières, fournit les géodonnées nécessaires et indique les conditions à respecter pour la sécurité des lignes.

Au total, 31 projets ont été menés jusqu'à présent et ont permis d'aménager de petites structures. Certains de ces projets concernent plusieurs pylônes. Ces dernières années, le nombre de demandes formulées par des organisations de protection de la nature a nettement augmenté.



Le sonneur à ventre jaune a trouvé un nouvel habitat dans les mares aménagées sous les pylônes à très haute tension de Swissgrid. © Wolfgang Bischoff, « naturschutzlösungen »

Plus d'informations

Assainissement des sols pour l'environnement et l'agriculture dans la vallée d'Uri

Exemple d'assainissement des sols dans la vallée d'Uri : Il y a quelques années encore, deux lignes à très haute tension traversaient parallèlement la vallée d'Uri. Une ligne CFF pour l'exploitation ferroviaire passait également à côté de l'important axe nord-sud de Swissgrid. En 2018, les deux partenaires ont regroupé les deux lignes sur un tracé commun sur le tronçon entre Attinghausen et Altdorf Nord. Il est parallèle à l'autoroute et aux rives de la Reuss. Après ce regroupement d'infrastructures, les deux anciennes lignes, qui comptaient 31 pylônes datant des années 1950, ont pu être démantelées. La plupart des sites où les pylônes ont été démantelés se trouvaient sur des terres agricoles.

Auparavant, la peinture de protection utilisée sur les pylônes contenait des substances dangereuses pour l'environnement. Comme l'ancienne couche de protection se désagrège au fil des ans sous l'influence des conditions météorologiques, des polluants tels que du plomb, du zinc et des PCB, ainsi que, en plus petites quantités, du chrome et du cadmium, peuvent se retrouver dans le sol.

Dans le cadre de l'approbation du projet, le canton d'Uri et Swissgrid ont convenu que tous les emplacements de pylônes situés sur des surfaces agricoles devaient être assainis, et ce, indépendamment du degré de pollution environnementale. Les mesures d'assainissement définies dans le projet allaient bien au-delà de celles exigées par la Loi sur la protection de l'environnement et par l'Ordonnance sur les atteintes portées aux sols.

Le sol a été assaini jusqu'à une profondeur de 80 cm et dans un rayon d'environ 15 mètres autour des pylônes. Chaque surface a été mesurée à l'aide d'un appareil à rayons X mobile pour s'assurer que toutes les substances polluantes avaient été éliminées.



Exemple d'assainissement de sol © Oliver Iseli

Le sol réaménagé doit être laissé au repos un certain temps et être exploité avec ménagement pendant trois ans selon les directives de protection des sols, afin qu'il puisse développer ses propriétés favorables à l'agriculture sur le nouveau site (remise en culture). Les agriculteurs ont été indemnisés en contrepartie. Après trois ans d'exploitation spéciale, les surfaces ont pu être libérées pour leur utilisation habituelle, en accord avec le service cantonal de protection des sols.

Petites structures près des sous-stations

Aujourd'hui, les espaces verts aux abords des sous-stations sont souvent exploités sans tenir compte de la biodiversité. Pourtant, les sous-stations situées en dehors des zones d'habitation offrent de nombreuses possibilités pour augmenter la biodiversité. Pour ces sous-stations, Swissgrid souhaite développer une gestion globale des espaces verts qui favorise la biodiversité et réduit en même temps les frais d'entretien. Les espaces verts doivent être entretenus de manière naturelle, sans herbicides ni engrais. Lorsque cela s'avère judicieux, de petites structures peuvent favoriser l'habitat des animaux et des végétaux.

Plus d'informations

[Premier coup de pioche pour le nouveau transformateur de la sous-station de Mettlen](#)

Exemple de mesures de biodiversité dans la sous-station de Mettlen :

Dans la nouvelle sous-station de Mettlen, située à proximité directe de divers cours d'eau, la protection contre les inondations est une priorité. Cependant, les rives du Winkelbach, qui passe directement au-dessus du site de la sous-station, ainsi que les haies et les taillis abritent également de nombreux petits animaux. Afin que le terrain leur reste accessible, Swissgrid accorde une grande importance aux petites structures indigènes et proches de la nature lors de l'aménagement. Elle installe par exemple des passages et des ponts pour les petits animaux comme les belettes, les amphibiens et les reptiles, sans pour autant retenir l'eau du Winkelbach.

Plus d'informations

[Chasse aux souris](#)

Exemple de « partenariat » avec la belette à la sous-station de Sils :

Ce n'est pas sans intérêt personnel que Swissgrid a créé de multiples petites structures près de la sous-station de Sils. Les jours de grand froid, les souris cherchent à se réfugier dans les bâtiments d'exploitation de la sous-station principalement automatisée et, dans le pire des cas, grignotent les câbles de données. Ce qui est en principe sans danger pour les souris peut entraîner une rupture de la communication entre le centre de conduite du réseau et la sous-station. L'équipe technique doit alors se déplacer pour remplacer les câbles concernés. Pour s'attaquer au problème des souris, Swissgrid favorise désormais la belette, le plus petit préda-

teur au monde. En Suisse, ces animaux figurent sur la liste rouge des espèces menacées. Pour que les belettes se sentent bien dans la sous-station de Sils, des tas de pierres ont été aménagés sur le site avec le soutien de spécialistes. Des bandes herbeuses ont été laissées en place en tant qu'élément structurel de connexion et de couverture, et le rythme de fauche a été adapté en conséquence. Pour que les belettes puissent également entrer et sortir de la sous-station, des tuyaux ont été installés dans les fondations de la clôture. Avec le projet de la sous-station de Sils, Swissgrid espère remédier à son problème de souris tout en offrant un nouvel habitat à ces animaux.

D'autres sites doivent faire l'objet d'un nouveau concept d'entretien qui prévoit de revaloriser sur le plan écologique les pelouses qui, jusqu'à présent, étaient tondues.



Belette

GRI 413

Projets de réseau

Les réseaux électriques, et plus généralement toute grande infrastructure, semblent être en contradiction avec l'environnement. L'impact visuel sur le paysage, les champs électromagnétiques, le bruit et les habitats menacés sont les préoccupations les plus fréquentes de la population. Toutefois, le cadre légal exige que l'environnement soit pris en compte dans chaque projet de construction, qu'il s'agisse de la transformation ou de la construction de lignes ou de sous-stations, tant au niveau de la planification que de la réalisation.

Procédure de planification et rapport d'impact sur l'environnement

Swissgrid est responsable de la gestion de projet et de la réalisation des lignes de transport. La procédure d'autorisation et d'approbation de la Confédération comprend six phases. Un aperçu de l'ensemble de la procédure de planification est disponible sur le site Internet de Swissgrid sous [Procédures d'autorisation](#).

La planification des lignes est aujourd'hui un processus complexe, qui respecte le cadre juridique et permet d'optimiser les quatre dimensions thématiques que sont le développement territorial, les aspects techniques, la préservation de l'environnement et les aspects économiques, avec plus de 40 critères individuels.

À l'heure actuelle, l'énergie est principalement transportée par des lignes aériennes, qui représentent 99 % du réseau de transport suisse. L'utilisation de lignes câblées souterraines dans le réseau à très haute tension est relativement nouvelle et n'a donc pas encore fait ses preuves. Les deux technologies présentent des avantages et des inconvénients lors des études de projets, de la construction, de l'exploitation et de la maintenance. C'est pourquoi Swissgrid analyse les variantes avec ligne aérienne ou câblage pour chaque projet d'exten-

sion du réseau. Le Conseil fédéral prend la décision quant à la construction d'un câble souterrain ou d'une ligne aérienne dans la procédure de plan sectoriel.

Au-delà de l'impact sur les habitats et la biodiversité, d'autres aspects environnementaux importants doivent être pris en compte lors de la planification d'une ligne, comme l'impact visuel sur le paysage, les champs électromagnétiques ou le bruit. Swissgrid utilise également de nouveaux outils dans ce domaine, tels que le « 3D Decision Support System » (3D DSS), qui permettent de présenter clairement les différents cadres juridiques dans les domaines de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de la technique et de la rentabilité. La discussion sur les intérêts souvent divergents peut être objectivée et il est possible de trouver plus rapidement de meilleures solutions de tracé des lignes.

Les considérations écologiques sont prises en compte et garanties par un rapport d'impact sur l'environnement obligatoire dans la procédure d'approbation des plans et par l'implication des parties prenantes dans le domaine de l'environnement.

« Ce rapport identifie les effets directs et indirects sur la flore, la faune et les eaux, et propose des mesures concrètes pour réduire l'impact écologique. L'obligation de réaliser une étude d'impact sur l'environnement a souvent permis d'optimiser le tracé des lignes et l'emplacement des pylônes dès la phase de conception du projet. »

Les parties prenantes et les personnes concernées peuvent déposer une opposition auprès de l'ESTI dans le cadre de la mise à l'enquête publique du projet. Si les divergences ne peuvent pas être éliminées par l'ESTI, l'Office fédéral de l'énergie poursuit les négociations. À la fin de cette phase, les

15 ans
jusqu'à la mise en service

30 ans
possibles avec des retards

autorités accordent à Swissgrid le permis de construire ou imposent des conditions supplémentaires qui doivent être intégrées dans la planification du projet.

Une fois le permis de construire accordé pour un projet de réseau, cette décision peut faire l'objet d'un recours ou être contestée par les autorités, les associations ou les parties directement concernées. Ensuite, le Tribunal administratif fédéral et le Tribunal fédéral examinent si les décisions prises par l'administration fédérale sont légales et si le droit a été correctement appliqué en cas de recours des personnes concernées. Si les tribunaux donnent leur feu vert, la construction peut commencer. Si le recours est accepté, le projet retourne à la procédure d'approbation des plans.

Actuellement, il faut compter environ 15 ans entre le début du projet et la mise en service des lignes. Cependant, lorsque des oppositions ou des décisions de justice interviennent, celui-ci peut être retardé de manière conséquente et durer alors jusqu'à 30 ans.

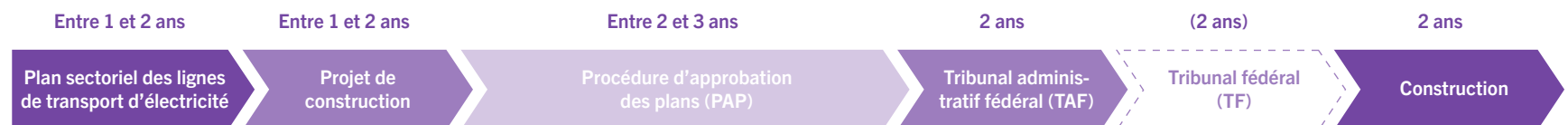
Mise en œuvre des mesures lors de la construction

Les mesures du rapport d'impact sur l'environnement sont priorisées selon le principe « mieux vaut prévenir que guérir ». Cela signifie que l'on essaie d'abord d'éviter tout impact sur l'environnement, puis de protéger la nature de l'influence du projet de construction. Une mesure de protection peut par exemple consister à couvrir un espace vert afin qu'il ne soit pas touché par la construction. Si des interventions portant temporairement atteinte à l'environnement sont nécessaires, des mesures de restauration seront alors prévues. Elles spécifient que les endroits des interventions doivent être remis en état de la même manière, dans la même fonction, dans la même mesure et au même endroit. Par exemple, si une piste de chantier est construite sur une prairie pour la phase de construction, cette prairie doit être restaurée une fois les travaux terminés.

Malgré toutes les mesures de protection et de restauration, l'environnement est affecté à long terme lorsque l'on construit une ligne ou une sous-station. C'est, au minimum, la surface de la nouvelle sous-station ou des pylônes qui est perdue. En Suisse, lorsque l'on construit des sous-stations ou des lignes, les atteintes inévitables au patrimoine naturel et culturel qui s'en suivent doivent être compensées. Dans ce cas, des mesures dites de substitution sont définies. Elles ne sont toutefois engagées que si aucune mesure de protection ou de restauration n'est possible. Si Swissgrid doit débroussailler durablement sous une nouvelle ligne, on reboisera par exemple un autre endroit. Ou si une sous-station est agrandie d'une surface de commutation, des paysages cultivés de la

Plus d'informations
[La protection de l'environnement dans les projets de construction de Swissgrid](#)

Le processus dans le cas idéal



même dimension sont revalorisés dans la région. L'objectif de ces mesures de substitution est de rétablir le bilan écologique global régional.

Les mesures écologiques décidées sont ensuite mises en œuvre lors de la construction. Swissgrid gère les informations à ce sujet dans le cadre des projets. Un aperçu de tous les projets est disponible sur le site Internet de Swissgrid sous [Aperçu des projets](#). Pour chaque projet, des exemples de mesures environnementales décidées ou déjà mises en œuvre sont également présentés sous l'intitulé « Personnes & environnement ». L'inscription de ces décisions légales dans un inventaire sera examinée en 2023.

Swissgrid oblige en outre les nouveaux fournisseurs qui effectuent les travaux sur place à confirmer, en signant la [Sustainability Charter](#) pour les fournisseurs, que toutes les prescriptions légales en vigueur sont respectées. De plus, Swissgrid exige de ses fournisseurs qu'ils réduisent leurs émissions dans la mesure du possible et du raisonnable, qu'ils limitent autant que possible le flux de marchandises en ce qui concerne les rebuts et les déchets, qu'ils emploient principalement des ressources réutilisables ou réutilisées et qu'ils soient attentifs à l'environnement et à la biodiversité. Trois ans après la construction, on vérifie que les mesures ont correctement été mises en œuvre, on définit le concept d'entretien et, si nécessaire, on détermine des mesures de substitution. Ces mesures permettent souvent de maintenir la biodiversité à un niveau élevé et parfois même de l'augmenter. Swissgrid propose en outre un soutien actif dans la lutte contre les néophytes au niveau des tracés et des sous-stations, bien qu'elle n'ait généralement aucun lien avec leur apparition.

Autres thèmes environnementaux

Dans le cadre des évaluations de l'impact sur l'environnement, on examine également les effets des installations en termes de champs électromagnétiques et de bruit.

Champs électromagnétiques

Le transport de l'électricité génère des champs électromagnétiques. L'intensité des champs électriques et magnétiques diminue avec la distance. Plus la distance par rapport à un conducteur ou à un câble est grande, plus les champs électriques et magnétiques sont faibles. Pour les câbles dans les foyers, quelques dizaines de centimètres suffisent pour que les champs disparaissent quasiment, et pour les lignes à très haute tension et à pleine charge, il faut compter une centaine de mètres. Les champs électromagnétiques sont souvent plus élevés au-dessus des câbles enterrés que directement sous les lignes aériennes.

La Suisse présente l'une des valeurs limites les plus strictes d'Europe en matière de champs électromagnétiques. Swissgrid la respecte et mesure et calcule régulièrement la force des champs sur les lignes existantes. Dans les projets de réseau, le respect des valeurs limites détermine en partie le choix du tracé.

Swissgrid a conclu un partenariat avec la [Forschungsstiftung Strom und Mobilkommunikation](#) (Fondation de recherche sur l'électricité et les communications mobiles ou FSM), une organisation à but non lucratif basée à l'EPF de Zurich. La FSM promeut la recherche sur les questions techniques, biologiques, sanitaires et sociales en lien avec les champs

GRI 416-1

Plus d'informations
[Emissions](#)

électromagnétiques des technologies radio et électriques. Elle conseille également les autorités, les entreprises et les organisations, met sur pied des réunions et transmet des connaissances spécialisées au grand public.

Bruit

Des décharges électriques locales peuvent se produire au niveau des lignes électriques, notamment en cas de conditions météorologiques défavorables, par exemple en cas de pluie, de givre ou de neige mouillée. Ces décharges d'effet de couronne peuvent produire un grésillement ou un bourdonnement.

Une limite d'émission de 55 décibels dans les zones habitées (45 décibels durant la nuit) est applicable en Suisse et doit impérativement être respectée. Le niveau sonore d'une rue à grande circulation dépasse 80 décibels. Partout où cela est nécessaire, Swissgrid s'efforce de réduire ces effets coronaires par tous les moyens techniques possibles. Dans le cas des lignes câblées souterraines, les bruits dus à l'effet de couronne disparaissent.

Plus d'informations
[Quand ça grésille](#)



Ligne à très haute tension recouverte de neige

GRI 301, 306

Économie circulaire, efficacité des matériaux et préservation des ressources

Afin d'atteindre les objectifs climatiques et, de manière générale, de réduire la pollution de l'environnement, les cycles des matériaux doivent être conçus à moyen terme de la même manière que les cycles naturels. L'objectif est de réutiliser systématiquement tous les matériaux extraits de la nature à la fin de leur cycle de vie sous forme de matières premières pour de nouveaux produits ou de les réintroduire dans la nature sans effets néfastes. Les matériaux non dégradables doivent rester le plus longtemps possible dans le système technique. Pour ce faire, les produits doivent être repensés de fond en comble au moyen de l'écoconception.

Approche de gestion

Une analyse des flux de matières datant de 2020 a montré que les grands flux de matières chez Swissgrid sont principalement générés par des projets de construction : béton, acier, aluminium, dans une moindre mesure huile de transformateur, bois, matériaux d'isolation, peintures, plastiques, cuivre, etc. Du côté des déchets, le béton, les matériaux d'excavation et l'acier sont à nouveau en tête de liste. Les métaux sont entièrement recyclés. La majorité du béton est traitée et retourne dans le circuit en tant que matériau recyclé. Seule une petite partie est polluée et donc éliminée conformément aux concepts d'élimination élaborés dans tous les projets. Il en va de même pour les substances dangereuses comme les déchets soumis à contrôle et les déchets spéciaux, ainsi que pour les déchets urbains.

Tant la consommation de matériaux que les déchets dépendent directement des projets de rénovation et de construction mis en œuvre. C'est pourquoi la comparaison entre différentes années et les objectifs concrets de réduction ne sont pas pertinents.

Les principaux domaines d'action dans le réseau de transport sont la mise en œuvre de l'écoconception, le choix des produits les plus durables dans le processus d'acquisition grâce à l'intégration de critères écologiques, une mise en œuvre étendue des principes de partage, de réutilisation, de réparation et de reconditionnement, ainsi qu'un recyclage systématique et un traitement approprié des déchets non évitables (déchets normaux, matières dangereuses et matériaux de décharge). Les flux de matières dans les autres domaines tels que les bâtiments, l'administration, la mobilité, etc. ne sont pas négligeables, mais d'importance secondaire.

« La gestion des substances dangereuses, le recyclage et l'élimination correcte des déchets sont déjà résolument mis en œuvre. Swissgrid tient ainsi un cadastre des sites contaminés et des polluants. »

Les sites contaminés problématiques sont assainis en permanence – au plus tard lorsque la transformation d'une sous-station est prévue. On peut citer comme exemple les condensateurs contenant des PCB, qui ont été éliminés de manière appropriée à la fin des années 90 et au début des années 2000. Swissgrid a documenté les prescriptions et les normes relatives à la protection des personnes et de l'environnement lors de travaux sur, dans et à proximité des installations de Swissgrid SA dans un [manuel sur la sécurité au travail, la protection de la santé et la protection de l'environnement](#). Swissgrid n'aborde pas encore systématiquement les autres domaines d'action. L'objectif de la nouvelle période stratégique est de mettre en place un système de contrôle fiable pour les flux de matières. En outre, les projets de construction et l'entretien doivent davantage tenir compte des considérations écologiques en matière d'économie circulaire et d'efficacité des ressources.

Étant donné que la politique d'acquisition durable de Swissgrid comporte, outre des exigences écologiques, des exigences sociales, cette question est abordée de manière plus détaillée dans le domaine d'action Partnership.

Domaines d'action prioritaires pour l'efficacité des ressources

La mission principale de Swissgrid est d'assurer la sécurité de l'approvisionnement. Le réseau de demain doit être à la hauteur des défis posés par la transformation du système énergétique. Pour ce faire, Swissgrid considère le système électrique (marché et réseau) dans son ensemble et trouve des solutions durables et optimisées à des coûts acceptables. Cette démarche est principalement axée sur l'utilisation la plus économique possible des ressources.

Étape importante pour atteindre une efficacité des ressources, le principe ORARE – Optimisation du Réseau Avant Renforcement avant Extension – est toujours appliqué lors du renforcement du réseau et vise à réduire au maximum l'impact de l'extension du réseau sur l'environnement et le paysage. Si une exploitation plus efficace du réseau (p. ex. mesures topologiques, redispach ou utilisation de la flexibilité) ne suffit pas à maîtriser une congestion identifiée, on procède d'abord à l'optimisation du réseau et, si cela ne permet pas d'atteindre l'objectif, on cherche à renforcer le réseau (p. ex. conducteurs plus performants, tension plus élevée). On envisage de développer le réseau avec de nouveaux tracés uniquement en dernier recours. Par ailleurs, Swissgrid tente de réduire à long terme le nombre de tracés parallèles en regroupant les lignes de transport avec les routes nationales et les voies ferrées. Le second tunnel du Gothard, dans lequel la ligne d'environ 18 km reliant Göschenen à Airolo est regroupée avec une route nationale, en est un bon exemple.

Plus d'informations
[Principes de la planification à long terme du réseau](#)

Plus d'informations
[Projet pionnier d'infrastructure multifonctionnelle au Saint-Gothard](#)

[Projet de réseau](#)



Exemple de câblage dans un tunnel



« Pour chaque projet de réseau, Swissgrid analyse les variantes avec ligne aérienne ou câblage. Les deux technologies présentent des avantages et des inconvénients lors des études de projets, de la construction, de l'exploitation et de la maintenance. »

Les lignes aériennes sont supérieures aux lignes souterraines, notamment en termes d'écobilan et d'utilisation de matériaux.

Une autre approche pour augmenter l'efficacité des ressources consiste à regrouper les sous-stations. En Suisse, en raison du développement historique du réseau par les anciens propriétaires locaux et de la forte densité de grandes centrales hydroélectriques, il existe un très grand nombre de sous-stations dans un espace restreint. Dans le cadre des investissements de remplacement, on examine, en concertation avec les gestionnaires de réseau de distribution locaux, quelles sous-stations peuvent éventuellement être regroupées ou démantelées.

Projets de recherche visant à améliorer l'efficacité des ressources et à réduire l'impact environnemental

Si l'objectif de la Stratégie énergétique 2050 et de nombreuses mesures sont déjà connus, d'autres restent à développer. En collaboration avec des partenaires de la branche et de la recherche, Swissgrid lance et accompagne des projets scientifiques qui cherchent et développent des solutions techniques.

Chez Swissgrid, les projets de réseau sont de plus en plus complexes. Cela s'explique notamment par l'intégration d'exigences de plus en plus nombreuses et variées – non seulement en termes de technique et de rentabilité, mais aussi d'écologie et de société. Ces dernières années, Swissgrid a initié et accompagné, en collaboration avec des partenaires de recherche, plusieurs projets scientifiques visant à concevoir des tracés et des composants d'installations respectueux de l'environnement.

Exemple « Lignes aériennes hybrides en Suisse » de l'EPF de Zurich

Comme les personnes concernées ont du mal à accepter les nouvelles lignes, l'optimisation des lignes existantes constitue une alternative. Le projet de recherche « Lignes aériennes hybrides en Suisse » de l'EPF de Zurich étudie comment la capacité de transport peut être augmentée en combinant des systèmes de courant continu et de courant alternatif sur les lignes aériennes de 380 kV existantes. Selon les calculs, ces lignes permettraient d'augmenter de moitié la capacité de transport.

Outre les aspects techniques, les chercheuses et chercheurs tiennent compte de la rentabilité et de l'acceptation sociale.

Plus d'informations

[Une ligne, deux systèmes](#)

[Davantage de capacité sur les lignes de transport](#)

Plus d'informations

Technologies de réseau

[Ligne aérienne et câblage souterrain](#)**Exemple de comparaison entre une ligne câblée souterraine et une ligne aérienne :**

À l'heure actuelle, l'énergie est principalement transportée par des lignes aériennes, qui représentent 99 % du réseau de transport suisse. Jusqu'à présent, les lignes câblées souterraines sont utilisées sur 42 km du réseau à très haute tension et sont relativement nouvelles. Les deux technologies présentent des avantages et des inconvénients lors des études de projets, de la construction, de l'exploitation et de la maintenance. C'est pourquoi Swissgrid analyse les variantes avec ligne aérienne ou câblage pour chaque projet d'extension du réseau.

Le principal avantage de la ligne câblée souterraine est l'allègement du paysage grâce à la suppression des pylônes. Le passage de la ligne aérienne à la ligne câblée souterraine nécessite toutefois des stations aéro-souterraines considérables, d'une surface équivalente à celle d'un terrain de hockey sur glace. Les charges de matériel sont aussi nettement plus élevées pour les câblages, car les lignes sont noyées dans le béton et doivent être fortement isolées. De plus, les lignes câblées souterraines ont un impact beaucoup plus important sur l'environnement, notamment lors de leur construction, et il ne doit y avoir aucune racine dans les surfaces qui les surplombent pendant l'exploitation. Au total, les coûts d'une ligne câblée souterraine sur l'ensemble du cycle de vie sont environ trois fois et demie plus élevés que ceux d'une ligne aérienne. En outre, comme les lignes câblées produisent nettement plus de puissance réactive que les lignes aériennes, leur construction nécessite de mettre en place des installations de compensation bien plus rapidement. Outre un surcroît de matériaux pour la construction, cela signifie également des pertes énergétiques plus importantes pendant la phase d'exploitation.

Afin de pouvoir mieux comparer l'impact écologique des deux technologies de transport, Swissgrid élabore actuellement un écobilan.



Exemple de câblage dans un bloc de tubes de câbles



Exemple d'une station aéro-souterraine

Exemple de sol liquide remplaçant le béton comme matériau du lit de pose pour la construction de lignes câblées souterraines : En Suisse, les lignes câblées sont partiellement construites sous forme de batteries de tubes, noyées dans le béton en raison de leur bonne protection mécanique. Une étude compare cette méthode de pose traditionnelle avec la pose directe dans le « sol liquide », qui est déjà utilisée de manière isolée par d'autres TSO. Cette méthode consiste à rendre le sol, excavé ou apporté, temporairement fluide et autocompactant en y ajoutant des additifs tels que du ciment, du compound et de la chaux ainsi que de l'eau. En pesant les avantages et les inconvénients du sol liquide par rapport au béton, l'étude aboutit à un résultat positif pour le béton. Si un léger avantage écologique, dû notamment à la préservation des ressources par le recyclage sur place des matériaux d'excavation, plaide en faveur du sol liquide, le béton présente des avantages évidents en termes de protection mécanique

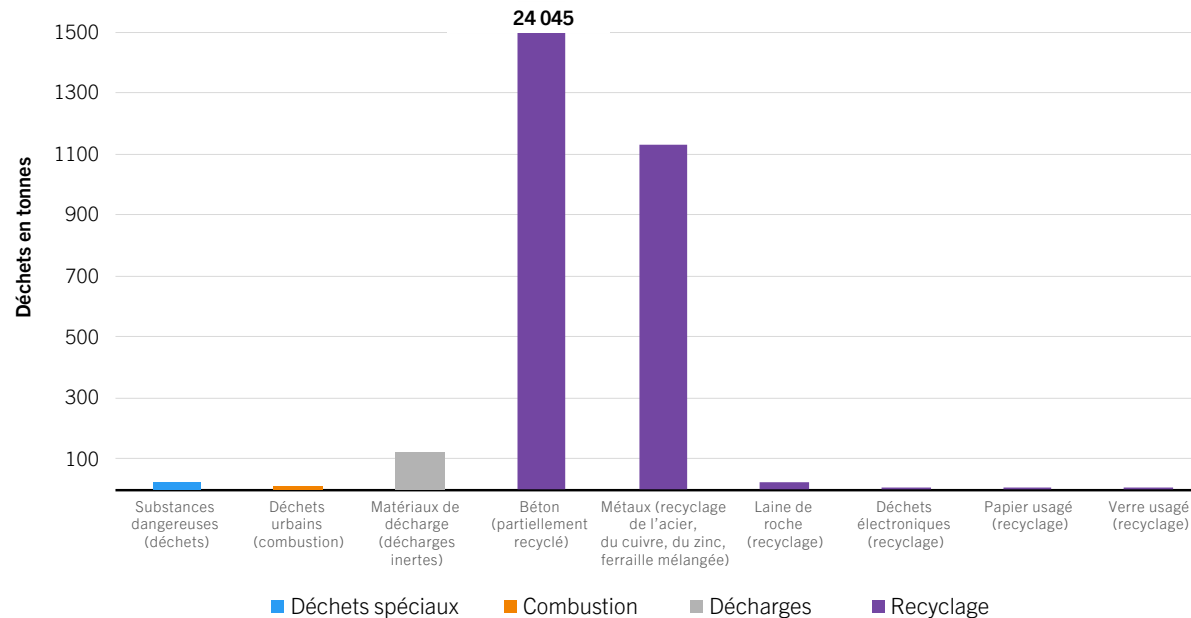
et de cycle de vie de l'installation câblée. En revanche, la conductivité thermique du béton et du sol liquide est presque identique. Les coûts légèrement inférieurs du sol liquide sont marginaux par rapport à la plus grande sécurité offerte par le béton. Le sol liquide doit d'abord être testé chez Swissgrid dans une sous-station.

Quantités de déchets

Le récapitulatif suivant se base sur des données relatives à l'année 2020. Il illustre les ordres de grandeur et donc la pertinence des flux de déchets. Il ne représente pas les 17 427 m³ de matériaux d'excavation qui peuvent généralement être réutilisés sur place. Les quantités de déchets varient fortement d'une année à l'autre en fonction des projets de rénovation et de construction réalisés.

GRI 306-3, 306-4, 306-5

Déchets (Chiffres selon l'analyse des flux de matières 2020)





Annexe

Indice GRI

107





Indice GRI

Déclaration d'application Swissgrid a rapporté les informations mentionnées dans cet indice de contenu GRI pour l'exercice 2022 en se référant aux normes GRI.

GRI 1 utilisé GRI 1: Principes 2021

Norme GRI	Indication	Localité
GRI 1 : Principes 2021	Principes de rapport	Transparence
GRI 2 : Informations générales 2021	2-1 Profil de l'organisation	Contexte du rapport ; Histoire ; Structure de l'entreprise ; Sites et réseau
	2-2 Entités prises en compte dans le rapport sur le développement durable de l'organisation	Contexte du rapport
	2-3 Période de référence, fréquence des rapports et point de contact	Contexte du rapport
	2-4 Rectification ou nouvelle présentation des informations	Contexte du rapport
	2-5 Examen externe	Contexte du rapport
	2-6 Activités, chaîne de création de valeur et autres relations commerciales	L'entreprise ; Activité commerciale et chaîne de création de valeur
	2-7 Personnel	Nombre de collaboratrices et de collaborateurs ; Nouvelles embauches et fluctuation du personnel
	2-8 Collaboratrices et collaborateurs qui ne sont pas des employés	Collaboratrices et collaborateurs externes ; Nouvelles embauches et fluctuation du personnel
	2-9 Structure de direction et composition	Conseil d'administration et Direction
	2-10 Nomination et sélection de l'organe de contrôle suprême	Conseil d'administration et Direction
	2-11 Présidence de l'organe de contrôle suprême	Conseil d'administration et Direction ; Rapport sur la gouvernance d'entreprise 2022
	2-12 Rôle de l'organe de contrôle suprême dans la supervision de la gestion des impacts	Conseil d'administration et Direction
	2-13 Délégation de la responsabilité de la gestion des impacts	Conseil d'administration et Direction
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance suprême dans le rapport sur le développement durable	Contexte du rapport ; Conseil d'administration et Direction
	2-15 Conflits d'intérêts	Conseil d'administration et Direction
	2-16 Transmission des préoccupations critiques	Compliance
	2-17 Connaissances collectées par l'organe de contrôle suprême	Conseil d'administration et Direction



Norme GRI	Indication	Localité
	2-18 Évaluation de la performance de l'organe de contrôle suprême	Conseil d'administration et Direction
	2-19 Politique de rétribution	Rétribution
	2-20 Procédure de fixation de la rétribution	Rétribution
	2-21 Ratio de la rétribution annuelle totale	Rétribution
	2-22 Déclaration d'application de la stratégie de développement durable	Déclarations ; Stratégie 2027 ; Corporate Social & Environmental Responsibility
	2-23 Déclaration d'engagement sur les principes et les modes d'action	Valeurs, principes et code de déontologie ; Compliance
	2-24 Intégration des engagements politiques	Compliance
	2-25 Procédure d'élimination des effets négatifs	Compliance
	2-26 Procédure de demande de conseils et de signalement des préoccupations	Prévention ; Détection
	2-27 Respect des lois et des ordonnances	Infractions 2022
	2-28 Adhésion à des associations et groupes d'intérêt	Affiliations
	2-29 Approche de la participation des parties prenantes	Stakeholder Engagement
	2-30 Conventions collectives	Conventions collectives et représentation du personnel
GRI 3 : Thèmes essentiels 2021	3-1 Procédure d'identification des thèmes essentiels	Thèmes essentiels et lien avec les objectifs de développement durable
	3-2 Liste des thèmes essentiels	Thèmes essentiels et lien avec les objectifs de développement durable
	3-3 Gestion des thèmes essentiels	Thèmes essentiels et lien avec les objectifs de développement durable
Économie		
GRI 201 : Performance économique 2016	201-1 Valeur économique directe produite et distribuée	Chiffres clés 2022 Finances ; Rapport financier 2022
	201-2 Conséquences financières du changement climatique pour l'organisation et autres risques et opportunités liés au changement climatique	Conséquences du changement climatique
	201-3 Engagements pour régimes de retraite à prestations définies et autres plans de prévoyance	Plans de prévoyance
	201-4 Soutien financier des pouvoirs publics	Subventions publiques
GRI 202 : Présence sur le marché 2016	202-1 Rapport entre le salaire d'embauche standard ventilé par sexe et le salaire minimum légal local	N'est pas saisi (voir aussi l'évaluation de l'égalité salariale dans le sous-chapitre sur l'égalité salariale)
	202-2 Pourcentage de cadres supérieurs recrutés dans la communauté locale	Gestion de la diversité



Norme GRI	Indication	Localité
GRI 203 : Impacts économiques indirects 2016	203-1 Investissements dans les infrastructures et prestations de services subventionnées	Grid Transfer Capacity
	203-2 Impacts économiques indirects importants	Sécurité d'approvisionnement
GRI 204 : Pratiques d'acquisition 2016	204-1 Part des dépenses consacrées aux fournisseurs locaux	Concurrence loyale
GRI 205 : Lutte contre la corruption 2016	205-1 Sites d'exploitation contrôlés pour les risques de corruption	Lutte contre la corruption
	205-2 Communication et formation sur les lignes directrices et procédures de lutte contre la corruption	Lutte contre la corruption
	205-3 Incidents de corruption confirmés et mesures prises	Infractions
GRI 206 : Concurrence déloyale 2016	206-1 Procédures judiciaires relatives aux pratiques de concurrence déloyale, aux ententes et aux monopoles	Concurrence loyale
GRI 207 : Impôts 2019	207-1 Concept fiscal	Impôts
	207-2 Gouvernance fiscale, contrôle et gestion des risques	Impôts
	207-3 Implication des parties prenantes et gestion des préoccupations fiscales	Impôts
	207-4 Rapports par pays	non pertinent, car Swissgrid n'est active qu'en Suisse
Écologie		
GRI 301 : Matériaux 2016	301-1 Matériaux utilisés en poids ou en volume	Économie circulaire, efficacité des matériaux et préservation des ressources
	301-2 Matières premières recyclées utilisées	n'est pas encore relevé régulièrement
	301-3 Produits recyclés et leurs matériaux d'emballage	non essentiel
GRI 302 : Énergie 2016	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	Énergie
	302-2 Consommation d'énergie en dehors de l'organisation	Énergie
	302-3 Intensité énergétique	Énergie
	302-4 Réduction de la consommation d'énergie	Énergie
	302-5 Réduction des besoins en énergie pour les produits et les prestations de services	Énergie
GRI 303 : Eau et eaux usées 2018	303-1 L'eau, une ressource partagée	non essentiel
	303-2 Gérer les impacts du recyclage de l'eau	non essentiel
	303-3 Prélèvement d'eau	non essentiel
	303-4 Recyclage de l'eau	non essentiel
	303-5 Consommation d'eau	non essentiel



Norme GRI	Indication	Localité
GRI 304 : Biodiversité 2016	304-1 Sites d'exploitation propres, loués et gérés, situés dans ou à côté de zones protégées et de zones à haute valeur de biodiversité en dehors des zones protégées	Biodiversité et protection de l'environnement
	304-2 Impact significatif des activités, produits et prestations de services sur la biodiversité	Biodiversité et protection de l'environnement
	304-3 Habitats protégés ou restaurés	Biodiversité et protection de l'environnement
	304-4 Espèces figurant sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et sur les listes nationales d'espèces protégées ayant leur habitat dans des zones affectées par des activités commerciales	pas encore relevé systématiquement
GRI 305 : Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (scope 1)	Protection du climat ; Émissions de gaz à effet de serre
	305-2 Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (scope 2)	Protection du climat ; Émissions de gaz à effet de serre
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	Protection du climat ; Émissions de gaz à effet de serre
	305-4 Intensité des émissions de gaz à effet de serre	Chiffres clés de l'intensité 2022
	305-5 Réduction des émissions de gaz à effet de serre	Émissions de gaz à effet de serre
	305-6 Émissions de substances appauvrissant la couche d'ozone	non essentiel
	305-7 Oxydes d'azote (NOx), oxydes de soufre (SOx) et autres émissions atmosphériques significatives	non essentiel
GRI 306 : Déchets 2020	306-1 Déchets produits et impacts significatifs liés aux déchets	Économie circulaire, efficacité des matériaux et préservation des ressources
	306-2 Gestion des impacts significatifs liés aux déchets	Économie circulaire, efficacité des matériaux et préservation des ressources
	306-3 Déchets produits	Économie circulaire, efficacité des matériaux et préservation des ressources ; Quantité de déchets
	306-4 Déchets détournés de l'élimination	Économie circulaire, efficacité des matériaux et préservation des ressources ; Quantité de déchets
	306-5 Déchets transférés pour élimination	Économie circulaire, efficacité des matériaux et préservation des ressources ; Quantité de déchets
GRI 308 : Évaluation environnementale des fournisseurs 2016	308-1 Nouveaux fournisseurs évalués sur la base de critères environnementaux	Exigences sociales et environnementales dans la chaîne d'approvisionnement
	308-2 Impacts environnementaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Approche de gestion
Social		
GRI 401 : Emploi 2016	401-1 Nouvelles embauches et fluctuation du personnel	Nouvelles embauches et fluctuation du personnel



Norme GRI	Indication	Localité
	401-2 Avantages sociaux offerts aux salariés à temps plein, à l'exclusion des travailleurs temporaires et des salariés à temps partiel	Fidéliser les talents
	401-3 Congé parental	Congés de maternité / de paternité
GRI 402 : Relation employé-employeur	402-1 Délai minimal de notification des changements dans l'entreprise	Conventions collectives et représentation du personnel
GRI 403 : Sécurité et santé au travail 2018	403-1 Système de gestion de la sécurité et de la santé au travail	Approche de gestion
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquêtes sur les incidents	Mises en danger et incidents
	403-3 Services de médecine du travail	Protection de la santé
	403-4 Participation des salariés, consultation et communication en matière de sécurité et de santé au travail	Culture de la sécurité ; Participation des collaboratrices et collaborateurs
	403-5 Formation du personnel en matière de sécurité et de santé au travail	Formations
	403-6 Promotion de la santé des collaboratrices et collaborateurs	Formations ; Protection de la santé
	403-7 Prévenir et atténuer les effets directement liés aux relations commerciales sur la santé et la sécurité au travail	Culture de la sécurité
	403-8 Collaboratrices et collaborateurs couverts par un système de gestion de la sécurité et de la santé au travail	Approche de gestion
	403-9 Blessures liées au travail	Chiffres clés 2022 accidents du travail
	403-10 Maladies liées au travail	Protection de la santé
GRI 404 : Formation initiale et formation continue	404-1 Nombre moyen d'heures de formation initiale et continue par an et par personne employée	Formation initiale et continue
	404-2 Programmes d'amélioration des compétences des personnes employées et d'aide à la transition	Attirer les talents ; Formation initiale et continue
	404-3 Pourcentage de personnes employées recevant une évaluation régulière de leurs performances et de leur développement professionnel	Faire évoluer les talents
GRI 405 : Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité dans les organes de contrôle et parmi les personnes employées	Diversité et inclusion ; Gestion de la diversité
	405-2 Rapport entre le traitement de base et la rétribution des femmes et le traitement de base et la rétribution des hommes	Égalité salariale
GRI 406 : Non-discrimination 2015	406-1 Incidents de discrimination et mesures correctives prises	Protection de l'intégrité personnelle



Norme GRI	Indication	Localité
GRI 407 : Liberté d'association et négociation collective 2016	407-1 Sites d'exploitation et fournisseurs où le droit à la liberté d'association et à la négociation collective pourrait être menacé	Conventions collectives et représentation du personnel
GRI 408 : Travail des enfants 2016	408-1 Sites d'exploitation et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail des enfants	Approche de gestion ; Exigences sociales et environnementales dans la chaîne d'approvisionnement
GRI 409 : Travail forcé ou obligatoire	409-1 Sites d'exploitation et fournisseurs présentant un risque important d'incidents liés au travail forcé ou obligatoire	Approche de gestion ; Exigences sociales et environnementales dans la chaîne d'approvisionnement
GRI 410 : Pratiques de sécurité 2016	410-1 Personnel de sécurité ayant reçu une formation sur les politiques et les procédures en matière de droits de l'homme	Prévention
GRI 411 : Droits des peuples autochtones 2016	411-1 Incidents présentant une violation des droits des peuples autochtones	Infractions 2022
GRI 413: Communautés locales 2016	413-1 Sites d'exploitation avec participation des communautés locales, études d'impact et programmes de soutien	Biodiversité et protection de l'environnement
	413-2 Activités commerciales ayant un impact négatif important ou potentiel sur les communautés locales	Projets de réseau ; Autres thèmes environnementaux
GRI 414 : Évaluation sociale des fournisseurs 2016	414-1 Nouveaux fournisseurs évalués sur la base de critères sociaux	Exigences sociales et environnementales dans la chaîne d'approvisionnement
	414-2 Impacts sociaux négatifs dans la chaîne d'approvisionnement et mesures prises	Approche de gestion
GRI 415 : Influence politique 2016	415-1 Dons aux partis politiques	Public Affairs
GRI 416 : Santé et sécurité des clients	416-1 Évaluation des impacts de différentes catégories de produits et de prestations de services sur la santé et la sécurité	Autres thèmes environnementaux
	416-2 Infractions liées à l'impact des produits et prestations de services sur la santé et la sécurité	Infractions 2022
GRI 417 : Marketing et marquage 2016	417-1 Exigences relatives aux informations sur les produits et prestations de services et au marquage	non essentiel
	417-2 Infractions relatives aux informations sur les produits et prestations de services et au marquage	non essentiel
	417-3 Infractions liées au marketing et à la communication	non essentiel
GRI 418 : Protection des données des clients 2016	418-1 Plaintes fondées concernant la violation de la protection des données des clients et la perte de données des clients	Sécurité de l'information



Mentions légales

Éditrice

Swissgrid SA
Bleichemattstrasse 31
Case postale
5001 Aarau
Suisse

+41 58 580 21 11
info@swissgrid.ch

Concept et design

SOURCE Associates AG, Zurich

Photographie et crédit photo

Wolfgang Bischoff (naturschutzlösungen), Luxwerk,
Oliver Iseli, Uwe Spoering, Swissgrid, Stefan Walter,
Getty Images, iStock, Imago Images, Shutterstock

Concept de contenu et rédaction

Peter Sustainability Consulting GmbH
open up AG, Zurich

Le rapport 2022 sur le développement durable de Swissgrid peut être consulté en allemand, en français et en anglais sur le site report.swissgrid.ch/fr/developpementdurable. La version allemande fait foi. Pour plus d'informations, consultez le site www.swissgrid.ch.

©2023